

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING



الشركة الدولية للايجار المالي

Compagnie **I**nternationale de **L**easing

Société Anonyme au capital de 25.000.000 dinars
Siège social : 16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis
RC N° B1129231997

La CIL est notée **BBB-(tun)** à long terme avec perspective stable, et **F3 (tun)** à court terme par l'agence de notation **FITCH RATINGS** le 2 août 2012 et confirmée le 13 février 2013

DOCUMENT DE REFERENCE « CIL 2013 »

Ce document de référence a été enregistré par le CMF le... 2 R. AOÛT 2013... sous le n° 1.3 - 0.0.7 /... donné en application de l'article 14 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'appel public à l'épargne. Il devra être actualisé régulièrement par les informations périodiques, permanentes et occasionnelles. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par le Conseil du Marché Financier.

Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

- Responsable de l'information :

M. Mourad Kallel, Directeur Administratif et Comptable à la CIL
Téléphone : 71 33 66 55 - Fax : 71 33 70 09

- Intermédiaire en bourse chargé du document de référence :

COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT

16, Avenue Jean Jaurès - 1001 Tunis
Téléphone : 71 25 20 44 - Fax : 71 25 20 24

Août 2013

SOMMAIRE

PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE.....	5
CHAPITRE 1 – RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	6
1 - 1 – Responsable du document de référence :	6
1 - 2 – Attestation du responsable du document de référence :	6
1 - 3 – Responsables du contrôle des comptes	6
1 - 4 – Attestation de l’intermédiaire en Bourse chargé de l’élaboration du document de référence :	10
1 - 5 – Responsable de l’information :	10
CHAPITRE 2 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L’EMETTEUR ET SON CAPITAL	11
2 - 1 – Renseignements à caractère général concernant la CIL :	11
2 - 1 - 1 – Dénomination et siège social :	11
2 - 1 - 2 – Forme juridique et législation particulière applicable :	11
2 - 1 - 3 – Date de constitution et durée :	11
2 - 1 - 4 – Objet social :	11
2 - 1 - 5 – Registre du Commerce :	11
2 - 1 - 6 – Exercice Social :	11
2 - 1 - 7 – Nationalité :	11
2 - 1 - 8 – Régime fiscal :	11
2 - 1 - 9 – Matricule fiscal :	12
2 - 1 - 10 – Lieu où peuvent être consultés les documents relatifs à la société :	12
2 - 1 - 11 – Responsable chargé de l’information et des relations avec les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM :	12
2 - 1 - 12 – Clauses statutaires particulières :	12
2 - 2 – Renseignements à caractère général concernant le capital de la société :	14
2 - 3 – Evolution du capital social :	14
2 - 4 – Répartition du capital social et des droits de vote au 31 juillet 2013 :	15
2 - 5 – Description sommaire du groupe CIL au 31 decembre 2012:	17

2 - 5 - 1 – Présentation générale du groupe CIL :	17
2 - 5 - 2 – Relation avec les sociétés du groupe au 31 décembre 2012:.....	18
2 - 6 – Relations avec les autres parties liées au 31 décembre 2012 autres que les sociétés du groupe :	20
2 - 6 - 1 – Relations avec les autres parties liées au 31 décembre 2012:	20
2 - 6 - 2 – Informations sur les engagements :	21
2 - 6 - 3 – Transfert de ressources et d’obligations :	22
2 - 7 – Dividendes :	22
2 - 8 – Marché des titres de l’émetteur :	22
2 - 9 – Notation de la société :	22
CHAPITRE 3 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L’ACTIVITE DE LA CIL :	34
3 - 1 – Présentation de la Compagnie Internationale de Leasing :	34
3 - 2 – Description de l’activité au 31 décembre 2012 :	34
3 - 2 - 1 – Situation de la CIL par rapport au secteur du leasing au 31 décembre 2012 :	34
3 - 2 - 2 – Les performances de la CIL au 31 décembre 2012 :	34
3 - 2 - 3 – Activité de la CIL au 31 décembre 2012:.....	34
3 - 3 – Description de l’activité au 30 juin 2013 :	38
3 - 3 - 1 – Situation de la CIL par rapport au secteur du leasing au 30 juin 2013 :.....	38
3 - 3 - 2 – Les performances de la CIL au 30 juin 2013 :.....	38
3 - 4 – Organisation de la Compagnie Internationale de Leasing :	43
3 - 4 - 1 – Organigramme	44
3 - 4 - 2 – Système d’information :	47
3 - 5 – Facteurs de risque et nature spéculative de l’activité :	48
3 - 6 – Dépendance de l’émetteur.....	50
3 - 7 – Analyse SWOT :	52
3 - 8 – Litige ou arbitrage en cours ou passé :	52
3 - 9 – Politique sociale et effectif:	52
3 - 10 – Politique d’investissement de la CIL :	53
CHAPITRE 4 – PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE ET RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2012:	54
4 - 1 – Patrimoine de la société.....	54

4 - 1 - 1 – Patrimoine de la société au 31 décembre 2012:.....	54
4 - 2 – Renseignements sur les états financiers individuels au 31 décembre 2012:	60
4 - 2 - 1 – Bilan :.....	61
4 - 2 - 2 – Etat des engagements hors bilan :.....	62
4 - 2 - 3 – Etat de résultat :	63
4 - 2 - 4 – Etat de flux de trésorerie:.....	64
4 - 2 - 5 – Notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2012:.....	65
4 - 2 - 6 – Rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2012 :	113
4 - 3 – Les engagements financiers au 31 décembre 2012 :	120
4 - 4 – Encours des crédits contractés par la C.I.L au 31 décembre 2012	121
4 - 5 – Structure des souscripteurs à l'emprunt «CIL 2012/2 ».....	124
4 - 5 - 1 – Structure des souscripteurs à l'emprunt au taux fixe (6,5%):.....	124
4 - 5 - 2 – Structure des souscripteurs à l'emprunt au taux variable (TMM+1,75%) :	124
4 - 6 – Soldes intermédiaires de gestion au 31 décembre 2012 :	125
4 - 7 – Tableau de mouvements des capitaux propres au 31 décembre 2012 :.....	126
4 - 8 – Affectation des résultats des trois derniers exercices :.....	127
4 - 9 – Evolution des revenus de leasing et du résultat d'exploitation :	127
4 - 10 – Evolution du résultat net :	127
4 - 11 – Evolution des dividendes.....	128
4 - 12 – Evolution de la marge brute d'autofinancement	128
4 - 13 – Indicateurs de gestion et ratios :.....	129
4 - 14 – Etats financiers consolidés au 31 décembre 2012:	130
4 - 14 - 1 – Bilan consolidé :	130
4 - 14 - 2 – Etat des engagements hors bilan :.....	131
4 - 14 - 3 – Etat de résultat consolidé :.....	132
4 - 14 - 4 – Etat de flux de trésorerie consolidé :	133
4 - 14 - 5 – Notes aux états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2012 :.....	134
4 - 14 - 6 – Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012 :	162
4 - 15 – Comportement boursier du titre CIL	165

CHAPITRE 5 – ORGANES D’ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE	
CONTROLE DES COMPTES :.....	166
5 - 1 – Conseil d’administration :	166
5 - 1 - 1 – Membres des organes d’administration :.....	166
5 - 1 - 2 – Fonctions des membres et des organes d’administration et de direction dans la société :.....	166
5 - 1 - 3 – Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années :	167
5 - 1 - 4 – Mandats d’administrateurs les plus significatifs dans d’autres sociétés :.....	167
5 - 1 - 5 – Fonctions des représentants permanents des personnes morales membres du conseil d’administration dans la société qu’ils représentent :	167
5 - 2 – Intérêts des dirigeants dans la société au titre de l’exercice 2012 :.....	168
5 - 2 - 1 – Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d’administration et de direction au 31 décembre 2012 :.....	168
5 - 2 - 2 – Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d’administration et de direction au 31 décembre 2012:	168
5 - 3 – Contrôle :.....	169
5 - 4 – Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres du conseil d’administration ou de direction ainsi qu’avec un candidat a un poste de membre du conseil et un actionnaire détenant plus de 5% du capital :	169
CHAPITRE 6 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L’EVOLUTION RECENTE	
ET LES PERSPECTIVES D’AVENIR.....	170
6 - 1 – Evolution récente et orientations :	170
6 - 1 - 1 – Evolution récente :.....	170
6 - 1 - 2 – Orientations stratégiques :	170
6 - 2 – Perspectives d’avenir :	171
6 - 2 - 1 – Analyse des écarts enregistrés :	171
6 - 2 - 2 – Analyse des modifications :.....	172
6 - 2 - 3 – Analyse des performances réalisées au 30 juin 2013 par rapport aux prévisions relatives à l’exercice 2013 :	173
6 - 2 - 4 – Hypothèses de prévisions retenues:	173
6 - 2 - 5 – Les états financiers prévisionnels :.....	177
6 - 2 - 6 – Avis des commissaires aux comptes sur les informations financières prévisionnelles relatives à la période allant de 2013 à 2017:	180
6 - 2 - 7 – Ratios prévisionnels :.....	182

PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE

La Compagnie Internationale de Leasing a été créée en 1992 avec un capital initial de 5 millions de dinars et a procédé à sa première augmentation de capital en 1995 pour le porter à 7,5 millions de dinars. Elle fut introduite au second marché de la bourse de Tunis en septembre 1997.

La société a pour activité principale de réaliser des opérations de leasing portant sur les biens à usage industriel, professionnel, meubles et immeubles.

Le capital actuel de la Compagnie Internationale de Leasing s'élève à 25 millions de dinars divisé en 5.000.000 actions de cinq dinars (5) de nominal chacune.

▪ **Activité de la CIL au 31 décembre 2012:**

La part de la CIL dans l'activité du secteur du leasing durant l'année 2012 a représenté 11,95% des mises en force et 13,08% des encours contre respectivement 13,57% et 14,20% en 2011.

Au cours de l'année 2012, la CIL a enregistré une amélioration de ses mises en force par rapport à 2011 en passant de 159,3MD à fin 2011 à 166,6MD au 31 décembre 2012, soit une hausse de +4,6%.

Les approbations ont aussi, enregistré un accroissement par rapport à 2011 passant de 189,2 MD à 214,9MD, soit une hausse de +13,6%.

Les créances classées (net des dépôts de garantie et des avances reçues) sont passées de 23,796MD au 31 décembre 2011 à 26,755 MD à fin 2012, soit une hausse de +12,44%.

Le ratio des CDL est ainsi passé de 6,96% au 31 décembre 2011 à 7,32% au 31 décembre 2012.

Le ratio de couverture (Provisions + produits réservés / CDL) s'est établi à 69,36% en 2012 contre 70,05% à la fin de 2011.

▪ **Activité de la CIL au 30 juin 2013:**

Au terme du premier semestre 2013 et par rapport à la même période une année auparavant, la CIL a enregistré une hausse en termes de part de marché de 121 points de base pour les approbations, 227 points de base pour les mises en force.

Quant à la part de marché en termes d'encours financiers, celle-ci a diminué de 18 points de base.

Les mises en force se sont élevées à 101,9MD au 30/06/2013 contre 81,2MD au 30/06/2012, soit une hausse de +25,49%. Les approbations ont enregistré une progression moins importante passant de 111MD au 30/06/2012 à 117,2MD au 30/06/2013, soit une hausse de +5,59%.

L'encours financier a augmenté de +7,09% en passant de 310,2MD au 30/06/2012 à 332,2MD au 30/06/2013.

Le ratio des créances classées a atteint 7,18% au 30/06/2013 contre 8,58% au 30/06/2012.

CHAPITRE 1 – RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

1 - 1 – RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE :

Monsieur Mohamed BRIGUI
Président Directeur Général de la Compagnie Internationale de Leasing

1 - 2 – ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE :

« A notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société ; Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée. »

La Compagnie Internationale de Leasing
Le Président Directeur Général
Monsieur Mohamed BRIGUI



1 - 3 – RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

- Etats financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2012:

La société **Financial Auditing & Consulting FAC**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mohamed Neji Hergli.
Adresse : 22 bis, Avenue Mongi Slim El Menzah 5 – 2087 Ariana.

Et
La société **Delta Consult**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Walid Ben Salah.
Adresse Immeuble SAADI – Tour CD – 2ème étage- Appartement 7 & 8 – Menzah IV - 1082 Tunis.

- Etats financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2011:

La société **Financial Auditing & Consulting FAC**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mohamed Neji Hergli.
Adresse : 22 bis, Avenue Mongi Slim El Menzah 5 – 2087 Ariana.

Et
La société **FINOR**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mustapha Medhioub.
Adresse : Immeuble International City Center - Tour des bureaux - Centre Urbain Nord 1082 Tunis.

- Etats financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2010:

La société **BDO Tunisie**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Adnène Zghidi.

Adresse : Immeuble Ennour 3^{ème} étage - Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène.

Et

La société **FINOR**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mustapha Medhioub.

Adresse : Immeuble International City Center - Tour des bureaux- Centre Urbain Nord 1082 Tunis.

- Etats financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2012:

La société **Financial Auditing & Consulting FAC**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mohamed Neji Hergli.

Adresse : 22 bis, Avenue Mongi Slim El Menzah 5 – 2087 Ariana.

Et

La société **Delta Consult**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Walid Ben Salah.

Adresse Immeuble SAADI – Tour CD – 2ème étage- Appartement 7 & 8 – Menzah IV - 1082 Tunis.

- Etats financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2011:

La société **Financial Auditing & Consulting FAC**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mohamed Neji Hergli.

Adresse : 22 bis, Avenue Mongi Slim El Menzah 5 – 2087 Ariana.

Et

La société **FINOR**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mustapha Medhioub.

Adresse : Immeuble International City Center - Centre Urbain Nord 1082 Tunis.

Extrait de l'opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2012

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2012 ont fait l'objet d'un audit effectué par la société **Financial Auditing & Consulting FAC** représentée par Mr Mohamed Neji Hergli et la société **Delta Consult** représentée par Mr Walid Ben Salah et ont été certifiés sans réserve. Toutefois, les commissaires aux comptes ont émis l'observation suivante :

« En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la CIL eu égard à la réglementation en vigueur, à l'exception des dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 28 août 2006 qui ne sont pas encore entièrement respectées. »

Extrait de l'opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2011

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 ont fait l'objet d'un audit effectué par la société **Financial Auditing & Consulting FAC** représentée par Mr Mohamed Neji Hergli et la société **FINOR** représentée par Mr Mustapha MEDHIOUB et ont été certifiés sans réserve. Toutefois, les commissaires aux comptes ont émis les observations post - opinion suivantes :

- « nous attirons l'attention sur la note 3-3-11 aux états financiers, qui précise que par rapport à l'exercice 2010, les états financiers de 2011 traduisent des changements de méthodes en matière de classification des actifs et de couverture des risques.

En effet, et jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles édictées en la matière par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux événements qu'a connus le pays lors de la période post révolution, ces règles ont été adaptées et ce, à travers la circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus, et la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 complétée par la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 mars 2012, relatives à l'évaluation des engagements dans le cadre desdites mesures.

En application des nouvelles dispositions, une provision collective d'un montant de D : 2.200.000, a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble de ces actifs. »

L'adoption des nouvelles règles et notamment du principe de provisionnement collectif a eu pour effet d'augmenter les provisions en couverture des risques sur la clientèle de D : 1.086.230 DT et par la même d'affecter le résultat de l'exercice d'égal montant.

- « En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la CIL eu égard à la réglementation en vigueur, à l'exception des dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 28 août 2006 qui ne sont pas encore entièrement respectées. »

Extrait de l'opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2010

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2010 ont fait l'objet d'un audit effectué par la société BDO Tunisie représentée par Mr Adnène ZGHIDI et la société FINOR représentée par Mr Mustapha MEDHIOUB et ont été certifiés sans réserve. Toutefois, les commissaires aux comptes ont émis l'observation suivante :

« En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la CIL eu égard à la réglementation en vigueur, à l'exception des dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 28 août 2006 qui ne sont pas encore entièrement respectées. »

Extrait de l'opinion sur les états financiers consolidés au 31 décembre 2012

Les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2012 ont fait l'objet d'un audit effectué par la société **Financial Auditing & Consulting FAC** représentée par Mr Mohamed Neji Hergli et la société **Delta Consult** représentée par Mr Walid Ben Salah et ont été certifiés sans réserve.

Extrait de l'opinion sur les états financiers consolidés au 31 décembre 2011

Les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2011 ont fait l'objet d'un audit effectué par la société **Financial Auditing & Consulting FAC** représentée par Mr Mohamed Neji Hergli et la société **FINOR** représentée par Mr Mustapha MEDHIOUB et ont été certifiés mais avec l'observation post-opinion suivante :

«.... nous attirons l'attention sur la note 4.7 aux états financiers, qui précise que par rapport à l'exercice 2010, les états financiers de 2011 traduisent des changements de méthodes en matière de classification des actifs et de couverture des risques.

En effet, et jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles édictées en la matière par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux événements qu'a connus le pays lors de la période post révolution, ces règles ont été adaptées et ce, à travers la circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus, et la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 complétée par la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 mars 2012, relatives à l'évaluation des engagements dans le cadre desdites mesures.

En application des nouvelles dispositions, une provision collective d'un montant de D : 2.200.000, a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble de ces actifs.

L'adoption des nouvelles règles et notamment du principe de provisionnement collectif, a eu pour effet d'augmenter les provisions en couverture des risques sur la clientèle de D : 1.086.230 DT et par la même d'affecter le résultat de l'exercice d'égale montant. »

Attestation des commissaires aux comptes :

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent document de référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées. »

Les commissaires aux comptes

La société **Financial Auditing & Consulting FAC**
Monsieur Mohamed Neji HERGLI



La société **Delta Consult**
Monsieur Walid BEN SALAH



1 - 3 – ATTESTATION DE L'INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DE L'ELABORATION DU DOCUMENT DE REFERENCE :

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du document de référence. »

La Compagnie Générale d'investissement
Le Directeur Général
Mehdi BACH-HAMBA



1 - 4 – RESPONSABLE DE L'INFORMATION :

Monsieur Mourad KALLEL Directeur Administratif et Comptable à la CIL
Tel : 71 33 66 55
Fax : 71 33 70 09



CHAPITRE 2 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL

2 - 1 – RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA CIL :

2 - 1 - 1 – DENOMINATION ET SIEGE SOCIAL :

Dénomination Sociale : Compagnie Internationale de Leasing.

Siège Social : 16, Avenue Jean Jaurès - 1001 – Tunis.

Tel : 71 33.66.55

Fax : 71 33.70.09

e.mail : cil.tunis@cil.fin.tn

2 - 1 - 2 – FORME JURIDIQUE ET LEGISLATION PARTICULIERE APPLICABLE :

La CIL est une société anonyme régie par la loi 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits, telle que modifiée par la loi 2006-19 du 2 mai 2006. Elle est également régie par les dispositions des lois 94-89 et 94-90 du 26 juillet 1994, relatives respectivement au leasing et aux dispositions fiscales du leasing.

2 - 1 - 3 – DATE DE CONSTITUTION ET DUREE :

la CIL a été constituée le 22 Octobre 1992 pour une durée de 99 ans.

2 - 1 - 4 – OBJET SOCIAL :

La société a pour objet d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel, de prendre des participations ou des intérêts dans des sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apport, souscription, achat de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles ou de toute autre manière, et généralement d'effectuer toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

2 - 1 - 5 – REGISTRE DU COMMERCE :

N° B 112 923 1997.

2 - 1 - 6 – EXERCICE SOCIAL :

Du 1^{er} Janvier au 31 Décembre.

2 - 1 - 7 – NATIONALITE :

Tunisienne.

2 - 1 - 8 – REGIME FISCAL :

Droit commun et particulièrement les dispositions de la loi de finance n°2007-70 du 27 décembre 2007 relative à l'année 2008 qui a abrogé et modifié les anciennes dispositions relatives au leasing telles qu'instituées par la loi n°94-89.

L'augmentation de capital par voie de souscription publique opérée en décembre 2001 a permis à la société de bénéficier d'un taux d'impôt sur les sociétés réduit à 20% pour une période de cinq ans et ce dans le cadre des dispositions de l'article 2 de la loi n° 99-92 du 17 août 1999 relative à la relance du marché financier. Cet avantage a pris fin avec l'exercice 2005.

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Aussi la société est régie par la loi n° 2000-98 du 25 décembre 2000 portant loi de finance pour l'année 2001 notifiant la déduction des amortissements financiers en remplacement des amortissements ordinaires par les sociétés de leasing, ainsi que la loi 2007-70 du 27 décembre 2007 portant loi de finance pour l'année 2008 notifiant la suppression de la déduction des amortissements financiers pour les entreprises exerçant l'activité de leasing pour les contrats conclus à partir du 1^{er} janvier 2008.

Depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

2 - 1 - 9 – MATRICULE FISCAL :

381878 S A M 000 du 21/10/1992.

2 - 1 - 10 – LIEU OU PEUVENT ETRE CONSULTES LES DOCUMENTS RELATIFS A LA SOCIETE :

Siège social de la société 16, Avenue Jean Jaurès - 1001 – Tunis.

2 - 1 - 11 – RESPONSABLE CHARGE DE L'INFORMATION ET DES RELATIONS AVEC LES OBLIGATAIRES, LE CMF, LA BVMT ET LA STICODEVAM :

M. Mourad Kallel – Directeur Administratif et Comptable à la CIL.

2 - 1 - 12 – CLAUSES STATUTAIRES PARTICULIERES :

Répartition statutaire des bénéfices (article 42 des statuts de la CIL) :

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à cinq pour cent (5%) du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserve légale, ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque cette réserve atteint le dixième (10ème) du capital social.
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés
- Toutes sommes que l'assemblée des actionnaires juge convenables pour la constitution de fonds de réserves.

Assemblées Générales (art 29, 30 et 33 des statuts de la CIL) :

▪ **Admission aux assemblées générales (art 29):** Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale, sur justification de leur identité, ou s'y faire représenter par un mandataire. Ce mandataire devra être muni d'un pouvoir à cet effet.

La forme de pouvoirs sera déterminée par le Conseil d'Administration. Toutefois, les personnes morales actionnaires sont valablement représentées à toute Assemblée Générale soit par un de leurs gérants soit par un membre de leur conseil d'administration soit par un mandataire muni d'un pouvoir régulier sans qu'il soit nécessaire que le gérant, le membre du conseil d'administration ou le mandataire soit lui même actionnaire.

▪ **Conditions pour être admis à siéger aux assemblées générales (art 30):** Les propriétaires d'actions nominatives doivent, pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter aux Assemblées Générales être inscrits sur les registres de la société, huit jours au moins avant le jour fixé par la réunion.

Tout membre de l'Assemblée qui veut se faire représenter par un mandataire, doit déposer son pouvoir au siège social trois jours avant la réunion. Toutefois, le Conseil d'Administration a toujours la faculté de réduire les délais en dehors de ces limites.

▪ **Droit de vote (art 33) :** Chaque membre de l'Assemblée Générale, Ordinaire ou Extraordinaire, a autant de voix qu'il possède et représente d'actions sans limitation. Les votes ont lieu soit à main levée, soit par

appel nominatif, soit au scrutin secret, qui est de droit, lorsqu'il est réclamé par des actionnaires représentant au moins le tiers du capital social des actionnaires présents ou représentés.

Assemblées Générales Ordinaires (art 35 des statuts de la CIL) :

▪ **Convocation** : Les actionnaires sont réunis chaque année en assemblée Générale Ordinaire par le Conseil d'Administration dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice au jour, heure et lieu indiqués dans l'avis de convocation.

Les Assemblées Générales Ordinaires peuvent être convoquées extraordinairement soit par le Conseil d'Administration soit par toute autre personne habilitée par la loi conformément à l'article 277 du Code des Sociétés Commerciales. Les Assemblées Générales Ordinaires réunies sur une première convocation ne peuvent se tenir, qu'elle qu'en soit la nature, avant le seizième jour suivant la date de la publication de l'avis de convocation.

Les convocations à ces diverses Assemblées sont faites au moyen d'un avis publié dans deux journaux quotidiens dont l'un en langue arabe et au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Les titulaires d'actions nominatives qui en ont fait la demande peuvent être convoqués, à leur frais au moyen de lettres expédiées dans le délai imparti pour la convocation de l'Assemblée, au dernier domicile qu'ils auront fait connaître.

Les avis et les lettres de convocation doivent reproduire l'ordre du jour.

▪ **Pouvoirs (art 37 des statuts de la CIL)** : l'assemblée Générale Ordinaire entend le rapport du Conseil d'Administration sur les affaires sociales, le rapport du ou des Commissaires sur le mandat qu'elle leur a conféré, ainsi que leurs rapport spéciaux, s'il ya lieu, d'une manière générale elle contrôle les actes du Conseil d'Administration et détermine souverainement la conduite des affaires de la société pour toutes les questions qui ne sont pas de la compétence réservée à l'Assemblée Extraordinaire.

Après lecture des rapports du ou des Commissaires aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire discute, approuve, redresse ou rejette les états financiers et approuve, s'il ya lieu, les modifications apportées soit à leur présentation, soit aux méthodes d'évaluation.

Elle fixe les prélèvements à effectuer pour la constitution ou l'augmentation de tous fonds de réserve ou de prévoyance, décide tous reports à nouveau des bénéfices, fixe les dividendes à répartir.

Assemblées Générales Extraordinaires (art 38, et 39 des statuts de la CIL)

▪ **Convocation – Composition et délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire** : Les Assemblées Générales Extraordinaires peuvent être convoquées soit par le Conseil d'Administration, soit par toute autre personne habilitée par la loi conformément à l'article 277 du Code des Sociétés Commerciales.

L'Assemblée Générale Extraordinaire se compose de tous les actionnaires quelque soit le nombre de leurs actions, pourvu que ces dernières aient été libérées des versements exigibles.

L'Assemblée Générale Extraordinaire, pour délibérer valablement, doit réunir la moitié du capital social.

Si l'Assemblée Générale Extraordinaire n'a pas atteint le quorum exigé par la loi, il sera procédé à la convocation d'une deuxième qui peut délibérer en réunissant le tiers (1/3) du capital puis éventuellement d'une troisième dans les formes et délais prévus par l'article 291 du Code des Sociétés Commerciales.

Les délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire sont prises à la majorité des deux tiers des voix des membres présents ou représentés.

Le texte des résolutions proposées doit être tenu à la disposition des actionnaires, au siège de la société quinze jours au moins avant la date de la réunion de la première Assemblée.

▪ **Pouvoirs** : L'Assemblée Générale Extraordinaire peut, apporter aux statuts toute modification autorisée par les lois et règlements sur les sociétés. L'Assemblée Générale Extraordinaire ne peut ni changer la nationalité de la société ni augmenter les engagements des actionnaires sauf consentement unanime de tous les actionnaires.

Toutefois, les statuts peuvent être modifiés par le président directeur général ou le directeur général adjoint, lorsque cette modification est effectuée en application de dispositions légales ou réglementaires qui la prescrivent. Les statuts sont soumis dans leur version modifiée à l'approbation de la première assemblée générale suivante.

2 - 2 – RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL DE LA SOCIETE :

Capital Social : 25.000.000 dinars
Nombre d'actions : 5.000.000 actions
Libération : Intégrale
Jouissance : 1^{er} janvier 2012
Nominal : 5 dinars
Forme des actions : Nominative
Catégorie : Ordinaire

2 - 3 – EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL :

Organe de décision	Nature de l'opération	Montant de l'opération	Capital en circulation	Valeur nominale	Nombre d'actions
AG constitutive du 22/10/92	Capital initial	5.000.000 DT	5.000.000 DT	10	500.000
AGE du 11/04/95	Augmentation en numéraires	2.500.000 DT	7.500.000 DT	10	750.000
AGE du 02/08/01	Augmentation en numéraires	2.500.000 DT	10.000.000 DT	10	1.000.000
AGE du 26/04/2007	Augmentation par incorporation de réserves*	2.500.000 DT	12.500.000 DT	5	2.500.000
AGE du 26/04/2007	Réduction de la Valeur Nominale de 10 à 5 DT*			5	
AGE du 26/04/2007	Augmentation par incorporation de réserves**	2.500.000 DT	15.000.000 DT	5	3.000.000
AGE du 25/05/2010	Augmentation par incorporation de réserves***	5.000.000 DT	20.000.000 DT	5	4.000.000
AGE du 24/05/2011	Augmentation par incorporation de réserves****	5.000.000 DT	25.000.000 DT	5	5.000.000

*Au cours de l'année 2007, la CIL a réalisé la première tranche de l'augmentation de capital par incorporation de réserves décidée par l'AGE du 26 avril 2007 qui a aussi décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de 10 à 5 dinars.

** Le conseil d'administration de la CIL, réuni le 18 décembre 2008, a décidé la réalisation de la deuxième tranche de l'augmentation de capital par incorporation de réserves pour porter ce dernier de 12,5 à 15 millions de dinars.

*** L'Assemblée Générale Extra ordinaire de la CIL, réunie le 25 mai 2010, a décidé d'augmenter le capital social de la CIL de 15 à 20 millions de dinars par incorporation de réserves et distribution d'actions gratuites à raison d'une (1) action gratuite pour trois (3) anciennes et portant jouissance à partir du 1^{er} janvier 2010 (l'attribution des actions gratuites est fixée à partir du 11 juin 2010).

**** L'Assemblée Générale Extra ordinaire de la CIL, réunie le 24 mai 2011, a décidé d'augmenter le capital social de la CIL de 20 à 25 millions de dinars par incorporation de réserves et distribution d'actions gratuites à raison d'une (1) action gratuite pour quatre (4) anciennes et portant jouissance à partir du 1^{er} janvier 2011 (l'attribution des actions gratuites est fixée à partir du 03 juin 2011).

2 - 4 – REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE AU 31 JUILLET 2013 :

Actionnariat	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions	Montant en DT	Pourcentage du capital
Actionnaires Tunisiens	1 762	4 969 174	24 845 870	99,38%
Personnes morales	165	3 345 582	16 727 910	66,91%
Ayant 3% et plus	7	2754 220	13 771 100	55,08%
Ayant plus 0,5% et moins de 3%	4	285 346	1 426 730	5,71%
Ayant au max 0,5%	154	306 016	1 530 080	6,12%
Personnes physiques	1 597	1 623 592	8 117 960	32,47%
Ayant 3% et plus	2	584 832	2 924 160	11,70%
Ayant plus 0,5% et moins de 3%	6	281 984	1 409 920	5,64%
Ayant au max 0,5%	1589	756 776	3 783 880	15,14%
Actionnaires Etrangers	11	15 689	78 445	0,31%
Personnes morales	7	14 474	72 370	0,29%
Ayant 3% et plus	0	0	-	0,00%
Ayant plus 0,5% et moins de 3%	1	0	-	0,00%
Ayant au max 0,5%	6	14 474	72 370	0,29%
Personnes physiques	4	1 215	6 075	0,02%
Ayant 3% et plus	0	0	-	0,00%
Ayant plus 0,5% et moins de 3%	0	0	-	0,00%
Ayant au max 0,5%	4	1 215	6 075	0,02%
Droits non encore convertis		15 137		
TOTAL	1 773	5 000 000	25 000 000	100,00%

Liste des actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 31 juillet 2013

Actionnariat	Nombre d'actions	Montant en DT	Pourcentage du capital
SGF-SICAF	1 011 044	5 055 220	20,22%
STE TOURISTIQUE OCEANA	499 999	2 499 995	10,00%
BOUAZIZ HABIB	499 126	2 495 630	9,98%
TTS Financière	406 950	2 034 750	8,14%
TUNISIAN TRAVEL SERVICE	375 000	1 875 000	7,50%
GAT	290 177	1 450 885	5,80%
Mohamed BRIGUI	155 321	776 605	3,11%
Total	3 237 617	16 188 085	64,75%

Pourcentage du capital et des droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 31 juillet 2013

Membres	Nombre d'actions et droit de vote	Montant en DT	Pourcentage du capital et des droits de vote
President du Conseil :			
M ^r Mohamed BRIGUI	155 321	776 605	3,11%
Administrateurs :			
M ^r Khaled BEN HASSINE	6 250	31 250	0,13%
Société Générale Financière - SICAF	1 011 044	5 055 220	20,22%
Tunisian Travel Services	375 000	1 875 000	7,50%
GAT	290 177	1 450 885	5,80%
Mr Habib Bouaziz	499 126	2 495 630	9,98%
M ^r Afif BEN YAHIA	0	-	-
M ^r Walid ZAHEG	0	-	-
M ^r Skander KAMOUN	11 552	57 760	0,23%
Total	2 338 570	10 291 465	46,77%

2 - 5 – DESCRIPTION SOMMAIRE DU GROUPE CIL AU 31 DECEMBRE 2012:

2 - 5 - 1 – PRESENTATION GENERALE DU GROUPE CIL :

Le groupe « Compagnie Internationale de Leasing » est composé de trois sociétés spécialisées chacune dans l'un des métiers de la finance à savoir le leasing, l'intermédiation en bourse et le capital investment.

Le groupe « CIL » est composé de trois sociétés spécialisées chacune dans l'un des métiers de la finance qui sont le leasing, l'intermédiation en bourse et la capital investissement.

- La Compagnie Internationale de Leasing « C.I.L » a été créée en octobre 1992 avec comme objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.

Le capital social de la Compagnie Internationale de Leasing s'élève à la clôture de l'exercice 2012, à la somme de D : 25.000.000 divisé en 5.000.000 actions de D : 5 chacune.

Les titres de la société sont admis à la côte de la bourse depuis l'année 1995.

- La Compagnie Générale d'Investissement « CGI » est une société anonyme constituée en octobre 1994. Elle a pour objet principal le commerce et la gestion des valeurs mobilières et notamment :

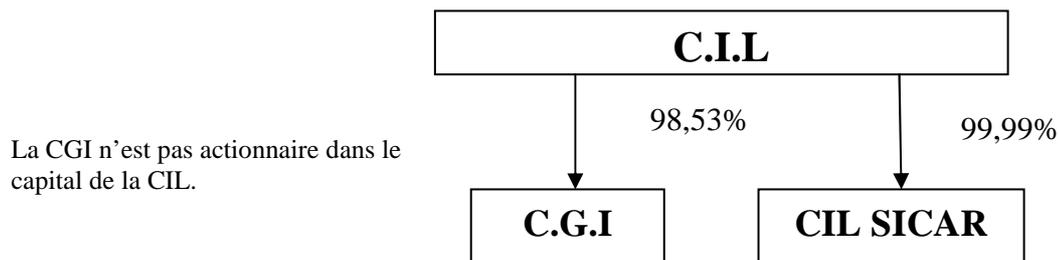
- La négociation de valeurs mobilières sur le marché pour le compte de clients ;
- La gestion de portefeuilles titres pour le compte de clients ;
- Le placement de titres et la garantie de bonne fin des émissions ;
- La gestion de fonds et organismes de placement collectif en valeurs mobilières ;
- L'ingénierie financière et le conseil.

Le capital social de la Compagnie Générale d'Investissement « CGI » s'élève à la clôture de l'exercice 2012 à D : 1.250.000, divisé en 250.000 actions de D : 5 chacune, totalement libérées.

- La société d'investissement à capital risque « CIL SICAR » est une société anonyme de droit tunisien constituée en 2010. Elle a pour objet la participation, pour son propre compte ou pour le compte des tiers et en vue de sa rétrocession, au renforcement des opportunités d'investissement et des fonds propres des entreprises et notamment, des entreprises promues par les nouveaux promoteurs, des entreprises implantées dans les zones de développement régional, des entreprises objet d'opérations de mise à niveau ou rencontrant des difficultés économiques, ainsi que des entreprises qui réalisent des investissements permettant de promouvoir la technologie ou sa maîtrise ainsi que l'innovation dans tous les secteurs économiques.

Le capital social de la société d'investissement à capital risque « CIL SICAR » s'élève à la clôture de l'exercice 2012 à D : 5.000.000, divisé en 500.000 actions de D : 10 chacune, libérées à hauteur de D : 4.250.000.

Schéma du groupe au 31/12/2012:



Chiffres clés du groupe C.I.L au 31/12/2012 :

						En Dt	
	Capitaux propres avant affectation	Produits d'exploitation	Résultat d'exploitation	Résultat net	Total passif	Charges financières nettes	Dividendes distribués au titre de 2012
C.I.L	50 980 644	18 273 038	11 195 220	9 108 340	303 401 602	14 529 306	0,750
C.G.I	888 456	532 757	-376 650	-307 042	955 381	212	-
CIL SICAR	4 432 432	161 978	106 826	99 169	12 262	-78	-

Les engagements financiers du groupe au 31/12/2012 :

				En Dt
	CGI	CIL SICAR	CIL	Groupe CIL consolidé
- Emprunts bancaires	0	0	98 814 549	98 814 549
- Emprunts obligataires	0	0	136 240 000	134 910 000
- Billet de trésorerie et assimilés*	0	0	20 650 000	20 650 000
Total Emprunts	0	0	255 704 549	254 374 549
- Intérêts courus nets des charges constatées d'avance	0	0	5 767 233	5 705 084
Total dettes rattachées	0	0	5 767 233	5 705 084
Total Emprunts et Dettes rattachées	0	0	261 471 782	260 079 633

* Billets de trésorerie et certificats de leasing à moins d'un an.

Politique actuelle et future de financement inter-sociétés du groupe :

Il n'existe pas de financement inter-sociétés au sein du groupe CIL.

Il est à signaler, par ailleurs, que la CGI a souscrit à certains emprunts obligataires lancés par la CIL et qu'au 31/12/2012 les échéances en principal restant à rembourser par la Compagnie Internationale de Leasing au profit de la CGI totalisent 120.000 DT.

IL est à signaler également, que la CIL SICAR a souscrit à l'emprunt CIL 2011/1 pour un montant de 750.000 DT et à l'emprunt CIL 2012/1 pour un montant de 610.000 DT.

2 - 5 - 2 – RELATION AVEC LES SOCIETES DU GROUPE AU 31 DECEMBRE 2012:

Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe :

Prêts octroyés :

Néant.

Crédits reçus des sociétés du groupe :

La CIL a émis, le 27 Janvier 2012 un billet de trésorerie de D : 1 000 000 qui a été souscrit par la Société d'Investissement à Capital Risque « CIL SICAR », dans laquelle elle détient 99,99% du capital, échéant le 27 mars 2012, au taux facial de 4,75%. Le montant des intérêts supportés s'élève à D : 7 854.

La CIL a émis, le 28 juin 2012 un billet de trésorerie de D : 500 000 qui a été souscrit par la Société d'Investissement à Capital Risque « CIL SICAR », dans laquelle elle détient 99,99% du capital, échéant le 26 septembre 2012, au taux facial de 5,45%. Le montant des intérêts supportés s'élève à D : 6 721.

La CIL a émis, le 12 juillet 2012 un billet de trésorerie de D : 500 000 qui a été souscrit par la Société d'Investissement à Capital Risque « CIL SICAR », dans laquelle elle détient 99,99% du capital, échéant le 10 octobre 2012, au taux facial de 5,45%. Le montant des intérêts supportés s'élève à D : 6 721.

La CIL a émis, le 24 octobre 2012 un billet de trésorerie de D : 1 000 000 qui a été souscrit par la Société d'Investissement à Capital Risque « CIL SICAR », dans laquelle elle détient 99,99% du capital, échéant le 3 décembre 2012, au taux facial de 5,8%. Le montant des intérêts supportés s'élève à D : 6 403.

Les créances et les dettes commerciales inter-groupe :

Le solde du compte CGI tel qu'il figure au niveau de la comptabilité de la CIL est créditeur de 8 089,498DT. Le solde du compte CIL SICAR tel qu'il figure au niveau de la comptabilité de la CIL est débiteur de 0DT.

Les apports en capital :

Au 31-12-2012, la CIL détient 99,99% du capital de CIL SICAR.

Au 31-12-2012, la CIL détient 98,53% du capital de la CGI.

Garanties et sûretés réelles données ou reçues ; et cautions données ou reçues des sociétés du groupe :

- | | |
|----------------------------------|-----------------|
| - Garanties et sûretés réelles : | - Cautions : |
| Données : néant | Données : néant |
| Reçues : néant | Reçues : néant |

Relations commerciales entre la CIL et les sociétés du groupe

- Chiffre d'affaires réalisé par la CIL avec la CGI : néant
- Les achats ou ventes d'immobilisations corporelles ou autres éléments d'actifs inter-groupe : néant
- Les prestations de service reçues ou données : La CGI représente la filiale de la CIL. Cette dernière est cliente de la CGI, à qui elle confie les opérations de mise en place et de gestion des emprunts obligataires qu'elle émet. La somme des prestations de service réalisées par la CGI pour le compte de la CIL totalise, à 156 539 DT pour l'année 2012.
- Les contrats de gestion : néant.
- Les contrats de location : la CGI loue un étage de l'immeuble appartenant à la Compagnie Internationale de Leasing, et constituant son siège social au 16, Avenue Jean Jaurès à Tunis. Le montant annuel du loyer en 2012 est de 39 125 DT HT.

2 - 6 – RELATIONS AVEC LES AUTRES PARTIES LIEES AU 31 DECEMBRE 2012 AUTRES QUE LES SOCIETES DU GROUPE* :

2 - 6 - 1 – RELATIONS AVEC LES AUTRES PARTIES LIEES AU 31 DECEMBRE 2012:

- SOCIETE AGRO SERVICE :

Le conseil d'administration réuni le 22 mai 2003 a entériné la décision de la direction générale relative à l'accord à la société AGRO-SERVICES d'un crédit de 180 000 DT pour l'acquisition d'un terrain ayant fait l'objet d'hypothèque au profit de la CIL. Les conditions de taux d'intérêt seront définitivement arrêtées en fonction de la plus ou moins value que la société réalisera sur la vente dudit terrain.

Le solde de ce compte s'élève au 31 décembre 2012 à 272 626 DT et a été totalement provisionné.
Par ailleurs, la CIL a constaté parmi ses produits de 2012, des intérêts pour un montant de D : 13 670.

- SOCIETE TOURISTIQUE OCEANA :

Au cours de l'exercice 2012, la CIL a mis en force 2 contrats de leasing au profit la société touristique OCEANA, dans laquelle elle détient 4,91% du capital, pour une valeur totale de 221 917 DT.

- Un contrat de D : 131.535 pour une durée de 3 ans et à un taux d'intérêt de 8,44%, portant sur le financement de matériel de transport.
- Un contrat de D : 90.382 pour une durée de 5 ans et à un taux d'intérêt de 8%, portant sur le financement de divers équipement hôteliers.

Au 31/12/2012, l'encours global des crédits de la société OCEANA est de 2 348 880 DT.

Au cours de l'année 2012, la société OCEANA a facturé à la CIL la somme de 34 901 DT HT représentant les frais de personnel mis à la disposition de cette dernière.

* Telles que définies par l'article 23 de la loi n° 2001-61 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit.

2 - 6 - 2 – INFORMATIONS SUR LES ENGAGEMENTS :

NOM OU RAISON SOCIALE	Engagements	
	Montant en DT	Conditions
Actionnaires détenant directement 5% du capital de l'établissement.		
OCEANA	2 348 880	3-6 ans 8% à 10%
Les entreprises dans les quelles un des propriétaires ou associé ou mandataire délégué est directeur ou membre de son conseil d'administration ou de son conseil de surveillance ou de la société.		
OCEANA	2 348 880	3-6 ans 8% à 10%

- Rémunération des dirigeants :

- Le Président Directeur Général de la CIL a bénéficié au titre de l'année 2012 de :

- ✓ Une rémunération brute de D : 253 380
- ✓ Une voiture de service est mise à sa disposition pour les besoins de ses déplacements professionnels.

- Le Directeur Général Adjoint a bénéficié au titre de l'année 2012 jusqu'au 17 février 2012, date de son départ à la retraite de :

- ✓ Une rémunération brute de D : 79 133
- ✓ Un montant de D : 30 995 de congés payés.
- ✓ Une voiture de service est mise à sa disposition pour les besoins de ses déplacements professionnels.

Par ailleurs, le directeur général adjoint bénéficie d'une indemnité de départ à la retraite équivalente à 50% de son salaire annuel.

Cet engagement est couvert par une police d'assurance, le montant supporté à ce titre en 2012 s'est élevé à D : 3.779.

A partir du 18 février 2012, et sur l'autorisation du conseil d'administration réuni le 5 avril 2012, le Directeur Général Adjoint continue à assurer ses fonctions au sein de la CIL, moyennant la prise en charge par cette dernière de 90% du total de ses rémunérations, toutes charges comprises, servies par la société CIL SICAR, dans laquelle il assure la fonction de Président Directeur Général.

A ce titre, les charges supportées par la CIL en 2012, au titre de la rémunération du Directeur Général Adjoint s'élèvent à D 166 239 dont D 16 614 de charges sociales et fiscales.

Les charges supportées par la CIL SICAR se sont élevées à D 19 234, dont D 2 081 de charges sociales et fiscales.

2 - 6 - 3 – TRANSFERT DE RESSOURCES ET D'OBLIGATIONS :

Néant

2 - 7 – DIVIDENDES :

	2010	2011	en dinars 2012
Résultat net	10 356 962	8 203 155	9 108 340
Montant global des dividendes	3 000 000	3 750 000	3 750 000
Dividende par action	0,750	0,750	0,750
Date de mise en paiement	02/06/2011	31/05/2012	30/05/2013

2 - 8 – MARCHE DES TITRES DE L'EMETTEUR :

Les actions de la CIL sont négociées au marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Il existe à fin Juin 2013, douze emprunts obligataires en cours émis par l'émetteur qui sont cotés sur le marché obligataire sur vingt lignes de cotation, il s'agit de :

- CIL 2007/1 (5 ans, 6,50% et/ou TMM+1,25%)
- CIL 2007/2 (5 ans, 6,50% et/ou TMM+1,25%)
- CIL 2008/1 (5 ans, 6,50% et/ou TMM+1,125%).
- CIL 2008 emprunt subordonné (10 ans avec 5 années de franchise, 7,25% et/ou TMM + 1,50%).
- CIL 2009/1 (5 ans, 5,50% et/ou TMM+1%).
- CIL 2009/2 (5 ans, 5,375% et/ou TMM+0,75%).
- CIL 2009/3 (5 ans, 5,25% et/ou TMM+0,75%).
- CIL 2010/1 (5 ans, 5,25% et/ou TMM+0,75%).
- CIL 2010/2 (5 ans, 5,375% et/ou TMM+0,75%).
- CIL 2011/1 (5 ans, 5,50% et/ou TMM+0,75%).
- CIL 2012/1 (5 ans, 6,0% et/ou TMM+1,25%).
- CIL 2012/2 (5 ans, 6,5% et/ou TMM+1,75%)

2 - 9 – NOTATION DE LA SOCIETE :

Le juillet 1^{er} 2011, Fitch Ratings a revu les notes nationales attribuées à la Compagnie Internationale de Leasing à 'BBB (tun)' pour la note à long terme, placée sous surveillance négative, et 'F3 (tun)' pour la note à court terme, placée sous surveillance négative.

Le 21 décembre 2011, Fitch Ratings a abaissé la note nationale à long terme de la Compagnie Internationale de Leasing (CIL) de 'BBB(tun)' à 'BBB-(tun)' et a confirmé sa note à court terme 'F3(tun)'. Simultanément, l'agence a levé la surveillance négative sous laquelle ces notes avaient été placées. La perspective de la note nationale à long terme est stable.

Le 2 août 2012, Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme de la Compagnie Internationale de Leasing (CIL) 'BBB-(tun)' et sa note à court terme 'F3 (tun)'. La perspective de la note nationale à long terme est stable.

Le 13 février 2013, Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme de la Compagnie Internationale de Leasing (CIL) 'BBB-(tun)' et sa note à court terme 'F3 (tun)'. La perspective de la note nationale à long terme est stable.

FONDAMENTAUX DES NOTES

Les notes nationales de la CIL reflètent sa qualité de crédits sur une base intrinsèque. La confirmation des notes nationales de la CIL, reflète l'appréciation inchangée de Fitch sur la qualité de crédits de la société de leasing par rapport aux entités comparables sur la base de son financement, sa liquidité, sa qualité de crédit, son adéquation du capital, sa rentabilité et sa gouvernance. La perspective de sa note nationale à long terme est stable.

FACTEURS DE NOTATIONS

La liquidité reste un facteur clé de notation pour la majorité des sociétés de leasing tunisiennes. Le profil de refinancement de la CIL repose largement sur les émissions obligataires. De ce fait, la liquidité de la CIL s'est détendue en 2012 avec la réouverture progressive du marché obligataire, malgré des coûts plus élevés. La possibilité de se financer auprès d'institutions multilatérales ou supranationales a également apporté un répit à la CIL.

La qualité d'actifs de la CIL, bien que sous pression, ne s'est pas détériorée à la fin du 3T 2012. Fitch sera toutefois en mesure d'apprécier le risque de crédits après la publication des chiffres de fin d'exercice audités. Les ratios de la CIL restent meilleurs que la moyenne du marché.

Dans l'ensemble, les indicateurs de rentabilité de la CIL se sont améliorés au 1S 2012 après une année 2011 difficile, tendance que Fitch s'attend à voir se poursuivre au 2S 2012.

FACTEURS DE SENSIBILITE DES NOTES

La note de la CIL serait dégradée si son accès à la liquidité se trouvait limité, que se soit au niveau de son émission de dette ou de sa ligne de crédit bancaire.

Le potentiel de relèvement des notes de la CIL est limité par une liquidité fragile.

FACTEURS DE NOTATION- DETTES SUBORDONNEE

Les émissions de dettes subordonnées notées de la CIL sont des émissions dites « Lower Tier 2 » qui sont notées trois crans en-dessous de sa note nationale à long terme, compte tenu des faibles perspectives de récupération auxquelles un investisseur ayant invest dans ce type de dettes peut s'attendre en cas de défaut.

Compagnie Internationale de Leasing

Note nationale à long terme : confirmé à 'BBB-(tun)'; perspective stable

Note nationale à court terme : confirmée à 'F3 (tun)'

Note nationale de dettes senior : confirmée à 'BBB-(tun)'

Note nationale de dette subordonnée : confirmée à 'BB-(tun)'.

La note nationale "F3" indique : des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.

La note nationale "BBB-" indique : des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. (Voir échelle de notation page 33).

LETTRE DE NOTATION

Tunis, le 02 août 2012

Fitch ("Fitch") (voir définition ci-dessous) attribue les notes nationales suivantes à la **Compagnie Internationale de Leasing (CIL)** :

- Note nationale à long terme : BBB-(tun) ; Perspective Stable
- Note nationale à court terme : F3(tun)
- Note nationale de dette senior : BBB-(tun)
- Note nationale de dette subordonnée : BB-(tun)

Ces notes sont publiées et mises à jour sur les sites web publics de Fitch : www.fitchratings.com.tn et/ou www.fitchratings.com

Les notes attribuées par Fitch reposent sur les documents et informations fournis par l'émetteur et les tiers, sous réserve de la réception des documents définitifs de l'émission de titres. Pour établir et assurer le suivi de ses notes, Fitch s'appuie sur les informations factuelles qu'elle reçoit des émetteurs et des garants, ainsi que de toute autre source qu'elle juge crédible. Fitch procède à un examen raisonnable des informations factuelles qu'elle utilise, conformément à sa méthodologie de notation, et vérifie de manière raisonnable ces informations auprès de sources indépendantes, dans la mesure où de telles sources existent pour un titre donné ou une juridiction précise.

La nature de l'examen factuel de Fitch et l'ampleur des vérifications obtenues auprès de tiers varient en fonction du titre noté et de son émetteur, et d'un ensemble d'autres facteurs tels que les obligations et pratiques en vigueur dans la juridiction dans laquelle le titre noté est offert et vendu et/ou dans laquelle l'émetteur est domicilié, la disponibilité et la nature des informations publiques existantes, l'accès à l'équipe dirigeante de l'émetteur et ses conseillers, la disponibilité des vérifications déjà effectuées par des tiers, telles que rapports d'audit, lettres de procédures convenues, évaluations, rapports actuariels, rapports d'ingénierie, avis juridiques et autres rapports fournis par des tiers, et la disponibilité de sources de vérification par des tiers indépendantes et compétentes, pour le titre spécifique ou dans la juridiction spécifique de l'émetteur.

Les utilisateurs des notes de Fitch doivent comprendre que ni une enquête approfondie sur les points de fait, ni un contrôle effectué par des tiers ne peuvent garantir que toutes les informations sur lesquelles Fitch se fonde pour établir sa notation seront précises et complètes. En fin de compte, l'émetteur et ses conseillers assument la responsabilité de l'exactitude des informations qu'ils fournissent à Fitch et au marché en transmettant leurs documents et autres rapports. Pour émettre ses notes, Fitch doit s'appuyer sur le travail des experts, notamment des auditeurs indépendants pour les états financiers, et des avocats pour les aspects juridiques et fiscaux. Par ailleurs, les notes sont par nature prévisionnelles et intègrent des hypothèses et des pronostics sur des événements futurs, par nature impossibles à vérifier en tant que faits. En conséquence, malgré les vérifications menées sur les faits existants, les notes peuvent être affectées par des événements futurs ou des conditions qui n'étaient pas attendus au moment de leur émission ou de leur confirmation.

Fitch s'emploie à continuellement améliorer ses critères et méthodologies de notation, des mises à jour périodiques sont ainsi effectuées sur son site web des descriptions des critères et méthodologies applicables aux différents types de titres. Les critères et méthodologies utilisées pour déterminer une action sur une note sont ceux en vigueur au moment où cette action sur la note est réalisée, soit à la date du commentaire de Fitch de cette action sur la note. Chaque commentaire d'action sur une note fournit des informations sur les critères et méthodologies utilisés pour aboutir à la note considérée, ces critères et méthodologies pouvant éventuellement différer des critères et méthodologies généraux applicables à ce type de titre tel qu'apparaissant sur le site web à ce moment. Pour cette raison, vous

Fitch North Africa S.A

Société Anonyme au capital de 300 000 Dinars Tunisiens

18A, rue de Médiine - 1002 Tunis - Tunisie - Tél. : (216) 71 84 48 05 / 71 84 09 02 - Fax : (216) 71 79 19 10 - Site Web : www.fitchratings.com.tn

R.C. : B198191996 - Code TVA : 578637P/A/M/000

êtes invités à toujours consulter le commentaire de l'action sur une note pour être précisément informés des fondements de cette note.

En aucune façon les notes ne peuvent être assimilées à une recommandation ou une suggestion directe ou indirecte d'acheter, de vendre, de réaliser ou de conserver tout investissement, prêt ou titre ; de même, elles ne recommandent pas, ni ne suggèrent, la mise en place d'une stratégie d'investissement à l'égard de tout investissement, prêt, titre, ou tout émetteur. Les notes n'expriment aucun avis sur l'adéquation du prix du marché, la pertinence de tout investissement, prêt ou titre pour un investisseur particulier (incluant, sans limitation, tout traitement comptable et/ou réglementaire) ou la fiscalité (exonération ou imposition) des paiements réalisés au titre de tout investissement, prêt ou titre. Fitch n'est pas votre conseiller et ne vous fournit, ni ne fournit à aucun tiers, aucun conseil financier ni services juridiques, d'audit, comptables, d'expertise, d'évaluation ou actuariels. En aucun cas une confirmation de note ne saurait se substituer à de tels conseils ou services.

Les notes sont fondées sur des méthodes et des critères établis, soumis par Fitch à des évaluations et des mises à jour permanentes. Dans ce contexte, les notes sont le fruit d'un travail collectif de Fitch et aucun individu ni groupe d'individus ne saurait en être tenu pour seul responsable. Tous les auteurs des rapports de Fitch sont collectifs. Les individus identifiés dans un rapport de Fitch ont contribué aux opinions qu'il contient, mais sans en être les seuls responsables. Ils ne sont nommés qu'à des fins de contact.

L'attribution d'une note par Fitch n'équivaut pas à un consentement pour l'utilisation de son nom comme expert dans le cadre de toute déclaration d'inscription ou autre production de documents imposées par les lois américaines, britanniques, ou toute autre législation pertinente sur les valeurs mobilières. Fitch n'autorise pas la mention de sa note ni la reproduction de la lettre faisant état de sa décision sur la note dans un document d'information en vue d'un investissement, quel qu'il soit.

Fitch demande à l'émetteur et aux autres parties de lui communiquer rapidement toute information susceptible d'affecter les notes, afin que ces dernières demeurent appropriées. Les notes peuvent être relevées, abaissées, supprimées ou placées sous surveillance suite à une modification des informations, la survenue de nouvelles informations, un changement dans leur exactitude ou leur inadéquation, ou pour toute autre raison jugée suffisante par Fitch.

Rien dans la présente lettre ne vise à créer une relation fiduciaire entre Fitch et vous, ou entre Fitch et tout utilisateur de ses notes, et elle ne saurait être interprétée dans ce sens.

Dans cette lettre, « **Fitch** » désigne Fitch North Africa et toute filiale de celle-ci, ainsi que leurs ayants droit.

Cordiales salutations,



Ikbel Bedoui
Directeur Général
Fitch North Africa

Compagnie Internationale de Leasing

Update

Notes

Notes nationales

Long terme	BBB-(tun)
Court terme	F3(tun)

Risque Souverain

IDR ^a LT en monnaie étrangère	BBB-
IDR ^a LT en monnaie locale	BBB
Note de plafond souverain	BBB

Perspective

Note Nationale à Long Terme	Stable
IDR ^a LT en monnaie étrangère du souverain	Négative
IDR ^a LT en monnaie locale du souverain	Négative

^a IDR (Issuer Default Rating) – Note de Défaut Emetteur

Données Financières

Compagnie Internationale de Leasing

	30 juin 12	31 déc 11
Total Bilan (Mio USD)	216,1	226,0
Total Bilan (Mio TND)	345,9	338,8
Fonds propres (Mio TND)	45,8	46,2
Résultat d'exploitation (Mio TND)	4,6	10,1
Résultat net (Mio TND)	3,7	8,2
Résultat d'exploitation/ Actifs Moyens (%)	2,7	3,0
Résultat d'exploitation/ Fonds propres moyens (%)	20,1	23,3
Ratio Tier 1 (%)	12,75	13,05
Fonds propres durs (Fitch)/ Actifs pondérés	13,50	14,43

Analystes

Sonia Trabelsi
+33 1 44 29 91 42
sonia.trabelsi@fitchratings.com

Francois-Xavier Marchand
+33 1 44 29 91 46
francois-xavier.marchand@fitchratings.com

Fondements des notes attribuées

Des notes basées sur les qualités intrinsèques : Les notes nationales de la Compagnie Internationale de Leasing (CIL) reflètent une qualité d'actifs dégradée et une liquidité plus tendue que celle de ses pairs. Elles tiennent néanmoins compte d'une rentabilité satisfaisante et d'un ratio de capital Tier 1 stabilisé, bien que d'un niveau modeste.

Une conjoncture économique difficile: Après une année de récession économique (PIB réel en recul de 1,8% en 2011) et en dépit de signes de reprise au S1 2012, l'économie tunisienne demeure fragile. Cette conjoncture économique difficile s'est répercutée sur le secteur financier (en particulier sur le secteur du *leasing*) par une baisse générale de la liquidité et une hausse des coûts de financement qui s'est prolongée au S1 2012, par une contraction de la production (-18% en 2011, mais +39% au T1 2012) et une montée importante des impayés.

Une qualité d'actifs dégradée : Les tensions observées sur la qualité d'actifs de la CIL depuis fin 2010 pourraient se prolonger au S2 2012, en raison de son stock important de crédits rééchelonnés (classés en créances saines à fin 2011 et représentant 9% du portefeuille de prêts) et de la forte concentration de son portefeuille de prêts. Malgré d'importantes dotations aux provisions, les créances douteuses non provisionnées représentaient une part relativement élevée (22%) des fonds propres à fin juin 2012.

Une rentabilité affaiblie mais résiliente: En dépit du recul de son activité en 2011 (-17% en production) et de la baisse de la marge nette d'intérêt, la CIL a pu maintenir sa rentabilité courante en portant ses efforts sur le recouvrement de prêts, en stabilisant ses dotations aux provisions et en exerçant un strict contrôle sur ses coûts d'exploitation. Fitch estime que la rentabilité de la CIL en 2012 dépendra largement de l'efficacité dont la société fera preuve dans le recouvrement de ses créances, notamment les prêts rééchelonnés.

Une liquidité encore étroite : N'étant pas adossée à un groupe bancaire, la CIL est très dépendante des marchés financiers pour son financement. De plus, les sources de refinancement disponibles en cas d'urgence sont réduites. Toutefois, la diminution de son activité de prêts en 2011 (qui a entraîné celle des besoins de financement), le succès de l'émission de 20 Mio TND d'obligations à cinq ans au T1 2012 et de nouvelles lignes de crédit tirées au T3 2012 permettent d'alléger les tensions sur la liquidité de la CIL.

Un niveau de capitalisation modeste: Le niveau de fonds propres de la CIL reste modeste dans l'absolu et en termes relatifs compte tenu de son profil de risque et se situe en retrait par rapport à certains de ses pairs.

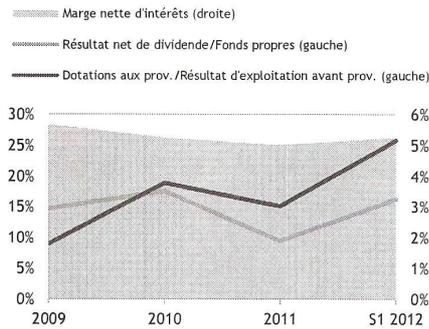
Un soutien incertain : Le capital de la CIL est contrôlé à hauteur de 33% par son président directeur général au travers d'une société d'investissement, d'une société touristique et en nom propre. En l'absence d'un actionnaire institutionnel majoritaire, Fitch estime qu'en cas de nécessité, un soutien extérieur serait possible mais non certain.

Perspectives et éléments déterminants des notes

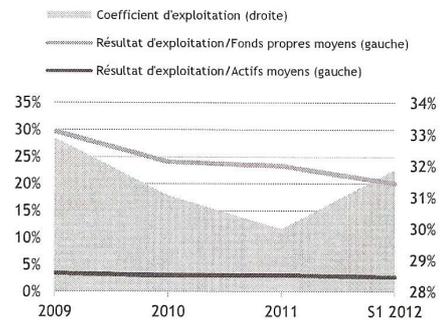
Une dégradation accrue des indicateurs financiers : Les notes pourraient être menacées en cas de tensions plus importantes sur la liquidité ou d'une forte détérioration de la qualité d'actifs. A l'inverse, leur relèvement serait favorisé par des conditions de refinancement et une solvabilité plus confortables, ainsi que par une amélioration de la qualité d'actifs de la société.

Source: Compagnie Internationale de Leasing; Fitch.

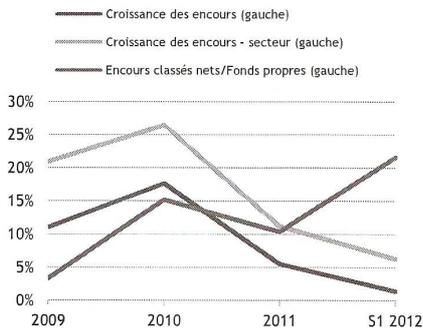
Marges



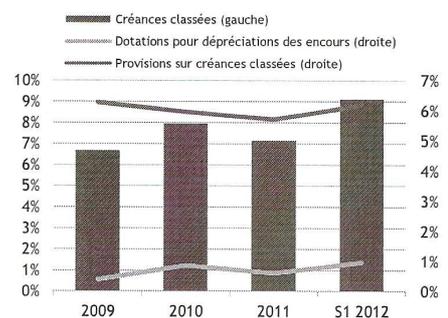
Rentabilité



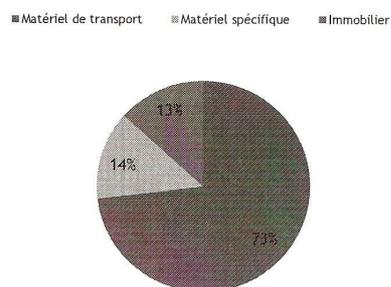
Evolution des crédits



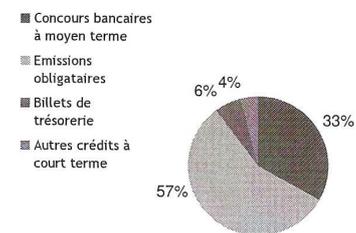
Qualité d'actifs (% des encours bruts)



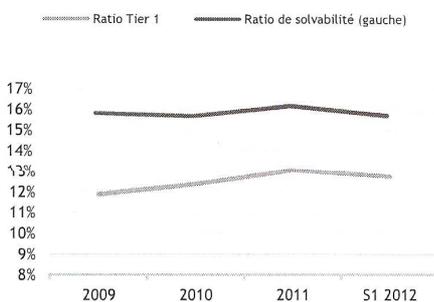
Portefeuille de crédits (à fin 2011)



Ressources (hors fonds propres) à fin juin 2012



Capital et effet de levier



Critères applicables

Global Financial Institutions Rating Criteria (août 2012)
 Finance and Leasing Companies Criteria (décembre 2011)

Compagnie Internationale de Leasing Income Statement

	30 Jun 2012		31 Dec 2011		31 Dec 2010		31 Dec 2009		31 Dec 2008		
	6 Months - Interim	6 Months - Interim	As % of	Year End							
	USDm	TNDm	Earning	TNDm	Earning	TNDm	Earning	TNDm	Earning	TNDm	
	Unaudited	Unaudited	Assets	Unqualified	Assets	Unqualified	Assets	Unqualified	Assets	Unaudited	Assets
1. Interest Income on Loans	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
2. Other Interest Income	9.7	15.6	9.24	31.1	9.32	29.3	9.36	26.9	9.69	24.2	10.40
3. Dividend Income	0.1	0.2	0.12	0.1	0.03	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-
4. Gross Interest and Dividend Income	9.9	15.8	9.36	31.2	9.35	29.3	9.36	26.9	9.69	24.2	10.40
5. Interest Expense on Customer Deposits	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
6. Other Interest Expense	4.4	7.0	4.15	14.9	4.46	13.8	4.41	12.4	4.47	12.0	5.16
7. Total Interest Expense	4.4	7.0	4.15	14.9	4.46	13.8	4.41	12.4	4.47	12.0	5.16
8. Net Interest Income	5.5	8.8	5.21	16.3	4.88	15.5	4.95	14.5	5.23	12.2	5.24
9. Net Gains (Losses) on Trading and Derivatives	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.2	0.07	0.3	0.13
10. Net Gains (Losses) on Other Securities	0.0	0.0	0.00	0.3	0.09	0.2	0.06	0.0	0.00	0.0	0.00
11. Net Gains (Losses) on Assets at FV through Income Statement	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
12. Net Insurance Income	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
13. Net Fees and Commissions	n.a.	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
14. Other Operating Income	0.2	0.3	0.18	0.4	0.12	0.4	0.13	0.2	0.07	0.2	0.09
15. Total Non-Interest Operating Income	0.2	0.3	0.18	0.7	0.21	0.6	0.19	0.4	0.14	0.5	0.21
16. Personnel Expenses	1.1	1.8	1.07	3.1	0.93	2.8	0.89	2.7	0.97	2.2	0.95
17. Other Operating Expenses	0.7	1.1	0.65	2.0	0.60	2.2	0.70	2.2	0.79	1.8	0.77
18. Total Non-Interest Expenses	1.8	2.9	1.72	5.1	1.53	5.0	1.60	4.9	1.77	4.0	1.72
19. Equity-accounted Profit/ Loss - Operating	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
20. Pre-Impairment Operating Profit	3.9	6.2	3.67	11.9	3.57	11.1	3.55	10.0	3.60	8.7	3.74
21. Loan Impairment Charge	1.0	1.6	0.95	2.0	0.60	2.5	0.80	1.0	0.36	2.9	1.25
22. Securities and Other Credit Impairment Charges	0.0	0.0	0.00	-0.2	-0.06	-0.4	-0.13	-0.1	-0.04	0.3	0.13
23. Operating Profit	2.9	4.6	2.72	10.1	3.03	9.0	2.88	9.1	3.28	5.5	2.36
24. Equity-accounted Profit/ Loss - Non-operating	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
25. Non-recurring Income	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	3.4	1.09	0.1	0.04	0.0	0.00
26. Non-recurring Expense	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.1	0.04	0.0	0.00
27. Change in Fair Value of Own Debt	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
28. Other Non-operating Income and Expenses	0.0	0.0	0.00	0.1	0.03	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
29. Pre-tax Profit	2.9	4.6	2.72	10.2	3.06	12.4	3.96	9.1	3.28	5.5	2.36
30. Tax expense	0.6	0.9	0.53	2.0	0.60	2.1	0.67	1.8	0.65	1.2	0.52
31. Profit/Loss from Discontinued Operations	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
32. Net Income	2.3	3.7	2.19	8.2	2.46	10.3	3.29	7.3	2.63	4.3	1.85
33. Change in Value of AFS Investments	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
34. Revaluation of Fixed Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
35. Currency Translation Differences	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
36. Remaining OCI Gains/(losses)	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
37. Fitch Comprehensive Income	2.3	3.7	2.19	8.2	2.46	10.3	3.29	7.3	2.63	4.3	1.85
38. Memo: Profit Allocation to Non-controlling Interests	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
39. Memo: Net Income after Allocation to Non-controlling Interests	2.3	3.7	2.19	8.2	2.46	10.3	3.29	7.3	2.63	4.3	1.85
40. Memo: Common Dividends Relating to the Period	n.a.	n.a.	-	3.8	1.14	3.0	0.96	2.4	0.86	2.0	0.86
41. Memo: Preferred Dividends Related to the Period	n.a.	n.a.	-	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-

Exchange rate

USD1 = TND1.60030

USD1 = TND1.49930

USD1 = TND1.43790

USD1 = TND1.31730

USD1 = TND1.30990

Compagnie Internationale de Leasing Balance Sheet

	30 Jun 2012		31 Dec 2011		31 Dec 2010		31 Dec 2009		31 Dec 2008		
	6 Months - Interim USDm	6 Months - Interim TNDm	As % of Assets	Year End TNDm	As % of Assets						
Assets											
A. Loans											
1. Residential Mortgage Loans	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
2. Other Mortgage Loans	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
3. Other Consumer/ Retail Loans	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
4. Corporate & Commercial Loans	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
5. Other Loans	211.0	337.6	97.60	332.9	98.26	315.4	98.32	268.1	93.77	241.5	100.00
6. Less: Reserves for Impaired Loans/ NPLs	13.1	20.9	6.04	19.0	5.61	18.8	5.86	16.8	5.88	17.8	7.37
7. Net Loans	197.9	316.7	91.56	313.9	92.65	296.6	92.46	251.3	87.90	223.7	92.63
8. Gross Loans	211.0	337.6	97.60	332.9	98.26	315.4	98.32	268.1	93.77	241.5	100.00
9. Memo: Impaired Loans included above	19.2	30.8	8.90	23.8	7.02	25.1	7.82	17.9	6.26	18.9	7.83
10. Memo: Loans at Fair Value included above	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
B. Other Earning Assets											
1. Loans and Advances to Banks	4.3	6.9	1.99	5.1	1.51	4.6	1.43	5.6	1.96	4.4	1.82
2. Reverse Repos and Cash Collateral	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
3. Trading Securities and at FV through Income	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
4. Derivatives	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
5. Available for Sale Securities	0.0	0.0	0.00	0.5	0.15	0.7	0.22	15.2	5.32	1.1	0.46
6. Held to Maturity Securities	8.9	14.2	4.11	12.8	3.78	9.9	3.09	5.4	1.89	n.a.	-
7. At-equity Investments in Associates	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	3.5	1.45
8. Other Securities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
9. Total Securities	8.9	14.2	4.11	13.3	3.93	10.6	3.30	20.6	7.21	4.6	1.90
10. Memo: Government Securities included Above	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
11. Memo: Total Securities Pledged	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
12. Investments in Property	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
13. Insurance Assets	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
14. Other Earning Assets	1.1	1.7	0.49	1.5	0.44	1.2	0.37	n.a.	-	n.a.	-
15. Total Earning Assets	212.1	339.5	98.15	333.8	98.52	313.0	97.57	277.5	97.06	232.7	96.36
C. Non-Earning Assets											
1. Cash and Due From Banks	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.1	0.03	0.1	0.04
2. Memo: Mandatory Reserves included above	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
3. Foreclosed Real Estate	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
4. Fixed Assets	1.9	3.1	0.90	3.3	0.97	3.7	1.15	5.2	1.82	6.6	2.73
5. Goodwill	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
6. Other Intangibles	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
7. Current Tax Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
8. Deferred Tax Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
9. Discontinued Operations	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
10. Other Assets	2.1	3.3	0.95	1.7	0.50	4.1	1.28	3.1	1.09	2.1	0.87
11. Total Assets	216.1	345.9	100.00	338.8	100.00	320.8	100.00	285.9	100.00	241.5	100.00
Liabilities and Equity											
D. Interest-Bearing Liabilities											
1. Customer Deposits - Current	2.5	4.0	1.16	3.6	1.06	4.4	1.37	0.0	0.00	0.0	0.00
2. Customer Deposits - Savings	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
3. Customer Deposits - Term	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
4. Total Customer Deposits	2.5	4.0	1.16	3.6	1.06	4.4	1.37	0.0	0.00	0.0	0.00
5. Deposits from Banks	n.a.	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00	90.0	31.48	66.8	27.66
6. Repos and Cash Collateral	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
7. Other Deposits and Short-term Borrowings	17.7	28.3	8.18	22.0	6.49	11.3	3.52	8.0	2.80	n.a.	-
8. Total Deposits, Money Market and Short-term Funding	20.2	32.3	9.34	25.6	7.56	15.7	4.89	98.0	34.28	66.8	27.66
9. Senior Debt Maturing after 1 Year	149.6	239.4	69.21	242.2	71.49	238.3	74.28	123.1	43.06	116.6	48.28
10. Subordinated Borrowing	6.2	10.0	2.89	10.0	2.95	10.0	3.12	10.0	3.50	10.0	4.14
11. Other Funding	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
12. Total Long Term Funding	155.8	249.4	72.10	252.2	74.44	248.3	77.40	133.1	46.55	126.6	52.42
13. Derivatives	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
14. Trading Liabilities	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
15. Total Funding	176.0	281.7	81.44	277.8	82.00	264.0	82.29	231.1	80.83	193.4	80.08
E. Non-Interest Bearing Liabilities											
1. Fair Value Portion of Debt	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
2. Credit impairment reserves	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
3. Reserves for Pensions and Other	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.5	0.17	2.0	0.83
4. Current Tax Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
5. Deferred Tax Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
6. Other Deferred Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
7. Discontinued Operations	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
8. Insurance Liabilities	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
9. Other Liabilities	11.5	18.4	5.32	14.8	4.37	15.3	4.77	21.0	7.35	18.3	7.58
10. Total Liabilities	187.5	300.1	86.76	292.6	86.36	279.3	87.06	252.6	88.35	213.7	88.49
F. Hybrid Capital											
1. Pref. Shares and Hybrid Capital accounted for as Debt	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
2. Pref. Shares and Hybrid Capital accounted for as Equity	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
G. Equity											
1. Common Equity	28.6	45.8	13.24	46.2	13.64	41.5	12.94	33.3	11.65	27.8	11.51
2. Non-controlling Interest	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
3. Securities Revaluation Reserves	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-
4. Foreign Exchange Revaluation Reserves	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-
5. Fixed Asset Revaluations and Other Accumulated OCI	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-
6. Total Equity	28.6	45.8	13.24	46.2	13.64	41.5	12.94	33.3	11.65	27.8	11.51
7. Total Liabilities and Equity	216.1	345.9	100.00	338.8	100.00	320.8	100.00	285.9	100.00	241.5	100.00
8. Memo: Fitch Core Capital	28.6	45.8	13.24	46.2	13.64	41.5	12.94	33.3	11.65	n.a.	-
9. Memo: Fitch Eligible Capital	28.6	45.8	13.24	46.2	13.64	41.5	12.94	33.3	11.65	n.a.	-

Exchange rate

USD1 = TND1.60030

USD1 = TND1.49930

USD1 = TND1.43790

USD1 = TND1.31730

USD1 = TND1.30990

Compagnie Internationale de Leasing Summary Analytics

	30 Jun 2012	31 Dec 2011	31 Dec 2010	31 Dec 2009	31 Dec 2008
	6 Months - Interim	Year End	Year End	Year End	Year End
A. Interest Ratios					
1. Interest Income on Loans/ Average Gross Loans	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
2. Interest Expense on Customer Deposits/ Average Customer Deposits	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
3. Interest Income/ Average Earning Assets	9.44	9.58	9.92	10.54	11.14
4. Interest Expense/ Average Interest-bearing Liabilities	5.03	5.45	5.57	5.84	6.70
5. Net Interest Income/ Average Earning Assets	5.26	5.01	5.25	5.68	5.62
6. Net Int. Inc Less Loan Impairment Charges/ Av. Earning Assets	4.30	4.39	4.40	5.29	4.28
7. Net Interest Inc Less Preferred Stock Dividend/ Average Earning Assets	5.26	5.01	5.25	5.68	5.62
B. Other Operating Profitability Ratios					
1. Non-Interest Income/ Gross Revenues	3.30	4.12	3.73	2.68	3.94
2. Non-Interest Expense/ Gross Revenues	31.87	30.00	31.06	32.89	31.50
3. Non-Interest Expense/ Average Assets	1.70	1.54	1.65	1.86	1.77
4. Pre-impairment Op. Profit/ Average Equity	27.10	27.48	29.68	32.68	33.21
5. Pre-impairment Op. Profit/ Average Total Assets	3.64	3.59	3.66	3.79	3.85
6. Loans and securities impairment charges/ Pre-impairment Op. Profit	25.81	15.13	18.92	9.00	36.78
7. Operating Profit/ Average Equity	20.11	23.33	24.06	29.74	20.99
8. Operating Profit/ Average Total Assets	2.70	3.04	2.97	3.45	2.44
9. Taxes/ Pre-tax Profit	19.57	19.61	16.94	19.78	21.82
10. Pre-Impairment Operating Profit / Risk Weighted Assets	3.68	3.72	3.44	3.93	n.a.
11. Operating Profit / Risk Weighted Assets	2.73	3.15	2.79	3.57	n.a.
C. Other Profitability Ratios					
1. Net Income/ Average Total Equity	16.18	18.94	27.54	23.86	16.41
2. Net Income/ Average Total Assets	2.17	2.47	3.39	2.77	1.91
3. Fitch Comprehensive Income/ Average Total Equity	16.18	18.94	27.54	23.86	16.41
4. Fitch Comprehensive Income/ Average Total Assets	2.17	2.47	3.39	2.77	1.91
5. Net Income/ Av. Total Assets plus Av. Managed Securitized Assets	2.17	2.47	3.39	2.77	n.a.
6. Net Income/ Risk Weighted Assets	2.19	2.56	3.19	2.87	n.a.
7. Fitch Comprehensive Income/ Risk Weighted Assets	2.19	2.56	3.19	2.87	n.a.
D. Capitalization					
1. Fitch Core Capital/Weighted Risks	13.50	14.43	12.85	13.07	n.a.
2. Fitch Eligible Capital/ Weighted Risks	13.50	14.43	12.85	13.07	n.a.
3. Tangible Common Equity/ Tangible Assets	13.24	13.64	12.94	11.65	11.51
4. Tier 1 Regulatory Capital Ratio	12.75	13.05	12.37	11.88	11.72
5. Total Regulatory Capital Ratio	15.70	16.17	15.66	15.81	16.31
6. Core Tier 1 Regulatory Capital Ratio	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
7. Equity/ Total Assets	13.24	13.64	12.94	11.65	11.51
8. Cash Dividends Paid & Declared/ Net Income	n.a.	46.34	29.13	32.88	46.51
9. Cash Dividend Paid & Declared/ Fitch Comprehensive Income	n.a.	46.34	29.13	32.88	46.51
10. Cash Dividends & Share Repurchase/Net Income	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
11. Net Income - Cash Dividends/ Total Equity	16.25	9.52	17.59	14.71	8.27
E. Loan Quality					
1. Growth of Total Assets	2.10	5.61	12.21	18.39	14.78
2. Growth of Gross Loans	1.41	5.55	17.64	11.01	12.01
3. Impaired Loans(NPLs)/ Gross Loans	9.12	7.15	7.96	6.68	7.83
4. Reserves for Impaired Loans/ Gross loans	6.19	5.71	5.96	6.27	7.37
5. Reserves for Impaired Loans/ Impaired Loans	67.86	79.83	74.90	93.85	94.18
6. Impaired Loans less Reserves for Imp Loans/ Equity	21.62	10.39	15.18	3.30	3.96
7. Loan Impairment Charges/ Average Gross Loans	0.96	0.61	0.86	0.39	1.26
8. Net Charge-offs/ Average Gross Loans	-0.06	0.00	n.a.	n.a.	n.a.
9. Impaired Loans + Foreclosed Assets/ Gross Loans + Foreclosed Assets	9.12	7.15	7.96	6.68	7.83
F. Funding					
1. Loans/ Customer Deposits	8,440.00	9,247.22	7,168.18	n.a.	n.a.
2. Interbank Assets/ Interbank Liabilities	n.a.	n.a.	n.a.	6.22	6.59
3. Customer Deposits/ Total Funding excl Derivatives	1.42	1.30	1.67	0.00	0.00

Compagnie Internationale de Leasing

Reference Data

	30 Jun 2012		31 Dec 2011		31 Dec 2010		31 Dec 2009		31 Dec 2008		
	6 Months - Interim USDm	6 Months - Interim TNDm	As % of Assets	Year End TNDm	As % of Assets						
A. Off-Balance Sheet Items											
1. Managed Securitized Assets Reported Off-Balance Sheet	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
2. Other off-balance sheet exposure to securitizations	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
3. Guarantees	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
4. Acceptances and documentary credits reported off-balance sheet	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
5. Committed Credit Lines	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	44.9	15.70	n.a.	-
6. Other Contingent Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
7. Total Business Volume	216.1	345.9	100.00	338.8	100.00	320.8	100.00	330.8	115.70	241.5	100.00
8. Memo: Total Weighted Risks	212.0	339.2	98.06	320.2	94.51	323.0	100.69	254.7	89.09	n.a.	-
9. Fitch Adjustments to Weighted Risks.	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
10. Fitch Adjusted Weighted Risks	212.0	339.2	98.06	320.2	94.51	323.0	100.69	254.7	89.09	n.a.	-
B. Average Balance Sheet											
Average Loans	209.5	335.3	96.94	325.9	96.19	291.8	90.96	254.8	89.12	228.4	94.99
Average Earning Assets	210.4	336.7	97.34	325.6	96.10	295.3	92.05	255.1	89.23	217.2	89.94
Average Assets	214.0	342.4	98.99	331.7	97.90	303.4	94.58	263.7	92.24	225.7	93.46
Average Managed Securitized Assets (OBS)	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
Average Interest-Bearing Liabilities	174.8	279.8	80.89	273.6	80.76	247.6	77.18	212.3	74.26	179.2	74.20
Average Common equity	28.7	46.0	13.30	43.3	12.78	37.4	11.66	30.6	10.70	26.2	10.85
Average Equity	28.7	46.0	13.30	43.3	12.78	37.4	11.66	30.6	10.70	26.2	10.85
Average Customer Deposits	2.4	3.8	1.10	4.0	1.18	2.2	0.69	0.0	0.00	0.0	0.00
C. Maturities											
Asset Maturities:											
Loans & Advances < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Loans & Advances 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Loans and Advances 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Loans & Advances > 5 years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Debt Securities < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Debt Securities 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Debt Securities 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Debt Securities > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Liability Maturities:											
Retail Deposits < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Retail Deposits 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Retail Deposits 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Retail Deposits > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Other Deposits < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Other Deposits 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Other Deposits 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Other Deposits > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Senior Debt Maturing < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Senior Debt Maturing 3-12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Senior Debt Maturing 1- 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Senior Debt Maturing > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Total Senior Debt on Balance Sheet	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Fair Value Portion of Senior Debt	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Covered Bonds	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Subordinated Debt Maturing < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Subordinated Debt Maturing 3-12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Subordinated Debt Maturing 1- 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Subordinated Debt Maturing > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Total Subordinated Debt on Balance Sheet	6.2	10.0	2.89	10.0	2.95	10.0	3.12	10.0	3.50	10.0	4.14
Fair Value Portion of Subordinated Debt	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
D. Equity Reconciliation											
1. Equity	28.6	45.8	13.24	46.2	13.64	41.5	12.94	33.3	11.65	27.8	11.51
2. Add: Pref. Shares and Hybrid Capital accounted for as Equity	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
3. Add: Other Adjustments	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
4. Published Equity	28.6	45.8	13.24	46.2	13.64	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
E. Fitch Eligible Capital Reconciliation											
1. Total Equity as reported (including non-controlling interests)	28.6	45.8	13.24	46.2	13.64	41.5	12.94	33.3	11.65	27.8	11.51
2. Fair value effect incl in own debt/borrowings at fv on the B/S- CC only	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
3. Non-loss-absorbing non-controlling interests	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
4. Goodwill	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
5. Other intangibles	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
6. Deferred tax assets deduction	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
7. Net asset value of insurance subsidiaries	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
8. First loss tranches of off-balance sheet securitizations	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
9. Fitch Core Capital	28.6	45.8	13.24	46.2	13.64	41.5	12.94	33.3	11.65	n.a.	-
10. Eligible weighted Hybrid capital	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
11. Government held Hybrid Capital	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
12. Fitch Eligible Capital	28.6	45.8	13.24	46.2	13.64	41.5	12.94	33.3	11.65	n.a.	-
13. Eligible Hybrid Capital Limit	12.2	19.6	5.67	19.8	5.84	17.8	5.55	14.3	5.00	n.a.	-

Exchange Rate

USD1 = TND1.60030

USD1 = TND1.49930

USD1 = TND1.43790

USD1 = TND1.31730

USD1 = TND1.30990

The ratings above were solicited by, or on behalf of, the issuer, and therefore, Fitch has been compensated for the provision of the ratings.

ALL FITCH CREDIT RATINGS ARE SUBJECT TO CERTAIN LIMITATIONS AND DISCLAIMERS. PLEASE READ THESE LIMITATIONS AND DISCLAIMERS BY FOLLOWING THIS LINK: [HTTP://FITCHRATINGS.COM/UNDERSTANDINGCREDITRATINGS](http://FITCHRATINGS.COM/UNDERSTANDINGCREDITRATINGS). IN ADDITION, RATING DEFINITIONS AND THE TERMS OF USE OF SUCH RATINGS ARE AVAILABLE ON THE AGENCY'S PUBLIC WEB SITE AT WWW.FITCHRATINGS.COM. PUBLISHED RATINGS, CRITERIA, AND METHODOLOGIES ARE AVAILABLE FROM THIS SITE AT ALL TIMES. FITCH'S CODE OF CONDUCT, CONFIDENTIALITY, CONFLICTS OF INTEREST, AFFILIATE FIREWALL, COMPLIANCE, AND OTHER RELEVANT POLICIES AND PROCEDURES ARE ALSO AVAILABLE FROM THE CODE OF CONDUCT SECTION OF THIS SITE.

Copyright © 2012 by Fitch, Inc., Fitch Ratings Ltd. and its subsidiaries. One State Street Plaza, NY, NY 10004. Telephone: 1-800-753-4824, (212) 908-0500. Fax: (212) 480-4435. Reproduction or retransmission in whole or in part is prohibited except by permission. All rights reserved. In issuing and maintaining its ratings, Fitch relies on factual information it receives from issuers and underwriters and from other sources Fitch believes to be credible. Fitch conducts a reasonable investigation of the factual information relied upon by it in accordance with its ratings methodology, and obtains reasonable verification of that information from independent sources, to the extent such sources are available for a given security or in a given jurisdiction. The manner of Fitch's factual investigation and the scope of the third-party verification it obtains will vary depending on the nature of the rated security and its issuer, the requirements and practices in the jurisdiction in which the rated security is offered and sold and/or the issuer is located, the availability and nature of relevant public information, access to the management of the issuer and its advisers, the availability of pre-existing third-party verifications such as audit reports, agreed-upon procedures letters, appraisals, actuarial reports, engineering reports, legal opinions and other reports provided by third parties, the availability of independent and competent third-party verification sources with respect to the particular security or in the particular jurisdiction of the issuer, and a variety of other factors. Users of Fitch's ratings should understand that neither an enhanced factual investigation nor any third-party verification can ensure that all of the information Fitch relies on in connection with a rating will be accurate and complete. Ultimately, the issuer and its advisers are responsible for the accuracy of the information they provide to Fitch and to the market in offering documents and other reports. In issuing its ratings Fitch must rely on the work of experts, including independent auditors with respect to financial statements and attorneys with respect to legal and tax matters. Further, ratings are inherently forward-looking and embody assumptions and predictions about future events that by their nature cannot be verified as facts. As a result, despite any verification of current facts, ratings can be affected by future events or conditions that were not anticipated at the time a rating was issued or affirmed.

The information in this report is provided "as is" without any representation or warranty of any kind. A Fitch rating is an opinion as to the creditworthiness of a security. This opinion is based on established criteria and methodologies that Fitch is continuously evaluating and updating. Therefore, ratings are the collective work product of Fitch and no individual, or group of individuals, is solely responsible for a rating. The rating does not address the risk of loss due to risks other than credit risk, unless such risk is specifically mentioned. Fitch is not engaged in the offer or sale of any security. All Fitch reports have shared authorship. Individuals identified in a Fitch report were involved in, but are not solely responsible for, the opinions stated therein. The individuals are named for contact purposes only. A report providing a Fitch rating is neither a prospectus nor a substitute for the information assembled, verified and presented to investors by the issuer and its agents in connection with the sale of the securities. Ratings may be changed or withdrawn at anytime for any reason in the sole discretion of Fitch. Fitch does not provide investment advice of any sort. Ratings are not a recommendation to buy, sell, or hold any security. Ratings do not comment on the adequacy of market price, the suitability of any security for a particular investor, or the tax-exempt nature or taxability of payments made in respect to any security. Fitch receives fees from issuers, insurers, guarantors, other obligors, and underwriters for rating securities. Such fees generally vary from US\$1,000 to US\$750,000 (or the applicable currency equivalent) per issue. In certain cases, Fitch will rate all or a number of issues issued by a particular issuer, or insured or guaranteed by a particular insurer or guarantor, for a single annual fee. Such fees are expected to vary from US\$10,000 to US\$1,500,000 (or the applicable currency equivalent). The assignment, publication, or dissemination of a rating by Fitch shall not constitute a consent by Fitch to use its name as an expert in connection with any registration statement filed under the United States securities laws, the Financial Services and Markets Act of 2000 of Great Britain, or the securities laws of any particular jurisdiction. Due to the relative efficiency of electronic publishing and distribution, Fitch research may be available to electronic subscribers up to three days earlier than to print subscribers.

ECHELLE DE NOTATION NATIONALE TUNISIENNE

NOTES COURT TERME (échéance inférieure à 12 mois)	
F1+(tun) F1(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dette dans le pays. Dans le cas où les émetteurs présentent une solvabilité particulièrement forte, un signe "+" peut compléter la note F1.
F2(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est satisfaisante, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, la marge de sécurité est moins importante que pour les créances notées F1.
F3(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.
B(tun)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.
C(tun)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables.
D(tun)	Créances dont le défaut de paiement est constaté ou imminent.
NOTES LONG TERME (échéance supérieure à 12 mois)	
AAA(tun)	Créances auxquelles on attribue la note la plus élevée. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cette note est habituellement attribuée aux émissions de l'Etat ou garanties par lui.
AA+(tun) AA(tun) AA-(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est très forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le risque de défaut lié à ces créances ne présente pas de différence significative avec celui des créances notées "AAA". Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
A+(tun) A(tun) A-(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des conditions économiques pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances des catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BBB+(tun) BBB(tun) BBB-(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BB+(tun) BB(tun) BB-(tun)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes "+" et "-" peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.
B+(tun) B(tun) B-(tun)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le principal et les intérêts sont pour le moment payés en temps et en heure, mais la marge de sécurité est faible et dépend d'une persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
CCC+(tun) CCC(tun) CCC-(tun) CC(tun) C(tun)	Créances pour lesquelles la possibilité d'un défaut de paiement est perceptible, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le paiement en temps et en heure du principal et des intérêts repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" dans la catégorie de notes CCC marquent des nuances de qualité.
DDD(tun) DD(tun) D(tun)	Créances dont le défaut de paiement est constaté.

Mise sous surveillance : La mise sous surveillance d'une note a pour objet de signaler aux investisseurs qu'il existe une forte possibilité de changement de cette note et d'indiquer le sens probable de ce changement : la surveillance est qualifiée de " positive " pour signaler la possibilité d'un relèvement de la note, de " négative " pour indiquer un abaissement probable. La mise sous surveillance a vocation à être temporaire.

CHAPITRE 3 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE LA CIL :

3 - 1 – PRESENTATION DE LA COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING :

La Compagnie Internationale de Leasing est un établissement financier spécialisé dans le financement par voie de leasing de biens mobiliers et immobiliers à usage industriel ou professionnel, de prendre des participations ou des intérêts dans toutes sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apport, souscription, achat de titres et droits sociaux, constitution des sociétés nouvelles ou de toute autre manière et généralement d'effectuer toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

3 - 2 – DESCRIPTION DE L'ACTIVITE AU 31 DECEMBRE 2012 :

3 - 2 - 1 – SITUATION DE LA CIL PAR RAPPORT AU SECTEUR DU LEASING AU 31 DECEMBRE 2012 :

En MD	Ensemble du secteur			CIL			Part de marché de la CIL		
	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012
Approbations	1863,7	1449,1	1747,8	241,8	189,2	214,9	12,97%	13,06%	12,30%
Mises en Force	1438,4	1174,0	1394,3	191,3	159,3	166,6	13,30%	13,57%	11,95%
Encours financiers*	1948,5	2161,4	2414,9	292,4	307,0	315,9	15,01%	14,20%	13,08%

(*) Ce montant est présenté net des contrats suspendus et des dépôts de garantie

3 - 2 - 2 – LES PERFORMANCES DE LA CIL AU 31 DECEMBRE 2012 :

En 2012, la CIL a enregistré une baisse en termes de part de marché par rapport à 2011 de 76 point de base pour les approbations, de 162 points de base pour les mises en force et de 112 points de base pour les encours financiers.

3 - 2 - 3 – ACTIVITE DE LA CIL AU 31 DECEMBRE 2012:

En MD	2010	2011	2012	Variation 2010/2011	Variation 2011/2012
Mises en Force	191,3	159,3	166,6	-16,73%	4,58%
Paiements minimaux acquis pendant la période *	163,4	166,1	178,8	1,65%	7,65%
Créances de leasing **	296,6	314,0	322,2	5,87%	2,61%
Résultats nets	10,4	8,2	9,1	-21,15%	10,98%

(*) Il s'agit des "Revenus bruts de leasing" conformément à l'appellation antérieure à l'entrée en vigueur de la NCT 41 : **Revenus brut de leasing = Intérêt de leasing + Intérêt de retard + produit net sur cession d'immobilisation en leasing + Autres revenus + Remboursement du capital.**

(**) Il s'agit des "Immobilisation destinées à la location" nettes des amortissements et des provisions conformément à l'appellation antérieure à l'entrée en vigueur de la NCT 41.

3 - 2 - 3 – 1 EVOLUTION DES APPROBATIONS :

Les approbations au 31 décembre 2012 ont atteint 214,9 MD contre 189,2MD au 31 décembre 2011, soit une progression de +13,57%.

La répartition sectorielle des approbations se détaille comme suit :

Répartition sectorielle des approbations :	31/12/2010		31/12/2011		31/12/2012		Variation 2012 /2011
	Montants en MD	Parts En%	Montants en MD	Parts En%	Montants en MD	Parts En%	
Industrie	27,9	11,54%	24,1	12,74%	22,2	10,34%	-7,88%
Agriculture et pêche	38,6	15,96%	47,9	25,32%	24,4	11,36%	-49,06%
B.T.P.	34,2	14,14%	18,7	9,88%	28,0	12,99%	49,19%
Transport	35,3	14,60%	20,6	10,89%	32,3	15,04%	56,80%
Tourisme	11,7	4,84%	4,5	2,38%	6,5	3,03%	44,44%
Location de voitures	30,8	12,74%	17,0	8,99%	29,5	13,73%	73,53%
Commerce	35,6	14,72%	33,7	17,81%	42,8	19,93%	27,00%
Services divers	27,7	11,46%	22,7	12,00%	29,2	13,59%	28,63%
Total	241,8	100,00%	189,2	100,00%	214,9	100,00%	13,59%

La répartition des approbations par type de biens, se présente comme suit :

Répartition approbations par type de biens :	31/12/2010		31/12/2011		31/12/2012		Variation 2012/ 2011
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Matériel de transport	194,7	80,52%	157,0	82,98%	174,8	81,34%	11,34%
Mobilier	24,7	10,22%	15,9	8,40%	18,8	8,75%	18,24%
Immobilier	22,4	9,26%	16,3	8,62%	21,3	9,91%	30,67%
Total	241,8	100,00%	189,2	100,00%	214,9	100,00%	13,59%

3 - 2 - 3 – 2 EVOLUTION DES MISES EN FORCE :

Les mises en force ont connu une amélioration de 7,3 MD, soit une hausse de 4,6%, passant de 159,3 MD en 2011 à 166,6MD.

La répartition sectorielle des mises en force se présente comme suit :

Répartition sectorielle des mises en force :	31/12/2010		31/12/2011		31/12/2012		Variation 2012/ 2011
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Industrie	19,9	10,40%	17,4	10,92%	18,8	11,30%	8,05%
Agriculture et pêche	33,5	17,51%	40,3	25,30%	20,5	12,32%	-49,13%
B.T.P.	24,6	12,86%	15,7	9,86%	23,7	14,24%	50,96%
Transport	25,8	13,49%	20,8	13,06%	25,7	15,44%	23,56%
Tourisme	8,1	4,23%	4,0	2,51%	3,9	2,34/%	-2,50%
Location de voitures	28,9	15,11%	15,7	9,86%	26,0	15,63%	65,61%
Commerce	29,2	15,26%	27,1	17,01%	28,0	16,83%	3,32%
Services divers	21,3	11,13%	18,3	11,49%	20,0	12,02%	9,29%
Total	191,3	100,00%	159,3	100,00%	166,6	100,00%	4,58%

La répartition des mises en force par type de bien se détaille comme suit :

Répartition mises en force par type de biens :	31/12/2010		31/12/2011		31/12/2012		Variation 2012/ 2011
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Mobilier	21,2	11,08%	17,4	10,92%	19,4	11,64%	11,49%
Matériel de transport	155,9	81,50%	130,4	81,86%	138,4	83,07%	6,13%
Immobilier	14,2	7,42%	11,5	7,22%	8,8	5,28%	-23,48%
Total	191,3	100,00%	159,3	100,00%	166,6	100,00%	4,58%

3 - 2 - 3 – 3 EVOLUTION DE L'ENCOURS FINANCIER NET:

La répartition sectorielle de l'encours se présente comme suit :

Répartition Sectorielle	31/12/2010		31/12/2011		31/12/2012		Variation 2012/ 2011
	Montants en MD	Parts en %	Montants en MD	Parts en %	Montants en MD	Parts en %	
Industrie	31,5	10,77%	33,6	10,94%	34,9	11,05%	3,87%
Agriculture et pêche	48,8	16,69%	60,5	19,71%	53,6	16,97%	-11,40%
B.T.P.	37,2	12,72%	36,3	11,82%	43,7	13,83%	20,39%
Transport	39,2	13,41%	40,3	13,13%	45,5	14,40%	12,90%
Tourisme	18,9	6,46%	17,6	5,73%	16,2	5,13%	-7,95%
Location de voitures	30,7	10,50%	26,8	8,73%	28,6	9,05%	6,72%
Commerce	45,8	15,66%	50,7	16,51%	56,2	17,79%	10,85%
Services divers	40,3	13,78%	41,2	13,42%	37,2	11,78%	-9,71%
Total	292,4	100,00%	307,0	100,00%	315,9	100,00%	2,90%

La répartition de l'encours financier par type de bien se détaille comme suit :

Répartition de l'encours financier par type de biens :	31/12/2010		31/12/2011		31/12/2012		Variation 2012 / 2011
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Mobilier	40,9	13,99%	41,5	13,52%	43,0	13,61%	3,61%
Matériel de transport	211,2	72,23%	224,3	73,06%	233,2	73,82%	3,97%
Immobilier	40,3	13,78%	41,2	13,42%	39,7	12,57%	-3,64%
Total	292,4	100,00%	307,0	100,00%	315,9	100,00%	2,90%

L'encours financier figurant au niveau de la description de l'activité est déterminé comme suit :

Encours financiers figurant au niveau des états financiers	319 575 520 DT
à déduire	(3 734 301 DT)
Contrats suspendus (note 5 aux états financiers : contrats suspendus ordinaires + contrats suspendus contentieux)	3 514 051 DT
Dépôts de garantie	220 250 DT
Encours financier figurant au niveau de la description de l'activité	315 841 219 DT

3 - 2 - 3 – 4 ANALYSE DES ENGAGEMENTS SUR LA CLIENTELE AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES :

Le total des engagements sur la clientèle nets des dépôts de garantie et des avances reçues (bilan et hors bilan) a atteint, au 31 décembre 2012 365.729 mDT contre 341.734 au 31 décembre 2011, soit une progression de 7%.

Les créances classées (net des dépôts de garantie et des avances reçues) sont passées 23.796 mDT au 31 décembre 2011 à 26.755 mDT à fin 2012, soit une hausse de 12,44%.

Le ratio des CDL est ainsi passé de 6,96% au 31 décembre 2011 à 7,32% au 31 décembre 2012.

Le cumul des produits réservés et des provisions pour risque clientèle représente au 31 décembre 2012, 69,36% de ces engagements douteux et litigieux, contre 70,05% au 31 décembre 2011.

Evolution des engagements :

	en DT		
	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012
Total engagements (nets des dépôts de garantie et des avances reçues) (Bilan et hors bilan)*	329 272 046	341 733 700	365 729 231

* : Intérêts constatés d'avance non déduits.

Evolution des créances et des CDL (nets des dépôts de garantie et des avances reçues) par classe :

	en DT		
	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012
Créances courantes (classes 0 et 1) (Bilan et hors bilan)	304 210 242	317 937 727	338 974 048
Créances classées	25 061 804	23 795 973	26 755 183
Classe 2	6 593 531	4 010 119	5 570 432
Classe 3	316 943	3 798 247	3 000 697
Classe 4	18 151 330	15 987 607	18 184 054
Total créances (Bilan et hors bilan)	329 272 046	341 733 700	365 729 231
Ratio des créances classées	7,61%	6,96%	7,32%
Cumul des produits réservés et des provisions sur créances classées	18 840 317	16 669 813	18 556 943
Ratio de couverture des créances classées (Le cumul des produits réservés et des provisions / créances classées)	75,18%	70,05%	69,36%

3 - 3 – DESCRIPTION DE L'ACTIVITE AU 30 JUIN 2013 :

3 - 3 - 1 – SITUATION DE LA CIL PAR RAPPORT AU SECTEUR DU LEASING AU 30 JUIN 2013 :

En MD	Ensemble du secteur			CIL			Part de marché de la CIL		
	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Approbations	934,2	992,1	1747,8	117,2	111,0	214,9	12,55%	11,19%	12,30%
Mises en Force	726,7	710,7	1394,3	101,9	81,2	166,6	14,02%	11,43%	11,95%
Encours financiers*	2536,4	2325,2	2414,9	332,2	310,2	315,9	13,10%	13,34%	13,08%

(*) Ce montant est présenté net des contrats suspendus et des dépôts de garantie.

3 - 3 - 2 – LES PERFORMANCES DE LA CIL AU 30 JUIN 2013 :

Au terme du premier semestre 2013 et par rapport au premier semestre 2012, la CIL a enregistré une progression en termes de part de marché de 12,13% pour les approbations, de 22,73% pour les mises en force et une régression de -1,83% pour les encours financiers.

3 - 3 - 2 – 1 EVOLUTION DES APPROBATIONS :

Les approbations au 30 juin 2013 ont atteint 117,2 MD contre 111,0 MD au 30 juin 2012, soit une progression de +5,59%.

La répartition sectorielle des approbations se détaille comme suit :

Répartition sectorielle des approbations :	30/06/2013		30/06/2012		31/12/2012		Variation 1S2013 /1S2012
	Montants en MD	Parts En%	Montants en MD	Parts En%	Montants en MD	Parts En%	
Industrie	12,4	10,58%	8,9	8,02%	22,2	10,34%	39,33%
Agriculture et pêche	11,9	10,15%	14,7	13,24%	24,4	11,36%	-19,05%
B.T.P.	18,9	16,13%	13,0	11,71%	27,9	12,99%	45,38%
Transport	9,1	7,76%	16,4	14,77%	32,3	15,04%	-44,51%
Tourisme	2,3	1,96%	3,2	2,88%	6,5	3,03%	-28,13%
Location de voitures	24,1	20,56%	21,6	19,46%	29,6	13,73%	11,57%
Commerce	22,9	19,54%	21,1	19,01%	42,8	19,93%	8,53%
Services divers	15,6	13,31%	12,1	10,90%	29,2	13,59%	28,93%
Total	117,2	100,00%	111,0	100,00%	214,9	100,00%	5,59%

La répartition des approbations par type de biens, se présente comme suit :

Répartition approbations par type de biens :	30/06/2013		30/06/2012		31/12/2012		Variation 1S2013 /1S2012
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Matériel de transport	93,6	79,86%	93,3	84,05%	174,8	81,34%	0,32%
Mobilier	13,4	11,43%	7,1	6,40%	18,8	8,75%	88,73%
Immobilier	10,2	8,70%	10,6	9,55%	21,3	9,91%	-3,77%
Total	117,2	100,00%	111,0	100,00%	214,9	100,00%	5,59%

3 - 3 - 2 – 2 EVOLUTION DES MISES EN FORCE :

Les mises en force ont connu une amélioration de 20,7 MD soit +25,49% en passant de 81,2 MD au 30 juin 2012 à 101,9 MD à la même période de 2013.

La répartition sectorielle des mises en force se présente comme suit :

Répartition sectorielle des mises en force :	30/06/2013		30/06/2012		31/12/2012		Variation 1S2013 /1S2012
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Industrie	11,8	11,58%	7,6	9,36%	18,8	11,30%	55,26%
Agriculture et pêche	9,7	9,52%	10,7	13,18%	20,5	12,32%	-9,35%
B.T.P.	15,8	15,51%	10,3	12,68%	23,7	14,24%	53,40%
Transport	7,1	6,97%	11,4	14,04%	25,7	15,44%	-37,72%
Tourisme	1,3	1,28%	1,8	2,22%	3,7	2,28%	-27,78%
Location de voitures	21,8	21,39%	16,8	20,69%	26,0	15,63%	29,76%
Commerce	18,3	17,96%	13,5	16,63%	28,0	16,83%	35,56%
Services divers	16,1	15,80%	9,1	11,21%	20,0	12,02%	76,92%
Total	101,9	100,00%	81,2	100,00%	166,6	100,00%	25,49%

La répartition des mises en force par type de bien se détaille comme suit :

Répartition mises en force par type de biens :	30/06/2013		30/06/2012		31/12/2012		Variation 1S2013 /1S2012
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Mobilier	14,1	13,84%	7,9	9,73%	19,4	11,64%	78,48%
Matériel de transport	78,0	76,55%	69,1	85,10%	138,4	83,07%	12,88%
Immobilier	9,8	9,62%	4,2	5,17%	8,8	5,28%	133,33%
Total	101,9	100,00%	81,2	100,00%	166,6	100,00%	25,49%

3 - 3 - 2 – 3 EVOLUTION DE L'ENCOURS FINANCIER NET:

La répartition sectorielle de l'encours se présente comme suit :

Evolution de l'encours financier	30/06/2013		30/06/2012		31/12/2012		Variation 1S2013 /1S2012
	Montants en MD	Parts en %	Montants en MD	Parts en %	Montants en MD	Parts en %	
Industrie	38,2	11,51%	31,7	10,22%	34,9	11,05%	20,50%
Agriculture et pêche	49,5	14,91%	57,5	18,54%	53,6	16,97%	-13,91%
B.T.P.	47,1	14,19%	40,9	13,19%	43,7	13,83%	15,16%
Transport	41,5	12,50%	41,7	13,44%	45,5	14,40%	-0,48%
Tourisme	14,7	4,43%	17,1	5,51%	16,2	5,13%	-14,04%
Location de voitures	37,0	11,15%	31,7	10,22%	28,6	9,05%	16,72%
Commerce	60,7	18,29%	53,5	17,25%	56,2	17,79%	13,46%
Services divers	43,2	13,02%	36,1	11,64%	37,2	11,78%	19,67%
Total	331,9	100,00%	310,2	100,00%	315,9	100,00%	7,00%

La répartition de l'encours financier par type de bien se détaille comme suit :

Répartition de l'encours financier par type de biens :	30/06/2013		30/06/2012		31/12/2012		Variation 1S2013 /1S2012
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Mobilier	46,4	13.98%	40,6	13,09%	43	13,61%	14,29%
Matériel de transport	241,7	72.82%	229,4	73,95%	233,2	73,82%	5,36%
Immobilier	43,8	13.20%	40,2	12,96%	39,7	12,57%	8,96%
Total	331,9	100,00%	310,2	100,00%	315,9	100,00%	7,00%

L'encours financier figurant au niveau de la description de l'activité est déterminé comme suit :

	30/06/2013	30/06/2012
Encours financiers figurant au niveau des états financiers	337,4MD	314,6MD
à déduire	(5,5MD)	(4,4MD)
Contrats suspendus (note 5 aux états financiers : contrats suspendus ordinaires + contrats suspendus contentieux)	5,3MD	4,1 MD
Dépôts de garantie	0,2MD	0,3MD
Encours financier figurant au niveau de la description de l'activité	331,9MD	310,2MD

3 - 3 - 2 - 4 ANALYSE DES ENGAGEMENTS SUR LA CLIENTELE AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES :

Le total des engagements sur la clientèle nets des dépôts de garantie et des avances reçues (bilan et hors bilan) a atteint, au 30 juin 2013 387 447 mDT contre 359 368 au 30 juin 2012, soit une progression de 7,81%. Les créances classées (net des dépôts de garantie et des avances reçues) sont passées de 30 822 mDT au 30 juin 2012 à 27 815 mDT à la même période en 2013, soit une baisse de 9,76%.

Le ratio des CDL est ainsi passé de 8,58 % au 30 juin 2012 à 7,18% au 30 juin 2013.

Le cumul des produits réservés et des provisions pour risque clientèle représente au 30 juin 2013, 70,11% de ces engagements douteux et litigieux, contre 60,61% au 30 juin 2012.

Evolution des engagements :

	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Total engagements (nets des dépôts de garantie et des avances reçues) (Bilan et hors bilan)*	387 447 081	359 367 871	365 729 231

* : Intérêts constatés d'avance non déduits.

Evolution des créances et des CDL (nets des dépôts de garantie et des avances reçues) par classe :

en DT

	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Créances courantes (classes 0 et 1) (Bilan et hors bilan)	359 632 373	328 546 366	338 974 048
Créances classées	27 814 708	30 821 504	26 755 183
Classe 2	5 539 909	7 885 099	5 570 432
Classe 3	3 943 242	6 708 734	3 000 697
Classe 4	18 331 557	16 227 672	18 184 054
Total créances (Bilan et hors bilan)	387 447 081	359 367 871	365 729 231
Ratio des créances classées	7,18%	8,58%	7,32%
Cumul des produits réservés et des provisions sur créances classées	19 500 299	18 680 759	18 556 943
Ratio de couverture des créances classées (Le cumul des produits réservés et des provisions / créances classées)	70,11%	60,61%	69,36%

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING
INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS ARRÊTES AU 31 MARS 2013
(exprimé en 1000 DT)

INDICATEURS	1er trimestre 2013	1er trimestre 2012	EXERCICE 2012(*)	variation en %
MONTANT DES MISES EN FORCE	46 757	30 883	166 576	51,40%
AGRICULTURES ET PÊCHE	4 436	5 020	20 514	-11,63%
BTP	8 221	5 324	23 690	54,41%
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	5 482	2 562	18 860	113,97%
TOURISME	7 241	4 842	29 757	49,55%
TRANSPORT	4 239	5 161	25 742	-17,86%
COMMERCE	7 508	4 776	28 001	57,20%
SERVICES DIVERS	9 630	3 198	20 012	201,13%
MONTANT DES APPROBATIONS	56 413	41 520	214 902	35,87%
AGRICULTURES ET PÊCHE	5 734	6 664	24 442	-13,96%
BTP	8 735	4 568	27 868	91,22%
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	5 066	3 316	22 227	52,77%
TOURISME	10 429	7 792	35 983	33,84%
TRANSPORT	5 912	7 698	32 316	-23,20%
COMMERCE	11 146	6 772	42 824	64,59%
SERVICES DIVERS	9 391	4 710	29 242	99,38%
TOTAL DES ENGAGEMENTS	349 805	324 896	341 612	7,67%
TOTAL DES ENGAGEMENTS CLASSÉS	34 160	28 931	26 756	18,07%
TAUX DES CREANCES CLASSEES	9,77%	8,58%	7,32%	
REVENUS BRUTS DE LEASING	46 901	42 098	178 823	11,41%
REVENUS NETS DE LEASING (HORS PRODUITS RÉSERVÉS)	8 121	8 036	32 683	1,06%
PRODUITS NETS DE LEASING (HORS PRODUITS RÉSERVÉS)	4 470	4 313	18 514	3,64%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 424	1 347	5 434	5,72%
STRUCTURE DES RESSOURCES	283 024	273 736	281 472	3,39%
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	130 341	152 450	140 629	-14,50%
EMPRUNTS ÉTRANGERS	21 804	4 183	21 556	421,25%
AUTRES EMPRUNTS	130 879	117 103	119 287	11,76%
TRÉSORERIE NETTE	12 181	14 132	8 611	-13,81%
CAPITAUX PROPRES (**)	50 956	46 073	41 872	10,60%

(*) Données auditées

Mises en force : contrats dont la racturation a démarré

Approbations : contrats de leasing approuvés

Total des engagements : Encours financiers des contrats de leasing + impayés

Revenus nets de leasing (hors produits réservés) : Intérêts et produits assimilés +Autres produits d'exploitation

Produits nets de leasing (hors produits réservés) : Revenus nets de leasing + Produits de placement - Intérêts et charges assimilées

Charges d'exploitation : Charges de personnel+Dotations aux amortissements+Autres charges d'exploitation

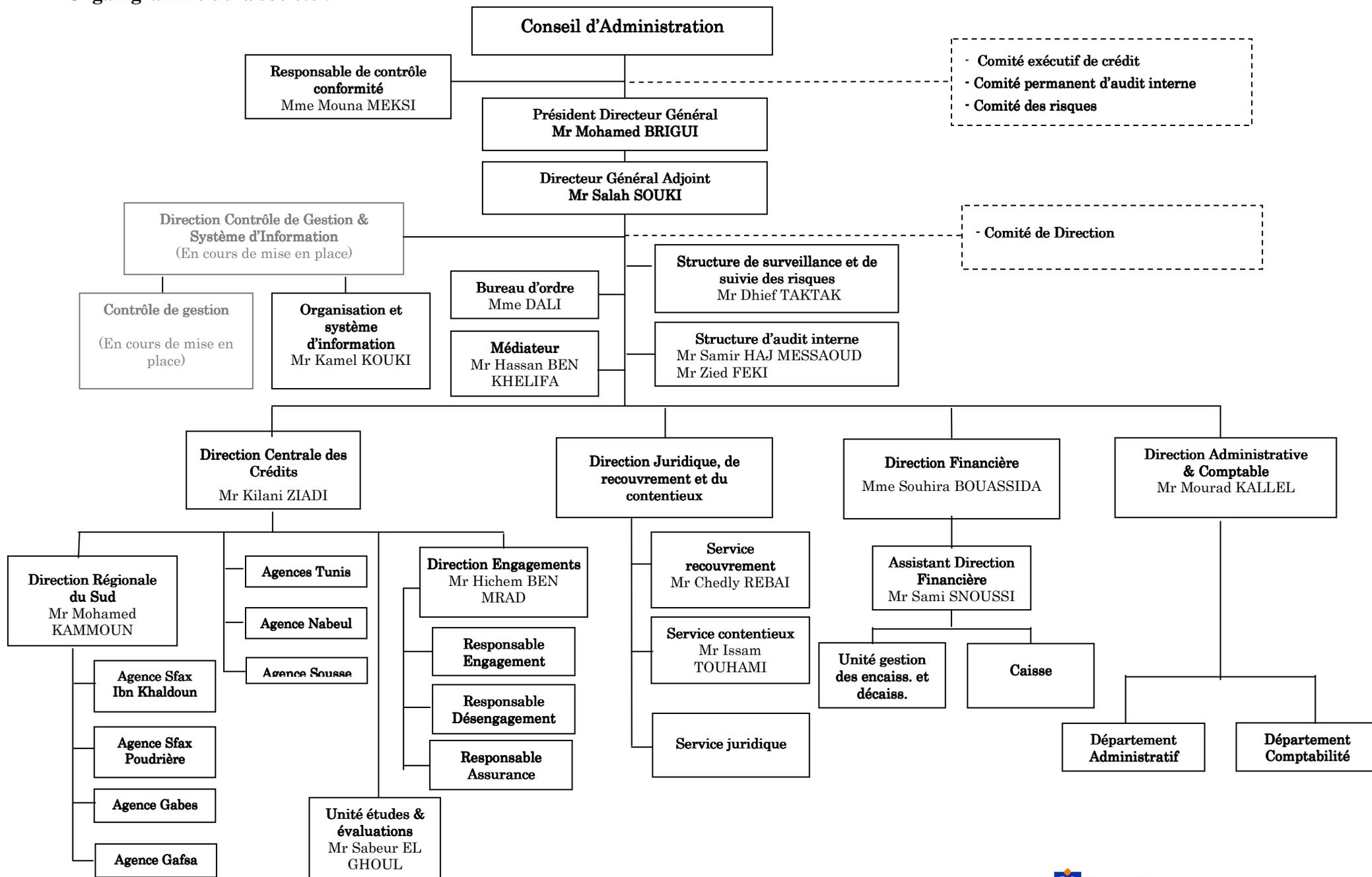
(**) Les capitaux propres sans tenir compte du résultat de la période

L'activité de la CIL a été marquée au cours du premier trimestre 2013 par :

- Une reprise de l'activité caractérisée par une augmentation de 51,4% des Mises en force
- Les engagements ont augmenté de 7,67%
- Une augmentation des produits nets de leasing de 3,64%

3 - 4 – ORGANISATION DE LA COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING :

Organigramme de la société :



3 - 4 - 1 – ORGANIGRAMME

La Compagnie Internationale de Leasing est gouvernée par un Conseil d'Administration et une Direction Générale. Le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société, faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet social et à son Administration. Sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires, au Conseil d'Administration et au Président, le Directeur Général assume, sous sa responsabilité, la direction de la société moyennant une délégation de pouvoirs accordés par le conseil.

Fonctionnement

La direction générale est assistée par 4 comités:

- Comité exécutif de crédit
- Comité permanent d'audit interne
- Comité de risques
- Comité de direction

➤ **Comité Exécutif de Crédit :**

Ce comité est chargé de :

- Examiner l'activité de financement de la Compagnie ;
- Examiner et approuver les nouveaux dossiers de financement dans la limite des pouvoirs qui lui sont conférés ;
- Faire des propositions au Conseil d'Administration sur la politique de financement de la Compagnie ;
- Donner un avis sur les opérations de financement spécifiques ;
- Soumettre au Conseil d'Administration un rapport détaillé sur son activité, lors de ses réunions périodiques.

Créé le 17/04/2008, ce comité est composé de trois membres :

- Le Président Directeur Général, Mr Mohamed BRIGUI
- Mr Habib BOUAZIZ
- Mr Skander Kammoun

L'AGO du 21 mai 2013 a fixé la rémunération de ce comité à 15 000 dinars.

➤ **Comité permanent d'audit interne :**

Ce comité est chargé de :

- Veiller à ce que les mécanismes appropriés de contrôle interne soient mis en place par l'établissement ;
- Veiller à la protection des actifs de la société, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires ;
- Réviser et donner son avis sur le rapport annuel y compris les états financiers avant sa transmission au Conseil d'Administration ou au conseil de surveillance pour approbation ;
- Revoir tout relevé de l'établissement avant sa soumission aux autorités de supervision ;
- Examiner tous placements ou opérations susceptibles de nuire à la situation financière de l'établissement et porté à sa connaissance par les commissaires aux comptes ou les auditeurs externes ;
- Assurer le suivi des travaux des organes de contrôle de la société ;

- Proposer la nomination du ou des commissaires aux comptes et agréer la désignation des auditeurs internes.

Créé le 15/03/2007, le comité permanent d'audit interne est composé selon le Conseil d'Administration du 17 mai 2012 comme suit :

- Mr Walid ZAHEG, membre indépendant, Président
- TTS représenté par Mr Raouf NEGRA, Membre
- SGF représenté par Mme Héla HMIDA, Membre

L'AGO du 31 mai 2013 a fixé la rémunération de ce comité à 15 000 dinars.

➤ **Comité des risques :**

Le comité des risques a été créé par le Conseil d'Administration n°81 du 17 mai 2012. Il est composé de trois administrateurs:

- Mr Afif BEN YAHIA, membre indépendant, désigné président
- Mr Khaled BEN HASSINE, retraité de la BIAT
- Mr Mohamed DKHILI, représentant la société G.A.T.

Le comité des risques a pour mission d'aider le conseil à s'acquitter de ses responsabilités relatives à la gestion et à la surveillance des risques et au respect de la réglementation et des politiques arrêtées en la matière. Il recommande au conseil des actions correctrices pour une meilleure prise des risques.

Il est chargé d'assister le conseil notamment dans :

- La conception et la mise à jour d'une stratégie de gestion de tous les risques et la fixation des limites d'exposition et des plafonds opérationnels ;
- L'approbation des systèmes de mesure et de surveillance des risques ;
- Le contrôle du respect par l'organe de direction de la stratégie de gestion des risques arrêtée ;
- L'analyse de l'exposition de l'établissement à tous les risques y compris les risques de crédits, de marché, de liquidité et le risque opérationnel et la conformité de l'exposition à la stratégie arrêtée en la matière ;
- L'évaluation de la politique de provisionnement et l'adéquation permanente des fonds propres par rapport au profil des risques de l'établissement ;
- L'étude des risques découlant des décisions stratégiques du conseil ;
- La désignation du responsable de la structure chargée de la surveillance et le suivi des risques ainsi que sa rémunération ; et
- Le suivi des crédits accordés aux clients dont les engagements auprès des établissements de crédits dépassent les montants prévus à l'article 7 de la circulaire de la banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements.

L'AGO du 21 mai 2013 a fixé la rémunération de ce comité à 15 000 dinars.

Structure de surveillance et de suivi des risques :

La désignation d'un comité de risque rattaché au Conseil d'Administration et la nomination d'un responsable de surveillance des risques au sein de la CIL a été décidée par le Comité des risques du 19 septembre 2012 et suite à la nomination par l'assemblée générale d'administrateurs indépendants.

La structure de maîtrise et de surveillance des risques est chargée de garantir que les risques générés par l'activité de la CIL sont identifiés, couverts et compatibles avec ses politiques et ses

objectifs de rentabilité. Elle veille à assurer l'objectivité du contrôle des risques et définir la stratégie et la culture de contrôle des risques pour la compagnie.

Déjà entrée en exercice, le Comité de Risque a répondu favorable lors de sa première réunion aux recommandations formulées par les commissaires aux comptes dans la Lettre de Contrôle Interne et décidé d'engager un cabinet d'étude pour l'élaboration d'un plan de continuité d'activité « PCA » pour la CIL, visant à assurer, selon divers scénarii de crises, y compris face à des chocs extrêmes, le maintien, le cas échéant de façon temporaire, des prestations de services essentielles puis la reprise planifiée des activités.

En outre, un programme de travail a été proposé par le responsable de surveillance des risques et il a été validé par ce comité pour instaurer une culture risk management au sein de la CIL.

➤ **Comité de Direction :**

Ce comité est Chargé de :

- Examiner et approuver les nouveaux dossiers de financement dans la limite des pouvoirs qui lui sont conférés ;
- Réviser les garanties exigées auprès des clients ;
- Définir et réviser les clauses contractuelles ;
- Assurer le suivi de la politique de recouvrement et analyser sa performance et son avancement ;
- Statuer sur le transfert des dossiers en contentieux ;
- Assurer le suivi des dossiers en contentieux ;
- Examiner les rapports relatifs à l'audit interne, au contrôle de gestion, à la surveillance des risques, à l'organisation et au système d'information et prendre les mesures nécessaires ;
- Discuter et proposer les moyens de mise en œuvre des orientations stratégiques de la Compagnie ;
- Analyser l'activité de la Compagnie, ses réalisations antérieures et ses perspectives ultérieures, en fonction des contraintes et des objectifs ;
- Suivre la situation de la Trésorerie de la Compagnie et examiner les propositions de refinancement ;
- Planifier et suivre les développements de la fonction informatique de la Compagnie.

Ce comité regroupe 5 directions à savoir :

La Direction contrôle de gestion et système d'information ;

La Direction centrale des crédits ;

La Direction juridique, de recouvrement et de contentieux ;

La Direction Financière ;

Et La Direction Administrative et comptable

Responsable de contrôle conformité :

Il est chargé de déterminer et d'évaluer les risques de non-conformité aux lois et règlements en vigueur, aux règles de bon fonctionnement de la profession et bonnes pratiques. Madame MEKSI Mouna a été nommé le par le Conseil d'Administration n°81 du 17 mai 2012 comme responsable de contrôle conformité.

Structure d'audit interne :

Créée le 29 mai 2001, cette cellule est chargée de :

- Evaluer en permanence le système d'information de gestion et le système informatique de la Compagnie ;

- Evaluer les processus de gouvernance de la Compagnie, de management des risques et de contrôle et contribuer à leur amélioration sur la base d'une approche systématique et méthodique ;
- Veiller à l'amélioration de l'efficacité de l'organisation et des procédures ;
- Exécuter les travaux supplémentaires demandés par la direction générale ou le comité permanent d'audit interne ;
- Revoir en permanence la charte d'audit afin de s'assurer de la conformité des missions, des pouvoirs et des responsabilités de l'audit interne, aux règles et principes généralement admis en la matière ;
- Remettre au comité permanent d'audit interne et à la direction générale un rapport annuel résumant les différents rapports établis au courant de l'année.

La société est en cours de mise en place d'une nouvelle direction « contrôle de gestion» :

Cette direction sera chargée de :

- Contribuer à l'élaboration des objectifs de la compagnie ;
- Planifier les moyens financiers, humains et techniques à mettre en œuvre ;
- Elaborer les outils nécessaires au suivi des résultats : tableaux de bord, recueils des informations ;
- Exercer en permanence une surveillance des indicateurs de gestion mis en place, pour évaluer l'activité de la compagnie et fournir les informations à la direction ;
- Superviser l'élaboration des plans stratégiques de développement, des plans opérationnels et les budgets d'investissement et de fonctionnement et développer un système de pilotage des performances ;
- Comparer et analyser les écarts entre les prévisions et les réalisations ;
- Ajuster les prévisions en fonction des écarts constatés, et proposer des actions pour corriger les écarts ;
- Reporter auprès de la direction générale par la rédaction de rapports de synthèse ;
- Superviser les études stratégiques de développement et d'amélioration des performances de la compagnie.

3 - 4 - 2 – SYSTEME D'INFORMATION :

Le système d'information de la CIL est centralisé au niveau du siège. Ce système comporte 100 PC répartis entre le siège et les agences distantes. Ces agences sont connectées au siège via une ligne sécurisée de type Frame Relay pour leurs permettre de travailler en temps réel dans des conditions confortables.

Les principales applications utilisées par la Compagnie Internationale de Leasing sont les suivantes :

- Application commerciale : cette application assure la gestion commerciale des demandes de financement, la réalisation des mises en force, la production des documents contractuels relatifs aux clients et fournisseurs, la facturation des loyers et ces accessoires, la saisie des règlements clients et fournisseurs, la gestion de la trésorerie, la gestion du service assurance, la génération ou l'intégration automatique des écritures comptables correspondantes à tous ces aspects, la gestion du service recouvrement, la gestion des clients en contentieux, la gestion des matériels récupérés et la génération des statistiques de la CIL ;
- Application Comptable : cette application permet la gestion de l'ensemble des aspects comptables de la CIL ;
- Logiciel de Paie : qui permet la gestion de la paie du personnel de la CIL ;

- Application GED : il s'agit d'une application de gestion électronique des documents pour procéder à l'archivage électronique des documents ;
- Accès au système d'information de la BCT : la CIL dispose d'un accès permanent à la centrale des risques et des chèques impayés de la Banque Centrale de Tunisie. Il permet la consultation des engagements des clients auprès du secteur financier et leurs incidents de paiement (application SED) ;

En outre, la CIL dispose des systèmes suivants afin d'assurer la sécurité informatique de son système d'information :

- Un logiciel d'anti-virus ;
- Un serveur ISA (Fire Wall) ;
- Un logiciel de mise à jour automatique via Internet WSUS.

Ceci étant, les commissaires aux comptes ont relevé quelques défaillances du système de contrôle interne notamment au niveau :

(1) du risque opérationnel : le recensement effectué des risques opérationnels liés à l'activité n'est pas assez exhaustif afin de permettre une prévention et une gestion active desdits risques, le plan d'action défini n'a pas fait l'objet d'un suivi particulier exhaustif permettant d'assurer à l'étude menée l'efficacité et l'efficacité requise et aucune autre mesure n'a été entamée permettant notamment la constitution d'une base de données recensant les risques opérationnels identifiés, ainsi que leurs impacts financiers et non financiers.

(2) du plan de continuité d'activité : la CIL n'ayant pas mis en place un plan de continuité de son activité, conformément à l'article 15 de la circulaire n°2006-19. Une situation ne permettant pas à la société de détecter à temps les éventuels dysfonctionnements qui peuvent mettre en péril la continuité de son exploitation.

(3) du suivi des clients : L'examen des dossiers commerciaux de certains clients dont l'engagement dépasse les 5 millions de dinars a permis de constater, dans certains cas, l'absence des états exigés selon l'article 7 de la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par la circulaire n°2001-12 du 4 mai 2001.

Cette situation ne répond pas aux exigences de la circulaire sus indiquée.

3 - 5 – FACTEURS DE RISQUE ET NATURE SPECULATIVE DE L'ACTIVITE :

La Compagnie Internationale de Leasing, comme les sociétés du secteur, est confrontée aux risques suivants :

- **Risque de crédits :**

L'article 22 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 le définit comme étant le risque encouru en cas de défaillance d'une contrepartie ou de contreparties considérées comme un même bénéficiaire au sens de la réglementation en vigueur.

Afin de maîtriser ce risque, la direction de crédit de la CIL se charge de la collecte d'informations auprès des clients et des autres sources professionnelles qui vont conduire à décider de l'opportunité d'accorder ou non le crédit. Les organes habilités à engager l'établissement sont clairement définis au niveau de la CIL avec un contrôle systématique assuré par l'application informatique.

Ces dossiers sont par la suite analysés par le service étude et évaluations sur la base des données financières et comptables du client et seront en dernière étape, traités par le comité de crédit (financement ne dépassant pas 50 mDt).

Le suivi du risque de crédit est assuré à travers la surveillance du risque de concentration des crédits qui peut découler de l'exposition envers des contreparties individuelles, des groupes d'intérêt, des contreparties appartenant à un même secteur d'activité ou à une même région géographique.

- **Risque de marché :**

L'article 31 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 définit le risque de marché, comme étant les risques de pertes qui peuvent résulter :

- Des fluctuations des prix sur les titres de transaction et de placement tels que définis par les normes comptables et sur tout autre instrument financier prévu par la réglementation en vigueur.
- Des positions susceptibles d'engendrer un risque de change, notamment les opérations de change au comptant ou à terme.

Le risque de change est couvert par Tunis Re.

- **Risque globaux de taux d'intérêt**

Selon les dispositions de l'article 35 de la circulaire de la BCT n° 2006-19, le risque global de taux est défini comme étant le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêts, mesuré sur l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan.

La Compagnie Internationale de Leasing n'est pas exposée à ce type de risque pour les crédits accordés à sa clientèle vu que les taux prévus au niveau des contrats de leasing sont fixes. Toutefois, ce type de risque peut être appréhendé au niveau des crédits de financement contractés auprès des autres établissements bancaires lorsqu'ils sont indexés au TMM.

En effet, la CIL gère ce type de risque corrélativement avec le risque de liquidité tout en maintenant une politique prudente en termes d'octroi des crédits avec la consolidation de ses efforts en matière d'évaluation du risque client.

- **Risque de liquidité**

L'article 38 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 le définit comme étant le risque pour l'établissement de crédit de ne pas pouvoir s'acquitter, dans les conditions normales, de leurs engagements à leur échéance.

Pour faire face à ce risque, la direction financière de la CIL veille à s'assurer de l'adéquation entre les sorties et les rentrées d'argent à travers, d'une part, l'analyse des ressources et des emplois de la compagnie et d'autre part, la permanente surveillance du coefficient minimum de liquidité qui représente le rapport entre le total des liquidités et des actifs réalisables à court terme et celui des exigibilités à court terme.

- **Risque de règlement**

Selon l'article 42 de la circulaire de la BCT n° 2006-19, le risque de règlement s'entend comme le risque de survenance, au cours du délai nécessaire pour le dénouement de l'opération de règlement, d'une défaillance ou de difficultés qui empêchent la contrepartie d'un établissement de crédit de lui livrer les instruments financiers ou les fonds convenus, alors que ledit établissement de crédit a déjà honoré ses engagements à l'égard de ladite contrepartie.

La direction juridique, de recouvrement et du contentieux se charge du suivi des impayés et des actions de recouvrement.

- **Risque opérationnel**

L'article 45 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2006-19 du 28/11/2006 définit le risque opérationnel comme étant le risque de pertes résultant de défaillance attribuables à la conception, l'organisation et la mise en œuvre de procédures, aux erreurs humaines ou techniques ainsi qu'aux événements extérieurs.

Le dispositif de maîtrise du risque opérationnel s'appuie sur essentiellement:

1. La cartographie des risques opérationnels;
2. L'évaluation des risques opérationnels;
3. La définition d'un plan d'action pour la maîtrise de ces risques.

3 - 6 – DEPENDANCE DE L'EMETTEUR

Les clients de la CIL sont à 100% privés.

- Note relative à l'application de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire 99-04 du 19 mars 1999 et la circulaire 2001-12 du 4 mai 2001 :

- **Application de l'article 1 :**

En vertu de l'article 1 de la circulaire susmentionnée, le montant total des risques encourus ne doit pas excéder :

- 5 fois les fonds propres nets de l'établissement financier, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus desdits fonds propres nets; et
- 2 fois les fonds propres nets de l'établissement financier pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15% ou plus desdits fonds propres nets.

Au 31 décembre 2012, le montant total des risques encourus sur les clients dont les risques sont supérieurs ou égaux pour chacun d'entre eux à 5% des fonds propres de la CIL s'élève à 8.009 mDT et représentent 13,60% des fonds propres nets.

Il n'existe pas des clients à la CIL dont les risques sont supérieurs ou égaux à 15% des fonds propres.

L'article 1 est donc respecté.

- **Application de l'article 2 :**

En vertu de l'article 2 de la circulaire sus mentionnée, les risques encourus sur un même bénéficiaire ne doivent pas excéder 25% des fonds propres nets de l'établissement financier.

Il n'existe pas de clients à la CIL dont les risques sont supérieurs ou égaux à 25% des fonds propres.

L'article 2 de la circulaire n° 91-24 de la BCT est donc respecté.

- **Application de l'article 3 :**

En vertu de l'article 3 de la circulaire sus mentionnée, le montant total des risques encourus sur les dirigeants et les administrateurs ainsi que sur les actionnaires détenant plus que 10% du capital de l'établissement financier, ne doit pas excéder 3 fois les fonds propres nets.

Le montant total des risques encourus sur les dirigeants et les administrateurs ainsi que sur les actionnaires dont la participation au capital est supérieure à 10%, est inférieur à 3 fois des fonds propres nets.

Total du risque encouru sur les dirigeants, administrateurs et actionnaires dont la participation au capital est supérieure à 10%	2 348 880
3 fois les fonds propres nets	175 966 878

Les dispositions de l'article 3 de la circulaire n° 91-24 de la BCT sont donc respectées.

- **Application de l'article 4 :**

En vertu de l'article 4 de la circulaire sus mentionnée, les fonds propres nets de l'établissement financier doivent représenter en permanence au moins 8% du total de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

Les fonds propres nets de la Compagnie Internationale de Leasing dépassent 8% de son actif pondéré par les quotités de risque prévues par la Banque Centrale. En effet, les fonds propres nets de la société s'élève à 58 905 626 DT, le montant des risques pondérés s'élève à 351 491 858 DT, d'où un ratio de solvabilité au 31 décembre 2012 de 16,6%.

L'article 4 de la circulaire n° 91-24 de la BCT est donc respecté.

3 - 7 – ANALYSE SWOT :

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • un ROE assez élevé par rapport au secteur coté, de 21,8% au 31 décembre 2012 (vs une moyenne de 13,7% pour l'ensemble du secteur coté). • Elle occupe la troisième place sur le marché en termes d'encours, avec une part de marché de 13,08% au 31 décembre 2012. • Un faible taux de créances classées (7,32%) et une couverture du risque conforme à la norme de la BCT de 69,36% à fin 2012. • La compagnie de leasing s'affiche à fin 2012 en tête des sociétés de leasing les plus productives avec un coefficient d'exploitation de (29,7%) (contre 36,6% pour l'ensemble du secteur coté). 	<ul style="list-style-type: none"> • Une présence limitée au marché local.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Possibilité d'implantation en Algérie. 	<ul style="list-style-type: none"> • Concurrence de plus en plus rude sur le marché ; • Marché arrivé à maturité ; • Conjoncture économique actuelle délicate.

3 - 8 – LITIGE OU ARBITRAGE EN COURS OU PASSE :

Aucun litige ou arbitrage n'est à signaler en dehors des contentieux liés à l'activité.

3 - 9 – POLITIQUE SOCIALE ET EFFECTIF:

L'effectif de la CIL est réparti comme suit :

Catégories	2010	2011	2012
Personnel de direction	14	13	18
Personnel d'encadrement	40	46	40
Personnel d'exécution	17	16	17
Total	71	75	75

Le volet social bénéficie d'un intérêt particulier de la part de la direction générale de la société, notamment à travers :

- Mise en place de programme de formation de nature à améliorer les compétences des employés et leur polyvalence. Les frais de séminaire et de formation pour l'année 2012 s'élèvent à 34 157 dinars ;
- La motivation de l'ensemble du personnel à travers la mise en place d'un fonds social alimenté par les bénéfices de la société (200 000 dinars selon les états financiers au 31/12/2012) et qui permet d'octroyer un ensemble de prêt au personnel .
Le montant global du fond social au 31 décembre 2012 est de 1 318 727 dinars ;
- L'encouragement des employés de la CIL à souscrire à son capital et ce à travers l'octroi des prêts destinés à la souscription dans un compte d'épargne en action (CEA).

3 - 10 – POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DE LA CIL :

La Compagnie Internationale de Leasing prévoit sur la période 2013-2017 un investissement annuel de maintien et de renouvellement de l'ordre de **0,150 MD** en matériel informatique, véhicules et équipements de bureaux.

Concernant les investissements en portefeuille, la CIL prévoit un investissement net de **3 MD** en 2013, de **3,5 MD** en 2014, **4 MD** en 2015, et **4,5 MD** en 2016 et 2017.

CHAPITRE 4 – PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE ET RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2012:

4 - 1 – PATRIMOINE DE LA SOCIETE

4 - 1 - 1 – PATRIMOINE DE LA SOCIETE AU 31 DECEMBRE 2012:

Au 31 décembre 2012, les principaux éléments constituant le patrimoine de la Compagnie Internationale de Leasing sont les suivants :

4 - 1 - 1 – 1 CREANCES SUR LA CLIENTELE, OPERATIONS DE LEASING :

	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
Créances sur contrats mis en force	341 990 314	331 601 216
Encours financiers	319 575 520	312 538 689
Impayés	23 750 098	20 390 357
Intérêts échus différés	(1 335 304)	(1 327 830)
Créances sur contrats en instance de mise en force	942 205	1 378 881
Total brut des créances leasing	342 932 520	332 980 097
A déduire couverture		
Provisions pour dépréciation des encours	(5 716 280)	(6 173 755)
Provisions pour dépréciation des impayés	(10 719 025)	(8 761 616)
Produits réservés	(2 121 639)	(1 892 827)
Provisions collectives	(2 200 000)	(2 200 000)
Total net des créances leasing	322 175 575	313 951 899

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

Solde au 31 décembre 2011	313 917 570
<u>Additions de la période</u>	
- Investissements	166 134 617
- Relocations	2 915 762
- Transferts	7 103 913
<u>Retraits de la période</u>	
- Cessions à la valeur résiduelle	(190 489)
- Cessions anticipées	(13 805 849)
- Radiation des créances	(9 996)
- Relocations	(2 378 186)
- Transferts	(6 103 865)
- Remboursement du capital	(147 065 752)
Solde au 31 décembre 2012	320 517 725

L'analyse des contrats par maturité se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2012</u>	<u>31 Décembre 2011</u>
- Paiements minimaux sur contrats actifs		
- A recevoir dans moins d'un an	146 785 442	142 592 027
- A recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	213 127 807	204 401 931
- A recevoir dans plus de 5 ans	2 494 481	7 253 271
Total des paiements minimaux sur contrats actifs	<u>362 407 730</u>	<u>354 247 229</u>
- Produits financiers non acquis		
- Revenus non acquis à moins d'un an	23 381 635	23 451 180
- Revenus non acquis à plus d'un an et moins de 5 ans	23 003 470	22 943 749
- Revenus non acquis à plus de 5 ans	211 859	952 655
Total des produits financiers non acquis	<u>46 596 964</u>	<u>47 347 584</u>
- Valeurs résiduelles	250 704	1 033 160
- Contrats suspendus contentieux	3 514 051	4 605 884
- Contrats en instance de mise en force	942 205	1 378 881
<u>Encours des contrats</u>	<u>320 517 725</u>	<u>313 917 570</u>

4 - 1 - 1 – 2 PORTEFEUILLE - TITRES COMMERCIAL :

L'analyse du portefeuille titres commercial se présente comme suit :

	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
- Certificats de Dépôt	1 500 000	500 000
- Titres SICAV	1 392 428	-
<u>Montant brut</u>	<u>2 892 428</u>	<u>500 000</u>

4 - 1 - 1 – 3 PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT :

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
- Titres de participation	6 278 038	6 278 038
- Titres immobilisés	9 290 360	7 955 620
- Dépôts et cautionnements versés	2 000	2 000
<u>Montant brut</u>	<u>15 570 398</u>	<u>14 235 658</u>
A déduire :		
- Versement restant à effectuer sur titres	(1 650 000)	(1 300 000)
<u>Montant libéré</u>	<u>13 920 398</u>	<u>12 935 658</u>
A déduire :		
- Provisions pour dépréciation	(183 000)	(103 000)
<u>Montant net</u>	<u>13 737 398</u>	<u>12 832 658</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participations" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
Soldes au 31 Décembre 2011	6 278 038	4 978 038	1 300 000
<u>Additions de la période</u>			
- CIL SICAR	-	550 000	(550 000)
<u>Soldes au 31 Décembre 2012</u>	<u>6 278 038</u>	<u>5 528 038</u>	<u>750 000</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste « Titres immobilisés» sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
Soldes au 31 Décembre 2011	<u>7 955 620</u>	<u>7 955 620</u>	<u>-</u>
<u>Additions de la période</u>			
- Société SPILE CAPITOLE	50 000	50 000	-
- Société MEDI CARS	1 800 000	900 000	900 000
- Société SWEET HOME	64 000	64 000	-
- Société TECHNI INVEST EZZAHRA	30 000	30 000	-
- Société TECNO INVEST & CONSULTING	50 000	50 000	-
- Société DAR EL JELD	500 000	500 000	-
<u>Retraits de la période</u>			
- Société Nouvelles Accumulateurs NOUR	88 920	88 920	-
- Société BOMAR	100 000	100 000	-
- Société immobilière SIDI AMEUR	25 000	25 000	-
- Société Immobilière de Carthage	300 000	300 000	-
- Société TECNOCASA CONSULTING	18 000	18 000	-
- Société FORACHEM	38 840	38 840	-
- Société SODAS	36 000	36 000	-
- Société KOKET	250 000	250 000	-
- Société ECOLO CONCEPT	40 000	40 000	-
- Société STAUR	100 000	100 000	-
- Société Touristique OCEANA	137 500	137 500	-
- Société Générale Industrielle et d'Ingénierie	25 000	25 000	-
<u>Soldes au 31 Décembre 2012</u>	<u>9 290 360</u>	<u>8 390 360</u>	<u>900 000</u>

Le portefeuille titres s'analyse au 31 décembre 2012 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Date souscription</u>	<u>Pourcentage détenu</u>
<u>Titres de participations</u>					
* Compagnie Générale d'investissement	246 328	5	1 278 638	1998/1999/2000/2009/2010	98.53%
* CIL SICAR	499 940	10	4 999 400	2010/2011	99.99%
<u>Total des titres de participations</u>			<u>6 278 038</u>		
<u>Titres immobilisés</u>					
* Société Nouvelles Accumulateurs NOUR	51 468	10	514 680	2008/2010	9.03%
* Société Générale Industrielle et d'Ingénierie	2 500	10	25 000	2008	0.41%
* Société FORACHEM	7 768	10	77 680	2008	0.43%
* Société immobilière de CARTHAGE	18 000	100	1 800 000	2009/2010/2011	25.00%
* Société SODAS	390	100	39 000	2009	9.29%
* Société STAUR	250	100	25 000	2009	2.50%
* Société touristique OCEANA	2 750	100	275 000	2009	4.91%
* Société TERRE ET PIERRE	500	100	50 000	2010	15.63%
* FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	100	1000	100 000	2010	3.33%
* Société NAWEL INDUSTRIE	600	100	60 000	2010	30.00%
* Société DAR EL JELD	15 000	100	1 500 000	2010/2012	24.19%
* Société SPI LE CAPITOLE	1 800	100	180 000	2010/2012	20.45%
* Société COMETE IMMOBILIERE	3 000	100	300 000	2010	21.43%
* Société PROMOTEL	6 000	100	600 000	2010	4.07%
* Société Virgin Olive TUNISIA	6 000	100	600 000	2011	27.27%
* Société MAHARI HAMMAMET	10 000	100	1 000 000	2011	5.01%
* Société Laser Industrie	1 250	100	125 000	2011	29.41%
* Société TECNO INVEST AND CONSULTING	1 250	100	125 000	2011/2012	25.00%
* Société MEDI CARS	18 000	100	1 800 000	2012	15.00%
* Société TECNO INVEST EZZAHRA	300	100	30 000	2012	20.00%
* Société SWEET HOME	640	100	64 000	2012	29.91%
<u>Total des titres immobilisés</u>			<u>9 290 360</u>		
<u>Total général</u>			<u>15 568 398</u>		

4 - 1 - 1 – 4 LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements					Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisitions	Cessions	Mises en rebut	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Cessions	Mises en rebut	Fin de période	
Immeubles	5.0%	4 519 789	7 825	-	-	4 527 614	1 852 057	195 603	-	-	2 047 660	2 479 954
Matériel de transport	20.0%	782 047	88 500	77 694	-	792 853	516 894	117 224	77 019	-	557 099	235 754
Equipements de bureau	10.0%	352 127	13 891	-	351	365 667	228 811	21 172	-	351	249 632	116 035
Matériel informatique	33.3%	279 588	25 635	34 764	765	269 694	215 125	41 297	34 764	765	220 893	48 802
Installations générales	10.0%	337 726	18 652	-	-	356 378	195 814	23 073	-	-	218 887	137 491
Total des immobilisations corporelles		<u>6 271 277</u>	<u>154 503</u>	<u>112 458</u>	<u>1 116</u>	<u>6 312 206</u>	<u>3 008 700</u>	<u>398 369</u>	<u>111 783</u>	<u>1 116</u>	<u>3 294 170</u>	<u>3 018 037</u>

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

4 - 2 – RENSEIGNEMENTS SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS AU 31 DECEMBRE 2012:

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2007, la société enregistrait les immobilisations destinées à la location à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition et leur applique un amortissement progressif sur la durée du bail. L'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion du capital incluse dans chaque loyer couru.

Avec l'entrée en vigueur au premier janvier 2008 de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du Ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise et présente dans son bilan les actifs détenus en vertu des contrats de leasing, comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

En conséquence, et dans le but d'améliorer la pertinence de l'information financière, les éléments du bilan sont présentés selon leur nature par rapport à l'activité financière, en privilégiant l'ordre décroissant de liquidité.

Aussi, la présentation de l'état de résultat a été revue de façon à déterminer certains valeurs et soldes intermédiaires.

4 - 2 - 1 – BILAN :

en dinars

ACTIFS	Notes	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Caisses et avoirs auprès des banques	4	8 611 035	5 137 063	4 649 681
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	5	322 175 576	313 951 899	296 586 926
Portefeuille-titres commercial	6	2 892 428	500 000	726 424
Portefeuille d'investissement	7	13 737 398	12 832 658	9 908 210
Valeurs Immobilisées	8	3 018 037	3 270 161	3 663 891
Autres actifs	9	3 947 773	3 166 541	5 271 361
TOTAL DES ACTIFS		354 382 246	338 858 321	320 806 493
PASSIFS	Notes	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Dettes envers la clientèle	10	2 660 948	3 661 185	4 403 367
Emprunts et dettes rattachées	11	281 471 782	274 191 308	259 558 032
Fournisseurs et comptes rattachés	12	15 878 524	9 859 435	11 584 228
Autres passifs	13	3 390 348	4 919 312	3 756 758
TOTAL DES PASSIFS		303 401 602	292 631 240	279 302 384
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		25 000 000	25 000 000	20 000 000
Réserves		17 586 592	12 680 008	10 453 244
Résultats reportés		265 639	754 145	693 903
Action Propres		(979 927)	(410 226)	-
Résultat de la période		9 108 340	8 203 155	10 356 962
Total des capitaux propres	14	50 980 644	46 227 081	41 504 109
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		354 382 246	338 858 321	320 806 493

4 - 2 - 2 – ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN :

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
ENGAGEMENTS DONNES	58 479 681	45 012 422
Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle	24 117 280	11 081 883
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	32 712 401	33 930 539
Engagements sur titres	1 650 000	-
ENGAGEMENTS RECUS	450 199 665	451 496 660
Cautions Reçues	152 179 272	148 649 495
Garanties Reçues	765 932	825 255
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	46 596 964	47 347 584
Valeurs des biens, objet de leasing	250 657 497	254 674 326
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	9 000 000	4 182 500
Emprunts obtenus non encore encaissés	9 000 000	4 182 500 (*)

(*) Montant exprimé en Euro.

4 - 2 - 3 – ETAT DE RESULTAT :

	Notes	31/12/2012	31/12/2011	<i>en dinars</i> 31/12/2010
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Intérêts et produits assimilés de leasing	15	32 023 669	31 144 496	29 302 815
Intérêts et charges assimilées	16	(14 529 306)	(14 898 742)	(13 792 828)
Produits des placements	17	360 421	373 929	417 198
Autres produits d'exploitation		418 255	448 080	398 299
Produit net		18 273 038	17 067 763	16 325 483
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	18	3 393 629	3 096 650	2 780 940
Dotations aux amortissements	19	441 504	450 282	513 891
Autres charges d'exploitation	20	1 599 348	1 588 769	1 659 020
Total des charges d'exploitation		5 434 481	5 135 701	4 953 852
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS				
		12 838 556	11 932 062	11 371 631
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	21	1 609 391	2 075 584	2 479 747
Dotations nettes aux autres provisions	22	33 945	(233 843)	(1 463 068)
RESULTAT D'EXPLOITATION		11 195 220	10 090 322	10 354 953
Autres gains ordinaires	23	212 612	138 886	2 109 175
Autres pertes ordinaires	24	(1 851)	(8 407)	(14 194)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		11 405 981	10 220 801	12 449 933
Impôts sur les bénéfices	25	(2 297 641)	(2 017 646)	(2 092 971)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		9 108 340	8 203 155	10 356 962

4 - 2 - 4 – ETAT DE FLUX DE TRESORERIE:

en dinars

	Notes	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	26	216 037 017	194 945 227	199 436 447
Investissements dans les contrats de Leasing	27	(183 450 522)	(179 742 103)	(218 552 185)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	28	(4 568 247)	(4 424 197)	(4 755 388)
Intérêts payés	29	(14 339 904)	(14 687 175)	(12 821 911)
Impôts et taxes payés	30	(7 823 981)	(5 028 115)	(2 680 780)
Autres flux liés à l'exploitation	36	(3 352 897)	808 065	(1 268 621)
		2 501 464	(8 128 298)	(40 642 438)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	31	(154 503)	(96 607)	(616 163)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	32	27 672	53 928	4 779 390
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	33	(2 144 000)	(4 600 000)	(5 785 000)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	34	1 382 659	2 185 432	1 496 628
		(888 172)	(2 457 247)	(125 144)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Décaissements suite au rachat d'action propres	14	(562 980)	(416 946)	-
Dividendes et autres distributions	35	(3 782 732)	(3 061 131)	(2 171 354)
Encaissements provenant des emprunts	11	199 647 175	97 500 000	93 300 000
Remboursements d'emprunts	11	(192 440 783)	(82 948 997)	(65 898 656)
		2 860 680	11 072 926	25 229 990
		(1 000 000)	-	14 500 000
		3 473 972	487 382	(1 037 592)
Variation de trésorerie				
Trésorerie au début de l'exercice	4	5 137 063	4 649 681	5 687 273
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4	8 611 035	5 137 063	4 649 681

**4 - 2 - 5 – NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE
2012:**

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Note 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE ET DE SON REGIME FISCAL

1-1 Présentation de la société

La Compagnie Internationale de Leasing « C.I.L » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 22 octobre 1992 avec un capital initial de D : 5.000.000 divisé en 500.000 actions de D : 10 chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 11 avril 1995 a décidé de porter le capital à D : 7.500.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'assemblée générale extraordinaire du 02 août 2001 a décidé de porter le capital à D : 10.000.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 de valeur nominale, émises avec une prime d'émission de D : 9.

L'assemblée générale extraordinaire du 26 avril 2007 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de D : 10 à D : 5 et de porter ainsi, le nombre d'actions composant le capital social de 1.000.000 à 2.000.000 d'actions. Par ailleurs, la même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société d'un montant de D : 5.000.000, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions nouvelles de D : 5 chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 2.000.000 actions, en deux tranches égales de 500.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2007 et le 1^{er} janvier 2009.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 mai 2010 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de D : 5.000.000 et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions gratuites, attribuées gratuitement aux propriétaires des 3.000.000 actions, portant jouissance le 1^{er} janvier 2010.

L'assemblée générale extraordinaire du 24 mai 2011 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de D : 5.000.000 et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions gratuites, attribuées gratuitement aux propriétaires des 4.000.000 actions, portant jouissance le 1^{er} janvier 2011.

Ainsi, le capital social s'élève, au 31 décembre 2012, à D : 25.000.000 composé de 5.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 02 mai 2006, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

1-2 1-2 Régime fiscal de la société

1-2-1 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie, à ce titre, d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,1% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable, et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi de finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de leasing à partir du 1^{er} janvier 2008.

Par ailleurs, depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :

De par son statut d'établissement financier de leasing, la CIL est un assujetti total à la taxe sur la valeur ajoutée.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA comprend :

- Les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007 ;
- Les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs, l'article 50 de la même loi a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing, et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de leasing, et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

1-2-3 Autres impôts et taxes :

La CIL est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) au taux de 0,2% sur la base des loyers pour les contrats conclus avant 2008, et des marges pour les contrats conclus à partir de janvier 2008 ;

- La taxe de formation professionnelle calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés ;
- La contribution au FO.PRO.LOS calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

Note 2 : Référentiel comptable

Les états financiers de la Compagnie Internationale de Leasing, arrêtés au 31 Décembre 2012, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 ;
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la CIL et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

Note 3 : Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

3-1 Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

3-2 Unité monétaire

Les états financiers de la CIL sont libellés en Dinar Tunisien.

3-3 Sommaire des principales méthodes comptables

3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre trois et neuf ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire, et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Les contrats de leasing transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leurs

coûts d'acquisitions diminués du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette nouvelle approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1er janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a. la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b. la valeur actualisée de ces mêmes paiements minimaux, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actualisée cumulée des paiements minimaux au titre de la location et de la valeur résiduelle, égale au montant de l'investissement initial engagé par le bailleur.

Le bailleur vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net du bailleur. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing, à base individuelle, sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

A- Actifs courants

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier

B2- Actifs incertains

B3- Actifs préoccupants

B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec l'activité ;
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- Des problèmes de gestion ou des litiges entre associés ;
- Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- La détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- L'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites.

A partir de 2008, et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le conseil d'administration de la CIL a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge

Pour les contrats de leasing classés en actifs compromis, la valeur du bien est considérée nulle, tant que ledit bien n'a pas fait l'objet d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement.

Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par la CIL.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

L'exercice du jugement expérimenté de la Direction peut conduire la société à constater des provisions collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels ; tel peut être le cas lorsque les conséquences de ces événements n'ont pu être mesurées avec la précision nécessaire pour ajuster les paramètres servant à déterminer la provision collective sur les portefeuilles homogènes non spécifiquement dépréciés.

3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :

Antérieurement au 1^{er} janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat.

Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1er janvier 2008, de la norme NCT 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée. Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

3-3-4 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres commercial) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment, pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Par ailleurs, et contrairement aux dispositions de la NCT 25 relative au portefeuille titres dans les établissements bancaires, les intérêts courus sur les titres acquis en portage, ne sont constatés en résultat qu'au fur et à mesure de leur cession, et ce, compte tenu de l'incertitude portée à l'encaissement effectif de ces intérêts.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

3-3-5 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

3-3-6 Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

- Logiciels 33,3%
- Immeubles 5,0%
- Matériel de transport 20,0%
- Mobilier et matériel de bureau 10,0%
- Matériel informatique 33,3%
- Installations générales 10,0%

3-3-7 Taxe sur la valeur ajoutée :

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

3-3-8 Impôt sur les bénéfices :

La charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisée par la société correspond à celle exigible en vertu de l'application des règles de détermination du bénéfice imposable.

L'incidence des décalages temporels entre la valeur comptable des actifs et passifs de la société et leur base fiscale n'est pas ainsi, prise en compte.

3-3-9 Compensation des actifs et passifs d'impôt exigible :

Bien que les actifs (acomptes provisionnels, retenues à la source et excédents d'impôt reportés) et passifs (impôt sur les sociétés dû) d'impôt exigible soient comptabilisés et évalués séparément, ils sont compensés au bilan en raison de l'existence d'un droit juridiquement exécutoire permettant une telle compensation qui est prévu par les dispositions de l'article 54 du code de l'IRPP et de l'IS.

3-3-10 Avantages au personnel :

Les avantages consentis au personnel (y compris les dirigeants) de la C.I.L sont classés en deux catégories :

- Les avantages à court terme tels que les salaires, les congés annuels, les primes, les indemnités et enveloppes ;
- Les avantages postérieurs à l'emploi constitués notamment par l'indemnité de départ à la retraite.

Avantages à court terme

La société comptabilise une charge lorsqu'elle a utilisé les services rendus par les membres du personnel en contrepartie des avantages qui leur ont été consentis.

Avantages postérieurs à l'emploi

Conformément aux principes généralement admis, la société distingue les régimes à cotisations définies et les régimes à prestations définies.

Les régimes qualifiés de « régimes à cotisations définies » ne sont pas représentatif d'un engagement pour la société et ne font l'objet d'aucune provision. Le montant des cotisations appelées pendant l'exercice est constaté en charges. Seuls les régimes qualifiés de « régimes à prestations définies » sont représentatifs d'un engagement à la charge de la société qui donne lieu à évaluation et provisionnement.

Le classement dans l'une ou l'autre de ces catégories s'appuie sur la substance économique du régime pour déterminer si la société est tenue ou pas, par les clauses d'une convention ou par une obligation implicite, d'assurer les prestations promises aux membres du personnel.

Seule l'indemnité de départ à la retraite, constitue, un avantage postérieur à l'emploi pour le personnel de la C.I.L. Il s'agit, d'un régime à cotisations définies objet d'une convention conclue avec une compagnie d'assurance vie. Conséquemment, seules les primes appelées durant un exercice donné sont portées parmi les charges de ce denier.

NOTE 4 : Caisses et avoirs auprès des banques

Ce poste se détaille comme suit :

	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
- Banques	8 128 988	4 834 064
- Caisses	482 046	302 999
<u>Total</u>	<u>8 611 035</u>	<u>5 137 063</u>

NOTE 5 : Créances sur la clientèle, opérations de leasing

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
Créances sur contrats mis en force	341 990 314	331 601 216
Encours financiers	319 575 520	312 538 689
Impayés	23 750 098	20 390 357
Intérêts échus différés	(1 335 304)	(1 327 830)
Créances sur contrats en instance de mise en force	942 205	1 378 881
Total brut des créances leasing	<u>342 932 520</u>	<u>332 980 097</u>
A déduire couverture		
Provisions pour dépréciation des encours	(5 716 280)	(6 173 755)
Provisions pour dépréciation des impayés	(10 719 024)	(8 761 616)
Provisions collectives	(2 200 000)	(2 200 000)
Produits réservés (*)	(2 121 639)	(1 892 827)
Total net des créances leasing	<u>322 175 576</u>	<u>313 951 899</u>

(*) Voir note complémentaire n°1 à la page 111.

5.1 Encours financiers

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

<u>Solde au 31 décembre 2011</u>	<u>313 917 570</u>
<u>Addition de la période</u>	
- Investissements	166 134 617
- Relocations	2 915 762
- Transferts	7 103 913
<u>Retraits de la période</u>	
- Cessions à la valeur résiduelle	(190 489)
- Cessions anticipées	(13 805 849)
- Radiation des créances	(9 996)
- Relocations	(2 378 186)
- Transferts	(6 103 865)
- Remboursements du capital	(147 065 752)
<u>Solde au 31 décembre 2012</u>	<u>320 517 725</u>

5.1.1 Analyse par maturité

L'analyse de l'encours des contrats par maturité se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2012</u>	<u>31 Décembre 2011</u>
<i>- Paiements minimaux sur contrats actifs</i>		
- A recevoir dans moins d'un an	146 785 442	142 592 027
- A recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	213 127 807	204 401 931
- A recevoir dans plus de 5 ans	2 494 481	7 253 271
Total des paiements minimaux sur contrats actifs	<u>362 407 730</u>	<u>354 247 229</u>
<i>- Produits financiers non acquis</i>		
- Revenus non acquis à moins d'un an	23 381 635	23 451 180
- Revenus non acquis à plus d'un an et moins de 5 ans	23 003 470	22 943 749
- Revenus non acquis à plus de 5 ans	211 859	952 655
Total des produits financiers non acquis	<u>46 596 964</u>	<u>47 347 584</u>
- Valeurs résiduelles	250 704	1 033 160
- Contrats suspendus contentieux	3 514 051	4 605 884
- Contrats en instance de mise en force	942 205	1 378 881
<u>Encours des contrats</u>	<u>320 517 725</u>	<u>313 917 570</u>

5.1.2 Analyse par secteur d'activité

	<u>31 Décembre 2012</u>	<u>31 Décembre 2011</u>
Bâtiment et travaux publics	44 165 301	36 727 968
Industrie	35 627 159	34 553 222
Tourisme	45 585 732	44 622 116
Commerces et services	140 677 378	136 874 093
Agriculture	54 462 155	61 140 171
<u>Total</u>	<u>320 517 725</u>	<u>313 917 570</u>

5.1.3 Analyse par type de matériel

	<u>31 Décembre 2012</u>	<u>31 Décembre 2011</u>
Equipements	43 878 834	43 063 691
Matériel roulant	235 736 244	226 295 613
Matériel spécifique	37 511	48 353
<u>Sous Total</u>	<u>279 652 589</u>	<u>269 407 657</u>
Immobilier	40 865 136	44 509 913
<u>Total</u>	<u>320 517 725</u>	<u>313 917 570</u>

5.2 Impayés

L'analyse des impayés se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2012</u>	<u>31 Décembre 2011</u>
<u>Clients ordinaires (1)</u>	16 403 063	14 129 359
Inférieur à 1 mois	6 428 362	5 589 933
Entre 1 et 3 mois	5 296 728	4 573 798
Entre 3 et 6 mois	1 752 087	1 452 425
Entre 6 mois et 1 année	1 208 519	1 154 039
Supérieur à 1 année	1 717 367	1 359 165
<u>Clients litigieux (2)</u>	7 347 035	6 260 998
<u>Total (1)+(2)</u>	<u>23 750 098</u>	<u>20 390 357</u>

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

16, Avenue Jean Jaurès 1001 – Tunis

5.3 ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers	248 722 382	57 713 557	4 420 766	1 751 551	6 967 264	319 575 520
Impayés	2 152 452	7 671 542	1 149 666	1 249 146	11 527 292	23 750 098
Contrats en instance de mise en force	702 198	240 007	-	-	-	942 205
CREANCES LEASING	251 577 032	65 625 106	5 570 432	3 000 697	18 494 556	344 267 823
Avances reçues (*)	(2 130 371)	-	-	-	(305 252)	(2 435 623)
Dépôts de garantie (*)	(65 000)	(150 000)	-	-	(5 250)	(220 250)
ENCOURS GLOBAL	249 381 661	65 475 106	5 570 432	3 000 697	18 184 054	341 611 950
ENGAGEMENTS HORS BILAN	23 262 108	855 172	-	-	-	24 117 281
TOTAL ENGAGEMENTS	272 643 770	66 330 278	5 570 432	3 000 697	18 184 054	365 729 231
Produits réservés	-	-	(188 696)	(218 907)	(1 714 036)	(2 121 639)
Provisions sur encours financiers	-	-	(217 456)	(167 132)	(5 331 692)	(5 716 280)
Provisions sur impayés	-	-	(458 533)	(743 763)	(9 516 729)	(10 719 024)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(864 685)	(1 129 801)	(16 562 457)	(18 556 943)
ENGAGEMENTS NETS	272 643 770	66 330 278	4 705 747	1 870 896	1 621 597	347 172 288
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)			1,52%	0,82%	4,97%	
			7,32%			
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) de 2011			6,96%			
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés			15,52%	37,65%	91,08%	
			69,36%			
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés de 2011			70,05%			

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

NOTE 6 : PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL

L'analyse du portefeuille-titres commercial se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2012</u>	<u>31 Décembre 2011</u>
- Certificats de Dépôt	1 500 000	500 000
- Titres SICAV	1 392 428	-
<u>Total</u>	<u>2 892 428</u>	<u>500 000</u>

NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2012</u>	<u>31 Décembre 2011</u>
- Titres de participation	6 278 038	6 278 038
- Titres immobilisés	9 290 360	7 955 620
- Dépôts et cautionnements versés	2 000	2 000
<u>Montant brut</u>	<u>15 570 398</u>	<u>14 235 658</u>

A déduire :

- Versements restant à effectuer sur titres	(1 650 000)	(1 300 000)
<u>Montant libéré</u>	<u>13 920 398</u>	<u>12 935 658</u>

A déduire :

- Provisions pour dépréciation	(183 000)	(103 000)
<u>Montant net</u>	<u>13 737 398</u>	<u>12 832 658</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participations" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
Soldes au 31 Décembre 2011	<u>6 278 038</u>	<u>4 978 038</u>	<u>1 300 000</u>
<u>Additions de la période</u>			
- CIL SICAR	-	550 000	(550 000)
<u>Soldes au 31 Décembre 2012</u>	<u>6 278 038</u>	<u>5 528 038</u>	<u>750 000</u>

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

16, Avenue Jean Jaurès 1001 – Tunis

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
Soldes au 31 Décembre 2011	7 955 620	7 955 620	-
<u>Additions de la période</u>			
- Société SPI LE CAPITOLE	50 000	50 000	-
- Société MEDI CARS	1 800 000	900 000	900 000
- Société SWEET HOME	64 000	64 000	-
- Société TECHNO INVEST EZZAHRA	30 000	30 000	-
- Société TECNO INVEST & CONSULTING	50 000	50 000	-
- Société DAR EL JELD	500 000	500 000	-
<u>Retraits de la période</u>			
- Société Nouvelles Accumulateurs NOUR	88 920	88 920	-
- Société BOMAR	100 000	100 000	-
- Société immobilière SIDI AMEUR	25 000	25 000	-
- Société Immobilière de Carthage	300 000	300 000	-
- Société TECNOCASA CONSULTING	18 000	18 000	-
- Société FORACHEM	38 840	38 840	-
- Société SODAS	36 000	36 000	-
- Société KOKET	250 000	250 000	-
- Société ECOLO CONCEPT	40 000	40 000	-
- Société STAUR	100 000	100 000	-
- Société Touristique OCEANA	137 500	137 500	-
- Société Générale Industrielle et d'Ingénierie	25 000	25 000	-
Soldes au 31 Décembre 2012	9 290 360	8 390 360	900 000

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

16, Avenue Jean Jaurès 1001 – Tunis

Le portefeuille titres s'analyse au 31 décembre 2012 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Date souscription</u>	<u>Pourcentage détenu</u>
<u>Titres de participations</u>					
* Compagnie Générale d'investissement	246 328	5	1 278 638	1998/1999/2000/2009/2010	98,53%
* CIL SICAR	499 940	10	4 999 400	2010/2011	99,99%
<u>Total des titres de participations</u>			<u>6 278 038</u>		
<u>Titres immobilisés</u>					
* Société Nouvelles Accumulateurs NOUR	51 468	10	514 680	2008/2010	9,03%
* Société Générale Industrielle et d'Ingénierie	2 500	10	25 000	2008	0,41%
* Société FORACHEM	7 768	10	77 680	2008	0,43%
* Société immobilière de CARTHAGE	18 000	100	1 800 000	2009/2010/2011	25,00%
* Société SODAS	390	100	39 000	2009	9,29%
* Société STAUR	250	100	25 000	2009	2,50%
* Société touristique OCEANA	2 750	100	275 000	2009	4,91%
* Société TERRE ET PIERRE	500	100	50 000	2010	15,63%
* FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	100	1000	100 000	2010	3,33%
* Société NAWEL INDUSTRIE	600	100	60 000	2010	30,00%
* Société DAR EL JELD	15 000	100	1 500 000	2010/2012	24,19%
* Société SPI LE CAPITOLE	1 800	100	180 000	2010/2012	20,45%
* Société COMETE IMMOBILIERE	3 000	100	300 000	2010	21,43%
* Société PROMOTEL	6 000	100	600 000	2010	4,07%
* Société Virgin Olive TUNISIA	6 000	100	600 000	2011	27,27%
* Société MAHARI HAMMAMET	10 000	100	1 000 000	2011	5,01%
* Société Laser Industrie	1 250	100	125 000	2011	29,41%
* Société TECNO INVEST AND CONSULTING	1 250	100	125 000	2011/2012	25,00%
* Société MEDI CARS	18 000	100	1 800 000	2012	15,00%
* Société TECNO INVEST EZZAHRA	300	100	30 000	2012	20,00%
* Société SWEET HOME	640	100	64 000	2012	29,91%
<u>Total des titres immobilisés</u>			<u>9 290 360</u>		
<u>Total général</u>			<u>15 568 398</u>		

NOTE 8 : Valeurs immobilisées

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

ARRETE AU 31 DECEMBRE 2012

(Montants exprimé en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements					Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisitions	Cessions	Mises en rebut	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Cessions	Mises en rebut	Fin de période	
Logiciels	33.3%	95 675	-	-	-	95 675	88 090	7 584	-	-	95 675	-
Total des immobilisations incorporelles		95 675	=	=	=	95 675	88 090	7 584	=	=	95 675	=
Immeubles	5.0%	4 519 789	7 825	-	-	4 527 614	1 852 057	195 603	-	-	2 047 660	2 479 954
Matériel de transport	20.0%	782 047	88 500	77 694	-	792 853	516 894	117 224	77 019	-	557 099	235 754
Equipements de bureau	10.0%	352 127	13 891	-	351	365 667	228 811	21 172	-	351	249 632	116 035
Matériel informatique	33.3%	279 588	25 635	34 764	765	269 694	215 125	41 297	34 764	765	220 893	48 802
Installations générales	10.0%	337 726	18 652	-	-	356 378	195 814	23 073	-	-	218 887	137 491
Total des immobilisations corporelles		6 271 277	154 503	112 458	1 116	6 312 206	3 008 700	398 369	111 783	1 116	3 294 170	3 018 037
TOTAUX		6 366 952	154 503	112 458	1 116	6 407 881	3 096 791	405 953	111 783	1 116	3 389 845	3 018 037

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 9 : Autres actifs

Le détail des autres actifs est le suivant :

	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
- Prêts au personnel	1 925 225	1 452 730
- Créances sur cessions d'immobilisations	522 212	437 622
- Avances aux fournisseurs	91 650	91 150
- Produits à recevoir des tiers	1 101 306	647 306
- Compte d'attente/ avance de TVA	88 241	189 170
- Compte d'attente	14 411	564
- Charges constatées d'avance	36 701	41 404
- Autres comptes débiteurs	226 695	259 074
- Charges à répartir	-	35 551
- Frais d'émission des obligations	525 018	641 709
	<u>4 531 457</u>	<u>3 796 279</u>
A déduire :		
- Provisions	(583 684)	(629 739)
	<u>3 947 773</u>	<u>3 166 541</u>

Les charges à répartir et les frais d'émission des obligations s'analysent comme suit :

TABLEAU DE MOUVEMENT DES CHARGES A REPARTIR ET DES FRAIS D'EMISSION DES OBLIGATIONS
AU 31 DECEMBRE 2012
 (exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Charges à répartir	33%	655 860	-	655 860	620 309	35 551	655 860	-
Frais d'émission des obligations	(a)	3 231 204	163 109	3 394 313	2 589 496	279 799	2 869 295	525 018
TOTAUX		3 887 065	163 109	4 050 173	3 209 804	315 351	3 525 155	525 018

Les charges à répartir sont résorbées selon le mode linéaire.

(a) Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des obligations, s'élevant à D: 279.799 figure parmi les charges financières.

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

16, Avenue Jean Jaurès 1001 – Tunis

NOTE 10 : Dettes envers la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle se détaillent comme suit :

	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
- Dépôts et cautionnements reçus de la clientèle	220 250	955 577
- Avances et acomptes reçus des clients	2 435 623	2 700 533
- Autres dépôts et cautionnements reçus	5 075	5 075
<u>Total</u>	<u>2 660 948</u>	<u>3 661 185</u>

NOTE 11 : Emprunts et dettes rattachées

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent ainsi :

	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
- Banques locales	77 392 857	74 421 429
- Banques étrangères	21 421 692	4 076 728
- Emprunts obligataires	136 240 000	149 000 000
- Billets de trésorerie	14 650 000	15 000 000
- Certificats de leasing	26 000 000	26 000 000
<u>Total emprunts</u>	<u>275 704 549</u>	<u>268 498 157</u>
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	880 219	849 841
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	134 422	36 202
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	4 388 590	4 679 944
- Intérêts courus sur certificats de leasing	463 509	374 522
- Charges constatées d'avance sur emprunts bancaires locaux	(51 676)	(44 826)
- Charges constatées d'avance sur billets de trésorerie	(47 831)	(202 532)
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>5 767 233</u>	<u>5 693 151</u>
<u>Total</u>	<u>281 471 782</u>	<u>274 191 308</u>

Les mouvements enregistrés sur le poste "Emprunts et dettes rattachées" sont récapitulés dans le tableau suivant :

TABLEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2012
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Soldes	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
<u>CREDITS BANCAIRES</u>								
<u>BANQUES LOCALES</u>								
B.I.A.T (2007/1)	5 000 000	Annuellement (2008-2012)	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
B.T	5 000 000	Annuellement (2008-2012)	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
ATB (2007)	3 000 000	Annuellement (2008-2012)	600 000	-	600 000	-	-	-
AMEN BANK (2007/1)	2 000 000	Annuellement (2008-2012)	400 000	-	400 000	-	-	-
AMEN BANK (2007/2)	3 000 000	Annuellement (2008-2012)	600 000	-	600 000	-	-	-
AMEN BANK (2007/3)	2 000 000	Annuellement (2008-2012)	400 000	-	400 000	-	-	-
BIAT (2007/2)	1 000 000	Annuellement (2008-2012)	200 000	-	200 000	-	-	-
BIAT (2007/3)	4 000 000	Annuellement (2008-2012)	800 000	-	800 000	-	-	-
BIAT (2008/1)	5 000 000	Annuellement (2009-2013)	2 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000
BIAT (2008/2)	5 000 000	Annuellement (2009-2013)	2 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000
BT 2008	7 000 000	Annuellement (2009-2013)	2 800 000	-	1 400 000	1 400 000	-	1 400 000
BTE 2008	5 000 000	Annuellement (2009-2013)	2 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000
AMEN BANK (2009/1)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	3 000 000	-	1 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2009/2)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	3 000 000	-	1 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2009/3)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	3 000 000	-	1 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2009/4)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	3 000 000	-	1 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
ATTIJARI BANK 2009	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	3 000 000	-	1 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
BT 2009	4 500 000	Annuellement (2010-2014)	2 700 000	-	900 000	1 800 000	900 000	900 000
BIAT (2010/1)	5 000 000	Annuellement (2011-2015)	4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
BIAT (2010/2)	10 000 000	Annuellement (2011-2017)	8 571 429	-	1 428 572	7 142 857	5 714 286	1 428 571
AMEN BANK (2010)	5 000 000	Annuellement (2011-2015)	4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2011/1)	5 000 000	Annuellement (2011-2016)	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2011/2)	5 000 000	Annuellement (2011-2016)	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
ATTIJARI BANK (2011/1)	1 500 000	Trimestriellement (2011-2016)	1 350 000	-	300 000	1 050 000	750 000	300 000
BT (2011/1)	5 000 000	Annuellement (2012-2016)	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2011/3)	5 000 000	Sur 2 tranches en 2012 et 2013	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	-	4 000 000
BIAT (2011/1)	5 000 000	Annuellement (2012-2016)	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
BIAT 2012	5 000 000	Annuellement (2012-2016)	-	5 000 000	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
ATB 2012	2 000 000	Annuellement (2013-2017)	-	2 000 000	-	2 000 000	1 600 000	400 000
AMEN BANK 2012	7 000 000	Annuellement (2013-2017)	-	7 000 000	-	7 000 000	5 600 000	1 400 000
BIAT (2012/1)	3 000 000	Sur 2 tranches en 2013 et 2014	-	3 000 000	-	3 000 000	1 500 000	1 500 000
BIAT (2012/2)	7 000 000	Annuellement (2013-2017)	-	7 000 000	-	7 000 000	5 600 000	1 400 000
BTK 2012	4 000 000	Annuellement (2013-2017)	-	4 000 000	-	4 000 000	3 200 000	800 000
<u>Sous-total</u>			<u>74 421 429</u>	<u>28 000 000</u>	<u>25 028 572</u>	<u>77 392 857</u>	<u>48 864 286</u>	<u>28 528 571</u>

<u>BANQUES ETRANGERES</u>			
B.E.I	EUR	50 000 000	Semestriellement (2004-2013)
B.E.I 2012	EUR	10 357 175	Semestriellement (2012-2019)
BIRD		10 000 000	Semestriellement (2015-2022)
<u>Sous-total</u>			
<u>Total des crédits bancaires</u>			

4 076 728	-	2 313 336	1 763 392	-	1 763 392
-	10 357 175	698 875	9 658 300	8 242 276	1 416 024
-	10 000 000	-	10 000 000	10 000 000	-
4 076 728	20 357 175	3 012 211	21 421 692	18 242 276	3 179 416
78 498 157	48 357 175	28 040 783	98 814 549	67 106 561	31 707 988

TABLEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES

ARRETE AU 31 DECEMBRE 2012

(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Soldes	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>								
CIL 2005/1	15 000 000	Annuellement (2008-2012)	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-
CIL 2007/1	15 000 000	Annuellement (2009-2013)	6 000 000	-	3 000 000	3 000 000	-	3 000 000
CIL 2007/2	15 000 000	Annuellement (2009-2013)	6 000 000	-	3 000 000	3 000 000	-	3 000 000
CIL 2008/1	15 000 000	Annuellement (2009-2013)	6 000 000	-	3 000 000	3 000 000	-	3 000 000
CIL 2008 subordonné	10 000 000	Annuellement (2015-2019)	10 000 000	-	-	10 000 000	10 000 000	-
CIL 2009/1	20 000 000	Annuellement (2010-2014)	12 000 000	-	4 000 000	8 000 000	4 000 000	4 000 000
CIL 2009/2	20 000 000	Annuellement (2010-2014)	12 000 000	-	4 000 000	8 000 000	4 000 000	4 000 000
CIL 2009/3	20 000 000	Annuellement (2011-2015)	16 000 000	-	4 000 000	12 000 000	8 000 000	4 000 000
CIL 2010/1	30 000 000	Annuellement (2011-2015)	24 000 000	-	6 000 000	18 000 000	12 000 000	6 000 000
CIL 2010/2	30 000 000	Annuellement (2011-2015)	24 000 000	-	6 000 000	18 000 000	12 000 000	6 000 000
CIL 2011/1	30 000 000	Annuellement (2012-2016)	30 000 000	-	6 000 000	24 000 000	18 000 000	6 000 000
CIL 2012/1	20 000 000	Annuellement (2013-2017)	-	20 000 000	-	20 000 000	16 000 000	4 000 000
CIL 2012/2	20 000 000	Annuellement (2013-2017)	-	9 240 000	-	9 240 000	9 240 000	-
<u>Total des emprunts obligataires</u>			149 000 000	29 240 000	42 000 000	136 240 000	93 240 000	43 000 000

TABLEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2012
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période				
						Soldes	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an		
<u>BILLETS DE TRESORERIE & CERTIFICATS DE LEASING</u>										
<u>BILLETS DE TRESORERIE</u>										
Billets de trésorerie à court terme			15 000 000	115 050 000	115 400 000	14 650 000	-	14 650 000		
<u>Sous-total</u>			15 000 000	115 050 000	115 400 000	14 650 000	0 000	14 650 000		
<u>CERTIFICATS DE LEASING</u>										
Certificat ZITOUNA BANK 2011	7 000 000	En bloc le 26/03/2012	7 000 000	-	7 000 000	-	-	-		
Certificat EL BARAKA 1/2011	3 000 000	En bloc le 16/05/2014	3 000 000	-	-	3 000 000	3 000 000	-		
Certificat EL BARAKA 2/2011	3 000 000	En bloc le 27/05/2014	3 000 000	-	-	3 000 000	3 000 000	-		
Certificat EL BARAKA 3/2011	5 000 000	En bloc le 12/09/2014	5 000 000	-	-	5 000 000	5 000 000	-		
Certificat EL BARAKA 4/2011	5 000 000	En bloc le 23/09/2014	5 000 000	-	-	5 000 000	5 000 000	-		
Certificat EL BARAKA 5/2011	3 000 000	En bloc le 21/12/2014	3 000 000	-	-	3 000 000	3 000 000	-		
Certificat EL BARAKA 1/2012	1 000 000	En bloc le 10/02/2015	-	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-		
Certificat ZITOUNA BANK 1/2013	3 000 000	En bloc le 11/02/2013	-	3 000 000	-	3 000 000	-	3 000 000		
Certificat ZITOUNA BANK 2/2013	3 000 000	En bloc le 25/02/2013	-	3 000 000	-	3 000 000	-	3 000 000		
<u>Sous-total</u>			26 000 000	7 000 000	7 000 000	26 000 000	20 000 000	6 000 000		
<u>Total des BILLETS DE TRESORERIE & CERTIFICATS DE LEASING</u>										
			41 000 000	122 050 000	122 400 000	40 650 000	20 000 000	20 650 000		
<u>TOTAL GENERAL</u>										
			268 498 157	199 647 175	192 440 783	275 704 549	180 346 561	95 357 988		

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

16, Avenue Jean Jaurès 1001 – Tunis

NOTE 12 : Fournisseurs et comptes rattachés

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2012</u>	<u>31 Décembre 2011</u>
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	107 986	131 797
- Effets à payer	575 701	207 592
<u>Sous total</u>	<u>683 687</u>	<u>339 389</u>
<i>Fournisseurs de biens, objet de contrats de leasing</i>		
- Factures d'achats d'immobilisations	2 384 605	1 305 762
- Effets à payer	12 605 110	8 118 508
- Retenues de garanties	95 776	95 776
- Factures non parvenues	109 346	-
<u>Sous total</u>	<u>15 194 837</u>	<u>9 520 046</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>15 878 524</u>	<u>9 859 435</u>

NOTE 13 : Autres passifs

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	<u>31 Décembre 2012</u>	<u>31 Décembre 2011</u>
- Personnel, provisions pour congés payés	269 048	275 124
- Personnel, autres charges à payer	291 715	271 225
- Etat, retenues sur salaires	36 230	10 787
- Etat, retenues sur honoraires, commissions, loyers et marchés	211 969	219 682
- Etat, retenues sur revenus des capitaux mobiliers	-	1 370
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière	26 750	-
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider (Voir note 25)	506 994	535 259
- Etat, autres impôts et taxes à payer	16 713	11 793
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges	8 071	8 254
- Etat, autres impôts et taxes à régulariser	-	65 290
- Actionnaires, dividendes et jetons de présence à payer	20 698	11 632
- CNSS	133 682	123 895
- CAVIS	13 939	11 520
- CNAM	10 948	10 159
- Etat, TVA à payer	124 384	406 332
- Assurance Groupe	19 449	18 580
- Autres comptes créditeurs	88 937	159 199
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés et autres charges	47 990	50 223
- Prestataires Recouvrement	128 175	112 916
- Prestataires Assurances	1 104 038	2 363 256
- Diverses Charges à payer	291 825	215 539
- Autres produits constatés d'avance	8 793	7 280
- Provisions pour divers risques	30 000	30 000
<u>Total</u>	<u>3 390 348</u>	<u>4 919 312</u>

NOTE 14 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
- Capital social	(A)	25 000 000	25 000 000
- Réserve légale	(B)	2 447 865	2 000 000
- Réserve extraordinaire		1 750 000	1 250 000
- Réserves pour réinvestissements		12 070 000	7 740 000
- Fonds pour risques généraux		-	500 000
- Réserves pour fonds social	(C)	1 318 727	1 190 008
- Actions propres	(D)	(979 927)	(410 226)
- Résultats reportés		265 639	754 145
Total des capitaux propres avant résultat de la période		41 872 304	38 023 927
Résultat de l'exercice		9 108 340	8 203 155
Total des capitaux propres avant affectation		50 980 644	46 227 082
Nombre d'actions (2)		5 000 000	5 000 000
Résultat par action (1) / (2)		1,822	1,641

(A) Le capital social s'élève, au 31 décembre 2012, à D : 25.000.000 composé de 5.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le fonds social est constitué, essentiellement, par une affectation des résultats de l'exercice et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder des prêts au personnel.

(D) L'assemblée générale ordinaire, réunie le 24 mai 2011, a autorisé le conseil d'administration de la société à acheter et revendre ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce, conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n°94-117 portant réorganisation du marché financier.

L'assemblée a fixé la durée d'intervention à 3 ans, se terminant avec l'Assemblée générale appelée à statuer sur l'exercice 2013. Elle a limité le nombre maximum d'actions à détenir à 10% du total des actions composant le capital.

Les mouvements enregistrés sur cette rubrique se détaillent comme suit :

	Nombre	Coût
Solde au 31 décembre 2011	22 166	416 947
Achats de l'exercice	31 805	562 980
Solde au 31 décembre 2012	53 971	979 927

Le nombre des actions détenues par la CIL représente, au 31 décembre 2012, 1,08% du capital social.

(E) Voir tableau de mouvements ci-joint :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
AU 31 DECEMBRE 2012
(exprimé en dinars)

NOTE 14 : CAPITAUX PROPRES (suite)

	Capital social	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserve pour réinvestissement	Réserves pour fonds social	Fonds pour risques généraux	Résultats reportés	Actions propres	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2010	20 000 000	1 500 000	4 750 000	2 650 000	1 053 244	500 000	693 903	-	10 356 962	41 504 109
Affectations approuvées par l'A.G.O du 24 mai 2011		500 000	1 500 000	5 090 000	200 000		3 066 962		(10 356 962)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2010							(3 000 000)			(3 000 000)
Augmentation du capital décidée par l'AGE du 24 mai 2011	5 000 000		(5 000 000)							-
Rachat d'actions propres								(416 946)		(416 946)
Valorisation des actions propres							(6 720)	6 720		-
Divers					(63 236)					(63 236)
Résultat net de l'exercice 2011									8 203 155	8 203 155
Solde au 31 décembre 2011	25 000 000	2 000 000	1 250 000	7 740 000	1 190 008	500 000	754 145	(410 226)	8 203 155	46 227 082
Affectations approuvées par l'A.G.O du 17 mai 2012		447 865		4 330 000	200 000		3 225 290		(8 203 155)	-
Transferts décidés par l'A.G.O du 17 Mai 2012			500 000			(500 000)				-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2011							(3 750 000)			(3 750 000)
Rachat d'actions propres								(562 980)		(562 980)
Encaissement dividendes sur actions propres							29 483			29 483
Divers					(71 281)		6 720	(6 720)		(71 281)
Résultat net de l'exercice 2012									9 108 340	9 108 340
Solde au 31 décembre 2012	25 000 000	2 447 865	1 750 000	12 070 000	1 318 727	-	265 639	(979 927)	9 108 340	50 980 644

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

16, Avenue Jean Jaurès 1001 – Tunis

NOTE 15 : Intérêts et produits assimilés de leasing

L'analyse des intérêts et produits assimilés de leasing se présente ainsi :

	<u>31 Décembre 2012</u>	<u>31 Décembre 2011</u>
- Intérêts de leasing	29 664 171	29 315 696
- Intérêts de retard	1 993 125	1 680 654
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing	346 402	232 283
- Autres	261 446	377 717
<u>Total</u>	<u>32 265 144</u>	<u>31 606 350</u>
- Transferts en produits de la période		
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	507 042	306 018
Intérêts de retard antérieurs	159 873	112 653
- Produits réputés réservés en fin de période		
Intérêts inclus dans les loyers	(600 419)	(673 379)
Intérêts de retard	(307 971)	(207 146)
<u>Variation des produits réservés</u>	<u>(241 475)</u>	<u>(461 854)</u>
<u>Total des intérêts et des produits de leasing</u>	<u>32 023 669</u>	<u>31 144 496</u>
- Encours financiers des contrats actifs		
. Au début de la période	309 311 686	297 478 055
. A la fin de la période	317 003 675	309 311 686
. Moyenne	(D) 313 157 680	303 394 870
- Intérêts de la période	(C) 29 664 171	29 315 696
- Taux moyen	(C) / (D) 9.47%	9.66%

NOTE 16 : Intérêts et charges assimilées

Les charges financières se détaillent comme suit :

		<u>31 Décembre 2012</u>	<u>31 Décembre 2011</u>
- Intérêts des emprunts obligataires		7 676 061	9 187 407
- Intérêts des crédits des banques locales		3 658 962	3 714 599
- Intérêts des crédits des banques étrangères		300 759	273 518
- Intérêts des autres opérations de financement		2 736 904	1 508 864
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts		279 799	303 393
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	(A)	<u>14 652 485</u>	<u>14 987 782</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs		(144 373)	(111 557)
- Autres charges financières		21 194	22 518
<u>Total des autres charges financières</u>		<u>(123 179)</u>	<u>(89 040)</u>
<u>Total général</u>		<u>14 529 306</u>	<u>14 898 742</u>
- Encours des ressources			
. Au début de l'exercice		268 498 157	253 947 154
. A la fin de l'exercice		275 704 549	268 498 157
. Moyenne	(B)	272 101 353	261 222 656
- Taux moyen (A) / (B)		5.38%	5.74%

NOTE 17 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2012</u>	<u>31 Décembre 2011</u>
- Intérêts des comptes courants	13 483	13 635
- Plus values sur cession des titres immobilisés	223 399	259 830
- Dividendes	187 926	136 853
- Moins values sur titres SICAV (*)	(156 481)	(122 547)
- Plus values sur titres SICAV	18 953	19 071
- Autres produits financiers	73 141	67 086
<u>Total</u>	<u>360 421</u>	<u>373 929</u>

(*) Ces moins values ont été constatées suite à la cession des titres SICAV, ayant généré des dividendes pour D : 187.926.

NOTE 18 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2012</u>	<u>31 Décembre 2011</u>
- Salaires et complément de salaires	2 759 069	2 481 172
- Charges connexes aux salaires	91 094	103 673
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires	452 950	430 099
- Autres charges sociales	90 516	81 706
<u>Total</u>	<u>3 393 629</u>	<u>3 096 650</u>

NOTE 19 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2012</u>	<u>31 Décembre 2011</u>
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	7 584	8 660
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	398 369	421 071
- Dotations aux résorptions des charges à répartir	35 551	20 550
<u>Total</u>	<u>441 504</u>	<u>450 282</u>

NOTE 20 : Autres charges d'exploitation

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
- Achat de matières et fournitures	162 554	176 749
<u>Total des achats</u>	<u>162 554</u>	<u>176 749</u>
- Sous-traitance générale	28 255	27 987
- Locations	76 824	68 616
- Entretiens et réparations	178 327	149 313
- Primes d'assurances	45 903	44 372
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>329 310</u>	<u>290 288</u>
- Personnel extérieur à l'entreprise	97 233	108 794
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	162 977	139 509
- Publicités, publications, relations publiques	213 693	177 780
- Déplacements, missions et réceptions	51 924	49 673
- Frais postaux et de télécommunications	150 047	143 316
- Services bancaires et assimilés	158 079	207 277
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>833 953</u>	<u>826 349</u>
- Jetons de présence	63 000	56 000
- Rémunération comité d'audit	15 000	-
- Rémunération comité de risque	15 000	-
- Rémunération comité de crédit	15 000	15 000
<u>Total des charges diverses</u>	<u>108 000</u>	<u>71 000</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	52 263	74 140
- T.C.L	73 473	100 000
- Droits d'enregistrement et de timbres	13 977	1 995
- Autres impôts et taxes	25 818	48 249
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>165 532</u>	<u>224 384</u>
<u>Total général</u>	<u>1 599 348</u>	<u>1 588 769</u>

NOTE 21 : Dotations nettes aux provisions et résultats des créances radiées

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	6 671 817	3 752 301
- Dotations aux provisions collectives	-	2 200 000
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(4 939 051)	(3 848 855)
- Créances radiées	252 621	2 377 658
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(232 833)	(2 287 539)
- Annulation de produits réservés sur créances radiées		
- Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	(8 123)	(79 432)
- Intérêts de retard antérieurs	(4 540)	(10 446)
- Encaissement sur créances radiées	(130 500)	(28 102)
<u>Total</u>	<u>1 609 391</u>	<u>2 075 584</u>

NOTE 22 : Dotations nettes aux autres provisions

Les dotations nettes aux comptes des autres provisions se détaillent ainsi :

	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs	13 945	14 092
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	80 000	-
- Dotations aux provisions pour divers risques	-	30 000
- Reprise sur provisions pour dépréciation des titres de participations	-	(250 000)
- Reprise sur provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(60 000)	(27 935)
	<u>33 945</u>	<u>(233 843)</u>

NOTE 23 : Autres gains ordinaires

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	27 550	1 120
- Apurement de comptes	115 194	117 749
- Restitution d'impôt	-	15 598
- Autres gains sur éléments exceptionnels	69 868	4 419
<u>Total</u>	<u>212 612</u>	<u>138 886</u>

NOTE 24 : Autres pertes ordinaires

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
- Charges nettes sur cessions d'immobilisations	553	7 796
- Pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	74	113
- Pénalités de retard	1 224	497
<u>Total</u>	<u>1 851</u>	<u>8 407</u>

NOTE 25 : IMPOTS SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
Bénéfice comptable	11 405 981	10 220 801
A réintégrer		
- Dotations aux provisions sur la clientèle	6 671 817	5 952 301
- Dotations aux provisions des autres actifs	13 945	14 092
- Dotations aux provisions sur les titres de participation	80 000	-
- Dotations aux provisions pour risques divers	-	30 000
- Reprises sur provisions fiscales 2008	-	8 212 512
- Reprises sur provisions fiscales 2009	7 131 799	1 351 639
- Reprises sur provisions fiscales 2010	2 778 657	2 442 409
- Reprises sur provisions fiscales 2011	1 458 396	-
- Provisions pour congés payés 2012/2011	269 048	275 124
- Jetons de présence excédentaires	22 000	28 000
- Diverses charges non déductibles	65 766	57 508
- Moins values non déductibles sur titre SICAV	156 481	122 547
A déduire		
- Provisions fiscales 2009/2008 pour affaires en cours	6 196 968	5 870 166
- Reprises sur provisions comptables	5 171 884	6 136 394
- Provisions pour congés payés 2011/2010	275 124	245 053
- Reprises sur provisions pour dépréciation des immobilisations	-	-
- Reprises sur provisions pour dépréciation des titres de participations	-	250 000
- Reprises sur provisions pour divers risques	-	-
- Reprises sur provisions pour départ à la retraite	-	-
- Reprises sur provisions pour dépréciation des autres actifs	60 000	27 935
- Dividendes	187 926	136 853
- Plus value latentes sur cession SICAV	1 969	-
<u>Bénéfice fiscal avant provisions</u>	18 160 020	16 040 532
Provisions pour créances douteuses 100%	6 671 817	5 952 301
<u>Bénéfice fiscal</u>	11 488 203	10 088 231
Réinvestissements exonérés avec Minimum d'Impôt :		
* Société CIL SICAR	750 000	550 000
* SPI SWEET HOME	64 000	-
* SPI LE CAPITOLE	50 000	-
* Société MEDI CARS	900 000	-
* Société Immobilière de Carthage	-	600 000
* Société DAR EL JELD	-	1 000 000
* Société VIRGIN OLIVE TUNISIA	-	-
* Société TECNO INVEST & CONSULTING	-	125 000
* Société Laser Industries	-	125 000
* Société MEHARI HAMMAMET	-	1 000 000
* Société MEDI CARS	-	900 000
* Société TECNO INVEST EZAAHRA	-	30 000
* Reliquat à investir	3 160 000	-
<u>Bénéfice imposable</u>	6 564 203	5 758 231
Impôt sur les sociétés (au taux de 35%, porté le cas échéant au minimum légal)	2 297 641	2 017 646
A imputer		
- Acomptes provisionnels payés	1 788 940	1 480 715
- Retenues sur placements	1 707	1 672
<u>Impôt à payer (Report d'impôt)</u>	506 994	535 259

NOTE 26 : ENCAISSEMENTS REÇUS DES CLIENTS

			<u>31 Décembre 2012</u>	<u>31 Décembre 2011</u>
- Clients et comptes rattachés en début de période	+	Note 5	20 390 357	15 674 412
- Clients et comptes rattachés en fin de période	-	Note 5	(23 750 098)	(20 390 357)
- Clients avances et acomptes reçus en début de période	-	Note 10	(2 700 533)	(2 617 634)
- Clients avances et acomptes reçus en fin de période	+	Note 10	2 435 623	2 700 533
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	-	Note 10	(960 652)	(1 785 733)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	+	Note 10	225 325	960 652
- Produits constatés d'avance en début de période	-	Note 5	(1 327 830)	(1 315 911)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+	Note 5	1 335 304	1 327 830
- TVA collectée	+		29 326 733	28 245 026
- TVA collectée sur avances et acomptes	-		(948 363)	(2 182 045)
- Remboursement principal	+	Note 5	147 065 752	134 818 197
- Intérêts et produits assimilés de leasing	+	Note 15	32 265 144	31 606 350
- Autres produits d'exploitation	+		418 255	448 080
- Créances virées en pertes	-	Note 21	(252 621)	(2 377 658)
- Encaissements sur créances radiées	+	Note 21	130 500	28 102
- Encours financiers virés en pertes	+	Note 5	9 996	515 760
- Plus/Moins values sur relocation	-	Note 5	(537 576)	(156 809)
- Plus/Moins values sur transfert	-	Note 5	(1 000 048)	(460 812)
- Créances sur cessions d'immobilisations début période	+	Note 9	437 622	496 714
- Créances sur cessions d'immobilisations fin période	-	Note 9	(522 212)	(437 622)
- Cessions d'immobilisations à la VR	+	Note 5	190 489	1 105 887
- Cessions anticipées d'immobilisations	+	Note 5	13 805 849	8 742 265
			<u>216 037 017</u>	<u>194 945 227</u>
<u>Encaissements reçus des clients</u>				

NOTE 27 : INVESTISSEMENTS DANS LES CONTRATS DE LEASING

			<u>31 Décembre 2012</u>	<u>31 Décembre 2011</u>
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	+	Note 12	9 520 046	11 455 086
- Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	-	Note 12	(15 194 837)	(9 520 046)
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	+	Note 9	(91 150)	(91 150)
- Fournisseurs, avances et acomptes en fin de période	-	Note 9	91 650	91 150
- Décaissements pour financement de contrats de leasing	+	Note 5	166 134 617	157 413 316
- TVA sur investissements	+		23 016 946	20 347 997
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en début de période	+	Note 13	-	45 750
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en fin de période	-	Note 13	(26 750)	-
			<u>183 450 522</u>	<u>179 742 103</u>
<u>Investissements dans les contrats de leasing</u>				

NOTE 28 :SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

			<u>31 Décembre 2012</u>	<u>31 Décembre 2011</u>
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+	Note 12	339 389	129 142
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	-	Note 12	(683 687)	(339 389)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+	Note 13	275 124	245 053
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	-	Note 13	(269 048)	(275 124)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+	Note 13	271 225	234 052
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	-	Note 13	(291 715)	(271 225)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+	Note 13	10 787	9 237
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	-	Note 13	(36 230)	(10 787)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+	Note 13	219 682	312 168
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	-	Note 13	(211 969)	(219 682)
- C.N.S.S en début de période	+	Note 13	123 895	97 866
- C.N.S.S en fin de période	-	Note 13	(133 682)	(123 895)
- CAVIS en début de période	+	Note 13	11 520	9 683
- CAVIS en fin de période	-	Note 13	(13 939)	(11 520)
- CNAM en début de période	+	Note 13	10 159	8 013
- CNAM en fin de période	-	Note 13	(10 948)	(10 159)
- Assurance groupe en début de période	+	Note 13	18 580	13 133
- Assurance groupe en fin de période	-	Note 13	(19 449)	(18 580)
- Organismes sociaux, autres charges en début de période	+	Note 13	50 223	44 581
- Organismes sociaux, autres charges en fin de période	-	Note 13	(47 990)	(50 223)
- Diverses charges à payer en début de période	+	Note 13	215 539	198 884
- Diverses charges à payer en fin de période	-	Note 13	(291 825)	(215 539)
- TVA, payée sur biens et services	+		205 162	207 470
- Charges de personnel	+	Note 18	3 393 629	3 096 650
- Autres charges d'exploitation	+	Note 20	1 599 349	1 588 770
- Impôts et taxes	-	Note 20	(165 532)	(224 384)
			<u>4 568 247</u>	<u>4 424 197</u>
<u>Sommes versées aux fournisseurs et au personnel</u>				

NOTE 29 : INTERETS PAYES

			<u>31 Décembre 2012</u>	<u>31 Décembre 2011</u>
- Frais d'émission d'emprunts	+	Note 9	163 109	171 001
- Intérêts comptabilisés d'avance en début de période	-	Note 11	(247 358)	(99 556)
- Intérêts comptabilisés d'avance en fin de période	+	Note 11	99 507	247 358
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en début de période	+	Note 13	1 370	4 468
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en fin de période	-	Note 13	-	(1 370)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+	Note 11	4 679 944	4 542 966
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	-	Note 11	(4 388 590)	(4 679 944)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires début de période	+	Note 11	849 841	1 053 931
- Intérêts courus sur emprunts bancaires fin de période	-	Note 11	(880 219)	(849 841)
- Intérêts et comm. courus sur emprunts étrangers en début de période	+	Note 11	36 202	63 189
- Intérêts et comm. courus sur emprunts étrangers en fin de période	-	Note 11	(134 422)	(36 202)
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en début de période	+	Note 11	-	43 903
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en fin de période	-	Note 11	-	-
- Intérêts courus sur certificat de leasing en début de période	+	Note 11	374 522	6 444
- Intérêts courus sur certificat de leasing en fin de période	-	Note 11	(463 509)	(374 522)
- Intérêts et charges assimilées	+	Note 16	14 529 306	14 898 742
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	-	Note 16	(279 799)	(303 393)
			<u>14 339 904</u>	<u>14 687 175</u>

Intérêts payés

NOTE 30 : IMPOTS PAYES

			<u>31 Décembre 2012</u>	<u>31 Décembre 2011</u>
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	+	Note 13	535 259	436 930
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	-	Note 13	(506 994)	(535 259)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+	Note 13	11 793	10 458
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	-	Note 13	(16 713)	(11 793)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en début de période	+	Note 13	8 254	7 352
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en fin de période	-	Note 13	(8 071)	(8 254)
- TVA payée	+		5 337 281	2 886 651
- Impôts et taxes	+	Note 20	165 532	224 384
- Impôts sur les bénéfices	+	Note 25	2 297 641	2 017 646
			<u>7 823 981</u>	<u>5 028 115</u>

Impôts payés

NOTE 31 : PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

			<u>31 Décembre 2012</u>	<u>31 Décembre 2011</u>
- Investissements en Immobilisations corporelles	+	Note 8	154 503	96 607
<u>Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>			<u>154 503</u>	<u>96 607</u>

NOTE 32 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

			<u>31 Décembre 2012</u>	<u>31 Décembre 2011</u>
- Moins-values sur cessions d'immobilisations	-	Note 24	(553)	(7 796)
- Cessions d'immobilisations corporelles	+	Note 8	675	59 051
- Immobilisations mises en rebut	+	Note 8	-	1 553
- Produits nets sur cessions d'immobilisations, autres que destinées à la location	+	Note 23	27 550	1 120
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>			<u>27 672</u>	<u>53 928</u>

NOTE 33 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

			<u>31 Décembre 2012</u>	<u>31 Décembre 2011</u>
- Titres de participation libérés au cours de l'exercice	+	Note 7	2 144 000	4 600 000
<u>Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>			<u>2 144 000</u>	<u>4 600 000</u>

NOTE 34: ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

			<u>31 Décembre 2012</u>	<u>31 Décembre 2011</u>
- Titres de participation cédés au cours de l'exercice	+	Note 7	1 159 260	1 924 360
- Dépôts et cautionnements restitués au cours de l'exercice	+	Note 7	-	1 192
- Produits nets sur cessions de titres immobilisés	+	Note 17	223 399	259 830
- Créances sur cession titre immobilisés en début de période	+	Note 9	-	49
- Créances sur cession titre immobilisés en fin de période	-	Note 9	-	-
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u>			<u>1 382 659</u>	<u>2 185 432</u>

NOTE 35 :DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

			<u>31 Décembre 2012</u>	<u>31 Décembre 2011</u>
- Dividendes payés	+	Note 14	3 750 000	3 000 000
- Dividendes sur actions propres	-	Note 14	(29 483)	-
- Actionnaires, dividendes et JP à payer en début de période	+	Note 13	11 632	9 527
- Actionnaires, dividendes et JP à payer en fin de période	-	Note 13	(20 698)	(11 632)
- Intérêts des prêts sur fonds social	+	Note 14	71 281	63 236
<u>Dividendes et autres distributions</u>			<u>3 782 732</u>	<u>3 061 131</u>

NOTE 36 : AUTRES FLUX DE TRESORERIE

			<u>31 Décembre 2012</u>	<u>31 Décembre 2011</u>
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	-	Note 9	(769 350)	(478 600)
- Remboursements sur prêts au personnel	+	Note 9	296 855	234 704
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+	Note 9	647 306	387 855
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	-	Note 9	(1 101 306)	(647 306)
- Charges comptabilisées d'avance en début de période	+	Note 9	41 404	27 752
- Charges comptabilisées d'avance en fin de période	-	Note 9	(36 701)	(41 404)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+	Note 9	259 074	229 423
- Autres comptes débiteurs en fin de période	-	Note 9	(226 695)	(259 074)
- Comptes d'attente en début de période	+	Note 9	564	13 304
- Comptes d'attente en fin de période	-	Note 9	(14 411)	(564)
- Etat, Compte d'attente/ régularisation de TVA en début de la période	+	Note 9	-	225 959
- Etat, Compte d'attente/ régularisation de TVA en fin de la période	-	Note 9	-	-
- Etat, autre impôts et taxes à régulariser en début de la période	-	Note 13	(65 290)	(65 290)
- Etat, autre impôts et taxes à régulariser en fin de la période	+	Note 13	-	65 290
- Placements en titres en début de période	+	Note 6	-	226 424
- Placements en titres en fin de période	-	Note 6	(1 392 428)	-
- Autres comptes créditeurs en début de période	-	Note 13	(272 115)	(199 689)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+	Note 13	217 112	272 115
- Prestataires Assurances en début de période	-	Note 13	(2 363 256)	(1 797 331)
- Prestataires Assurances en fin de période	+	Note 13	1 104 038	2 363 256
- Autres produits constatés d'avance en début de période	-	Note 13	(7 280)	(7 293)
- Autres produits constatés d'avance en fin de période	+	Note 13	8 793	7 280
- Produits des placements (hors plus values de cessions)	+	Note 17	137 022	114 099
- Autres gains ordinaires	+	Note 23	185 062	137 766
- Autres pertes ordinaires	-	Note 24	(1 298)	(610)
			<u>(3 352 897)</u>	<u>808 065</u>

Autres flux de trésorerie

**INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES
AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012**

NOTE 37 : INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

- **COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT**

La CGI est une filiale de la CIL, détenue à concurrence de 98,53%. La CGI assure les opérations de mise en place et de gestion des emprunts obligataires, émis par la CIL ainsi que la tenue des comptes des valeurs de cette dernière.

Les honoraires facturés par la CGI et relatifs à l'exercice 2012 s'élèvent à 156 539 DT en HT.

Contrat de location :

La CGI loue un étage de l'immeuble appartenant à la Compagnie Internationale de Leasing, et constituant son siège social, au 16 Avenue Jean Jaurès à Tunis. Le montant annuel du loyer au titre de 2012 est de 39 125 DT en HT.

- **SOCIETE TOURISTIQUE OCEANA :**

Engagement Leasing :

Au cours de l'exercice 2012, la CIL a mis en force 2 contrats de leasing au profit la société touristique OCEANA, dans laquelle elle détient 4,91% du capital, pour une valeur totale de 221 917 DT.

- Un contrat de D : 131.535 pour une durée de 3 ans et à un taux d'intérêt de 8,44%, portant sur le financement de matériel de transport ;
- Un contrat de D : 90.382 pour une durée de 5 ans et à un taux d'intérêt de 8%, portant sur le financement de divers équipement hôteliers.

Au 31/12/2012, l'encours global des crédits de la société OCEANA est de 2 348 880 DT.

Au cours de l'année 2012, la société OCEANA a facturé à la CIL la somme de 34 901 DT Hors Taxes représentant les frais de personnel mis à la disposition de cette dernière.

- **SOCIETE AGRO SERVICE :**

Le conseil d'administration réuni le 22 mai 2003 a entériné la décision de la direction générale relative à l'octroi à la société AGRO-SERVICES d'un crédit de 180 000 DT pour l'acquisition d'un terrain ayant fait l'objet d'hypothèque au profit de la CIL. Les conditions de taux d'intérêt seront définitivement arrêtées en fonction de la plus ou moins value que la société réalisera sur la vente dudit terrain.

Le solde de ce compte s'élève au 31 décembre 2012 à 272 626 DT et a été totalement provisionné.

Par ailleurs, la CIL a constaté parmi ses produits de 2012, des intérêts pour un montant de D : 13 670.

- **CIL SICAR**

La CIL a réalisé, en 2012, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de la Société d'Investissement à Capital Risque « CIL SICAR », dans laquelle elle détient 99,99% du capital :

- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1 000 000, émis le 27 Janvier 2012 et échu le 27 Mars 2012, au taux facial de 4,75%. Le montant des intérêts supportés s'élève à D : 7 854 ;
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 500 000, émis le 28 Juin 2012 et échu le 26 Septembre 2012, au taux facial de 5,45%. Le montant des intérêts supportés s'élève à D : 6 721 ;
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 500 000, émis le 12 Juillet 2012 et échu le 10 Octobre 2012, au taux facial de 5,45%. Le montant des intérêts supportés s'élève à D : 6 721 ;
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1 000 000, émis le 24 Octobre 2012 et échu le 03 Décembre 2012, au taux facial de 5,8%. Le montant des intérêts supportés s'élève à D : 6 403.

- **Rémunération des dirigeants**

- Le Président Directeur Général de la CIL a bénéficié au titre de l'année 2012 de :

- ✓ Une rémunération brute de D : 253 380 ;
- ✓ Une voiture de service est mise à sa disposition pour les besoins de ses déplacements professionnels.

- Le Directeur Général Adjoint a bénéficié, jusqu'au 17 février 2012, date de son départ à la retraite, de :

- ✓ Une rémunération brute de D : 79 133 ;
- ✓ Un montant de D : 30 995 au titre de ses congés payés ;

Par ailleurs, le directeur général adjoint bénéficie d'une indemnité de départ à la retraite équivalente à 50% de son salaire annuel.

Cet engagement est couvert par une police d'assurance, le montant supporté à ce titre en 2012 s'est élevé à D : 3.779.

A partir du 18 février 2012, et sur l'autorisation du Conseil d'Administration réuni le 05 Avril 2012, le Directeur Général Adjoint continue à assurer ses fonctions au sein de la CIL, moyennant la prise en charge par cette dernière de 90% du total de ses rémunérations, toutes charges comprises, servies par la société CIL SICAR, dans laquelle il assure la fonction de Président Directeur Général. A ce titre, les charges supportées par la CIL en 2012, au titre de la rémunération du Directeur Général Adjoint s'élèvent à 166 239 DT dont 16.614 DT de charges sociales et fiscales.

Les charges supportées par la CIL SICAR se sont élevées à D : 19.234, dont D : 2.081 de charges sociales et fiscales.

Le Directeur Général Adjoint bénéficie en outre d'une voiture de service pour les besoins de ses déplacements professionnels.

NOTE38 : ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 02 avril 2013. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurs à cette date.

**4 - 2 - 5 – 1 NOTE COMPLEMENTAIRE AUX NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETES LE 31 DECEMBRE 2012 :**

Note 1 : Les produits réservés

La relation entre la note 5 et la note 15 aux états financiers quant à la variation des produits réservés est présentée comme suit :

-La variation des produits réservés est expliquée par deux points :

- * le recouvrement suite aux encaissements effectués
- * la radiation des créances suite a une décision de radiation.

La variation des produits réservés entre l'année 2012 et 2011 selon la note 5 est égale à : - 228 812

dont :

- Variation des produits réservés suite aux abandons de créances * : + 12 663
- Variation des produits réservés suite aux recouvrements de créances ** : - 241 475

* : Ce montant figure au niveau de la note 21 : dotations nettes aux provisions et résultats des créances radiées (12 663 = 8 123 + 4 540).

** : Ce montant figure au niveau de la note 15 : Intérêts et produits assimilés de Leasing

Note 2 : Ratio de solvabilité

Les Fonds propres Nets de la Compagnie Internationale de Leasing dépassent les 8% de son Actif pondéré par les quotités de risque prévues par la Banque Centrale.

En effet, le ratio de couverture des risques se présente ainsi :

Les fonds Propres Nets de base

Capital Social	25 000 000
Réserves	16 267 865
Fonds social	1 318 727
Résultats reportés	265 639
Résultat 2012	9 108 340
Sous-total	51 960 571

Diminués des :

Rachat de la CIL de ses propres titres	979 927
Non-valeurs nettes des résorptions	525 018
Dividendes à distribuer en 2011	3 750 000

FONDS PROPRES NETS DE BASE **46 705 626**

Les fonds propres complémentaires

Emprunt subordonné (CIL 2008)	10 000 000
Provisions Collectives	2 200 000

FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES **12 200 000**

FONDS PROPRES NETS **58 905 626**

Catégorie de l'engagement	Engagement brut	Dépôts affectés	Agios réservés	Provisions	Engagement net	Quotité	Risque
Engagement du bilan							
<i>Crédits à la clientèle</i>							
Opérations de leasing mobilier	299 132 912	5 250	1 885 215	15 237 500	282 004 947	100%	282 004 947
Opération de leasing immobilier	42 699 290	215 000	236 424	1 197 805	41 050 061	50%	20 525 030
Ajustement risques encourus							494 251
<i>Crédits accordés au personnel</i>							
Crédits au personnel destinés à l'habitat	826 793				826 793	50%	413 397
Crédits au personnel hors l'habitat	1 098 432				1 098 432	100%	1 098 432
Cautionnements versés	2 000				2 000	100%	2 000
Portefeuille titres	16 810 825			183 000	16 627 825	100%	16 627 825
Titres de transactions et de placement	0				0	100%	0 000
Placements auprès des banques	0				0	20%	0 000
Immobilisations nettes des amortissements	3 018 037				3 018 037	100%	3 018 037
Autres actifs	1 978 564			583 684	1 394 880	100%	1 394 880
Liquidités	8 611 035				8 611 035	20%	1 722 207
Engagement hors bilan							
Opérations de leasing mobilier	23 335 605				23 335 605	100%	23 335 605
Opérations de leasing immobilier	781 676				781 676	50%	390 838
Risques encourus							351 027 449
Fonds propres nets							58 655 626
Ratio de solvabilité							16.71%
Ratio de solvabilité de 2011							16.16%

**4 - 2 - 6 – RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31
DECEMBRE 2012 :**

**Messieurs les actionnaires
De la Compagnie Internationale de Leasing
Avenue Jean Jaurès - Tunis**

RAPPORT GENERAL

Messieurs,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2012, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 354.382.246 et un bénéfice net de D : 9.108.340, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Compagnie Internationale de Leasing «CIL», comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2012, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1- Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2- Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3- Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2012, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

4- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation du système de contrôle interne et nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la CIL eu égard à la réglementation en vigueur, à l'exception des dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 28 août 2006 qui ne sont pas encore entièrement respectées.

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis, le 15 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

DELTA CONSULT

Walid BEN SALAH



F.A.C

Mohamed Néji HERGLI



Messieurs les actionnaires
De la Compagnie Internationale de Leasing
Avenue Jean Jaurès - Tunis

RAPPORT SPECIAL

Messieurs,

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 du 10 Juillet 2001, relative aux établissements de crédit et des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion de conventions et à la réalisation d'opérations régies par les dispositions précitées au cours de l'exercice 2012.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A/ Conventions et opérations nouvellement réalisées

La CIL a réalisé, en 2012, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de la Société d'Investissement à Capital Risque « CIL SICAR », dans laquelle elle détient 99,99% du capital :

- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1 000 000, émis le 27 Janvier 2012 et échu le 27 Mars 2012, au taux facial de 4,75%. Le montant des intérêts supportés s'élève à D : 7 854.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 500 000, émis le 28 Juin 2012 et échu le 26 Septembre 2012, au taux facial de 5,45%. Le montant des intérêts supportés s'élève à D : 6 721.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 500 000, émis le 12 Juillet 2012 et échu le 10 Octobre 2012, au taux facial de 5,45%. Le montant des intérêts supportés s'élève à D : 6 721.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1 000 000, émis le 24 Octobre 2012 et échu le 03 Décembre 2012, au taux facial de 5,8%. Le montant des intérêts supportés s'élève à D : 6 403.

B/ Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes, antérieurement autorisées et approuvées, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 :

Crédit à la société AGRO-SERVICES

Le conseil d'administration réuni le 22 Mai 2003 a entériné la décision de la Direction Générale relative à l'octroi à la société AGRO-SERVICES, d'un crédit de 180 000 DT pour l'acquisition d'un terrain ayant fait l'objet d'hypothèque au profit de la CIL. Les conditions de taux d'intérêt seront définitivement arrêtées en fonction de la plus ou moins value que la société réalisera sur la vente dudit terrain.

Le solde de ce compte s'élève au 31 Décembre 2012 à 272 626 DT et a été totalement provisionné.

Par ailleurs, la CIL a constaté, parmi ses produits de 2012, des intérêts pour un montant de 13 670 DT.

C/ Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants se présentent comme suit :

Le conseil d'administration a défini dans sa décision du 24 Mai 2011, la rémunération annuelle brute du Président Directeur Général. Le montant de cette rémunération est de 253.380 DT.

Le Président Directeur Général bénéficie en outre d'une voiture de service pour les besoins de ses déplacements professionnels.

Le conseil d'administration a défini dans sa décision du 24 Mai 2011, la rémunération annuelle brute du Directeur Général Adjoint. A ce titre, il a perçu, jusqu'au 17 février 2012, date de son départ à la retraite :

- ✓ Une rémunération brute de D : 79 133 ;
- ✓ Un montant de D : 30 995 au titre de ses congés payés.

Par ailleurs, le conseil d'administration a décidé au cours de sa réunion du 30 mars 2010, de faire bénéficier le directeur général adjoint d'une indemnité de départ à la retraite équivalente à 50% de son salaire annuel.

Cet engagement est couvert par une police d'assurance, le montant supporté à ce titre en 2012 s'est élevé à D : 3.779.

A partir du 18 février 2012, et sur l'autorisation du Conseil d'Administration réuni le 05 Avril 2012, le Directeur Général Adjoint continue à assurer ses fonctions au sein de la CIL, moyennant la prise en charge par cette dernière de 90% du total de ses rémunérations, toutes charges comprises, servies par la société CIL SICAR, dans laquelle il assure la fonction de Président Directeur Général.

A ce titre, les charges supportées par la CIL en 2012, au titre de la rémunération du Directeur Général Adjoint s'élèvent à 166 239 DT dont 16.614 DT de charges sociales et fiscales.

Les charges supportées par la CIL SICAR se sont élevées à D : 19.234, dont D : 2.081 de charges sociales et fiscales.

Le Directeur Général Adjoint bénéficie en outre d'une voiture de service pour les besoins de ses déplacements professionnels.

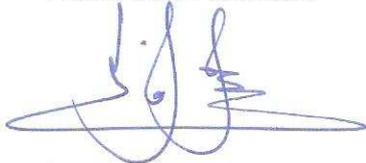
En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 du 10 Juillet 2001, relative aux établissements de crédit, et des articles 200 et suivants et 475 Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 15 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

DELTA CONSULT

Walid BEN SALAH



F.A.C

Mohamed Néji HERGLI



4 - 3 – LES ENGAGEMENTS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2012 :

I - les engagements financiers :

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1- Engagements donnés						
a) garanties personnelles						
Cautionnement						
Aval						
Autres garanties						
b) garanties réelles						
Hypothèques						
Nantissement						
c) effet escomptés et non échus						
d) créances à l'exportation mobilisées						
e) abandon de créances						
f) engagements sur titre non libéré	1 650 000	1 650 000				
g) engagements par signature ¹	24 117 280	23 985 745		131 535		
h) engagements sur intérêts sur emprunts	32 712 401	32 712 401		-		
TOTAL	58 479 681	58 348 146		131 535		
2- Engagements reçus						
a) garanties personnelles						
Cautionnement	152 179 272	152 179 272		-		
Aval						
Autres garanties						
b) garanties réelles						
Hypothèques retenues						
Hypothèques non retenues	765 932	765 932		-		
Nantissement						
c) effet escomptés et non échus						
d) créances à l'exportation mobilisées						
e) engagements sur les intérêts à échoir sur les crédits de leasing ²	46 596 964	46 161 742		435 222		
f) Valeur résiduelle						
g) Valeur des biens objet de leasing	250 657 496	250 374 460		283 036		
TOTAL	450 199 665	449 481 406		718 258		
h) engagements reçus des banques non résidentes	9 000 000 DT	9 000 000 DT				
3- Engagements réciproques						
Emprunt obtenu non encore encaissé						
Crédit consenti non encore versé						
Opération de portage						
Crédit documentaire						
Commande d'immobilisation						
Commande de longue durée						
Contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
TOTAL						

II - Dettes garanties par des sûretés :

Postes concernés	Montant	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provisions
Emprunts obligataires			
Emprunts d'investissement			
Emprunts courants de gestion			
Autres			

¹ Il s'agit des contrats de leasing approuvés et dont la mise en force n'a pas encore commencé (engagements hors bilan). La part des entreprises liées de 131.535 dinars porte sur des contrats en cours avec la société OCEANA (dont le PDG est Mr Mohamed BRIGUI).

² Il s'agit des intérêts inclus dans les loyers non échus au 31 décembre 2012.

4 - 4 – ENCOURS DES CREDITS CONTRACTES PAR LA C.I.L AU 31 DECEMBRE 2012

Encours des emprunts obligataires émis par la C.I.L. au 31 décembre 2012

En dinars

Emprunts	Montants	Echéances	Taux d'intérêt	Durée	Encours au 31-12-2012	Encours au 31-12-2011
CIL 2007/1	15 000 000	11/01/2013	TMM+1,25% ou fixe 6,5%	5 ans	3 000 000	6 000 000
CIL 2007/2	15 000 000	22/02/2013	TMM+1,25% ou fixe 6,5%	5 ans	3 000 000	6 000 000
CIL 2008/1	15 000 000	29/08/2013	TMM+1,25% ou fixe 6,5%	5 ans	3 000 000	6 000 000
CIL 2008 subordonné	10 000 000	15/01/2019	TMM+1,5% ou fixe 7,25%	10 ans (5 ans de franchise)	10 000 000	10 000 000
CIL 2009/1	20 000 000	20/07/2014	TMM+1% ou fixe 5,5%	5 ans	8 000 000	12 000 000
CIL 2009/2	20 000 000	15/09/2014	TMM+ 0,75% ou fixe 5,375%	5 ans	8 000 000	12 000 000
CIL 2009/3	20 000 000	29/01/2015	TMM+ 0,75% ou fixe 5,25%	5 ans	12 000 000	16 000 000
CIL 2010/1	30 000 000	30/07/2015	TMM+ 0,75% ou fixe 5,25%	5 ans	18 000 000	24 000 000
CIL 2010/2	30 000 000	03/11/2015	TMM+ 0,75% ou fixe 5,25%	5 ans	18 000 000	24 000 000
CIL 2011/1	30 000 000	15/02/2016	TMM+ 0,75% ou fixe 5,5%	5 ans	24 000 000	30 000 000
CIL 2012/1	20 000 000	30/03/2017	TMM+ 1,25% ou fixe 6,0%	5 ans	20 000 000	-
CIL 2012/2	20 000 000	22/02/2018	TMM+ 1,75% ou fixe 6,5%	5 ans	9 240 000	-
Total	245 000 000	-	-	-	136 240 000	146 000 000

Encours des emprunts bancaires contractés par la C.I.L. au 31 décembre 2012

En dinars

Emprunts	Montant	Taux d'intérêts	Modalités de remboursement	Durée	Encours au 31-12-2012	
BANQUES LOCALES						
BIAT (2008/1)	5 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2009-2013)	4 ans	1 000 000	
BIAT (2008/2)	5 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2009-2013)	4 ans	1 000 000	
BT 2008	7 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2009-2013)	4 ans	1 400 000	
BTE 2008	5 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2009-2013)	4 ans	1 000 000	
AMEN BANK (2009/1)	5 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2010-2014)	4 ans	2 000 000	
AMEN BANK (2009/2)	5 000 000	TMM+1	Annuellement (2010-2014)	4 ans	2 000 000	
AMEN BANK (2009/3)	5 000 000	TMM+1	Annuellement (2010-2014)	4 ans	2 000 000	
AMEN BANK (2009/4)	5 000 000	TMM+1	Annuellement (2010-2014)	4 ans	2 000 000	
ATTIJARI BANK 2009	5 000 000	TMM+1	Annuellement (2010-2014)	4 ans	2 000 000	
BT 2009	4 500 000	TMM+1	Annuellement (2010-2014)	4 ans	1 800 000	
BIAT (2010/1)	5 000 000	TMM+1	Annuellement (2011-2015)	4 ans	3 000 000	
BIAT (2010/2)	10 000 000	TMM+1	Annuellement (2011-2017)	6 ans	7 142 857	
AMEN BANK (2010)	5 000 000	TMM+1	Annuellement (2011-2015)	4 ans	3 000 000	
AMEN BANK (2011/1)	5 000 000	TMM+1	Annuellement (2011-2016)	5 ans	4 000 000	
AMEN BANK (2011/2)	5 000 000	TMM+1	Annuellement (2011-2016)	5 ans	4 000 000	
ATTIJARI BANK (2011/1)	1 500 000	TMM+1	Trimestriellement (2011-2016)	5 ans	1 050 000	
BT (2011/1)	5 000 000	TMM+1	Annuellement (2012-2016)	4 ans	4 000 000	
AMEN BANK (2011/3)	5 000 000	TMM+1	Sur 2 tranches en 2012 et 2013		4 000 000	
BIAT (2011/1)	5 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2012-2016)	4 ans	4 000 000	
BIAT 2012	5 000 000	TMM+1.35	Annuellement (2012-2016)	4 ans	4 000 000	
ATB 2012	2 000 000	TMM+1.5	Annuellement (2013-2017)	4 ans	2 000 000	
AMEN BANK 2012	7 000 000	TMM+1.4	Annuellement (2013-2017)	4 ans	7 000 000	
BIAT (2012/1)	3 000 000	TMM+1.375	Sur 2 tranches en 2013 et 2014		3 000 000	
BIAT (2012/2)	7 000 000	TMM+1.4	Annuellement (2013-2017)	4 ans	7 000 000	
BTK 2012	4 000 000	TMM+1.95	Annuellement (2013-2017)	4 ans	4 000 000	
					77 392 857	
BANQUES ETRANGERES						
B.E.I	EUR	50 000 000		Semestriellement (2004-2013) (a)	12 ans	1 763 392
B.E.I 2012	EUR	10 357 175		Semestriellement (2012-2019) (b)	9 ans	9 658 300
BIRD		10 000 000		Semestriellement (2015-2022) (c)	7 ans	10 000 000
					Sous Total	21 421 692
					Total	98 814 549

- (a) La B.E.I a consenti au courant de l'exercice 2004 et 2005 un financement subsidiaire sur le crédit global, accordé dans le cadre du programme EUROMED II.

Le financement a été consenti en dinar tunisien, débloqué en quatre tranches, respectivement pour l'équivalent d'EURO : 5.000.000, 4.000.000, 2.000.000 et 2.095.600, à un taux fixe ouvert lors de chaque tirage majoré d'une prime de couverture du risque de change de 3% calculé sur la base des intérêts payés à chaque échéance.

- (b) La B.E.I a consenti au courant de l'exercice 2004 et 2005 un financement subsidiaire sur le crédit global, accordé dans le cadre du programme EUROMED II.

Le financement a été consenti en dinar tunisien, débloqué en six tranches, dont 4 tranches antérieures à l'année 2012 pour un montant total de l'équivalent en EURO : 13.095.000.

Suite à un avenant signé au cours de l'année 2012, Deux Tranches ont été débloquées au cours de l'année 2012, respectivement pour l'équivalent d'EURO : 4.182.500 et 1.000.000, à un taux fixe ouvert lors de chaque tirage majoré d'une prime de couverture de change de 3% calculé sur la base des intérêts payés à chaque échéance.

- (c) Vu l'accord du prêt BIRD destiné à financer le projet de développement des MPME conclu entre la République Tunisienne et la BIRD le 07/09/2011 d'un montant de 34,800,000 EUR, un accord de prêt a été Signé le 30/07/2012 entre la République Tunisienne représenté par le Ministère des Finances et la Compagnie Internationale de Leasing portant sur un montant de DIX MILLIONS DE DINARS. Cette ligne est accordé pour améliorer l'accès au financement pour les MPME (Micro, Petites et Moyennes Entreprises). Ce financement a été consenti en Dinars Tunisiens, débloqué en (05) cinq tranches pour une durée de (10) ans dont (03) trois ans de grâce.

Encours des billets de trésorerie et des certificats de leasing contractés par la C.I.L. au 31 décembre 2012 :

Ces emprunts sont matérialisés par des billets de trésorerie et des certificats de leasing.

Encours des billets de trésorerie et des certificats de leasing à moins d'un an :

Emprunts	Montants	Echéance	Aval
Billets de Trésorerie :			
PLACEMENT OBLIGATAIRE	2 000 000	11/01/2013	Sans
TUNIS-EMIRATES SICAV	1 000 000	10/01/2013	Sans
TUNIS-EMIRATES SICAV	1 500 000	20/02/2013	Sans
FINA OBLIGATAIRE	500 000	17/01/2013	Sans
SICAV EPARGNANT	1 000 000	20/02/2013	Sans
FCP HELION MONEO	400 000	11/02/2013	Sans
FCP HELION DEFENSIF	250 000	11/02/2013	Sans
FIDELITY OBLIGATIONS	1 000 000	21/02/2013	Sans
AMEN BANK	1 000 000	15/01/2013	Sans
AMEN BANK	3 000 000	10/01/2013	Sans
AMEN BANK	2 000 000	02/01/2013	Sans
AMEN BANK	1 000 000	02/01/2013	Sans
Sous – Total	14 650 000		
Certificat de leasing :			
Certificat ZITOUNA BANK 1/2013	3 000 000	11/02/2013	Sans
Certificat ZITOUNA BANK 2/2013	3 000 000	25/02/2013	Sans
Sous – Total	6 000 000		
Total	20 650 000		

Encours des billets de trésorerie et des certificats de leasing à plus d'un an :

Emprunts	Montants	Echéance	Aval
Certificat de leasing :			
Certificat EL BARAKA 1/2011	3 000 000	16/05/2014	Sans
Certificat EL BARAKA 2/2011	3 000 000	27/05/2014	Sans
Certificat EL BARAKA 3/2011	5 000 000	12/09/2014	Sans
Certificat EL BARAKA 4/2011	5 000 000	23/09/2014	Sans
Certificat EL BARAKA 5/2011	3 000 000	21/12/2014	Sans
Certificat EL BARAKA 1/2012	1 000 000	10/02/2015	Sans
Total	20 000 000		

4 - 5 – STRUCTURE DES SOUSCRIPTEURS A L'EMPRUNT «CIL 2012/2 »

4 - 5 - 1 – STRUCTURE DES SOUSCRIPTEURS A L'EMPRUNT AU TAUX FIXE (6,5%):

Nature	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant en dinars	Pourcentage
SICAV	12	118 300	11 830 000	59,15%
FCP	4	5 150	515 000	2,58%
Compagnies d'assurances	9	61 550	6 155 000	30,78%
Total	25	185 000	18 500 000	92,50%

4 - 5 - 2 – STRUCTURE DES SOUSCRIPTEURS A L'EMPRUNT AU TAUX VARIABLE (TMM+1,75%) :

Nature	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant en dinars	Pourcentage
ATB	1	15 000	1 500 000	7,50%
Total	1	15 000	1 500 000	7,50%

4 - 6 – SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION AU 31 DECEMBRE 2012 :

PRODUITS				CHARGES				SOLDES			
	Décembre 2012	Décembre 2011	Décembre 2010		Décembre 2012	Décembre 2011	Décembre 2010		Décembre 2012	Décembre 2011	Décembre 2010
Intérêts de leasing	29 664 171	29 315 696	28 089 270	Intérêts et charges assimilés	14 529 306	14 898 742	13 792 828				
Intérêts de retard	1 993 125	1 680 654	955 521								
Variation des produits réservés	(241 475)	(461 854)	(232 721)								
Produits accessoires	1 026 103	1 058 080	889 044								
<u>Intérêts et produits assimilés de leasing</u>	<u>32 441 924</u>	<u>31 592 576</u>	<u>29 701 114</u>	<u>Total des intérêts et charges assimilés</u>	<u>14 529 306</u>	<u>14 898 742</u>	<u>13 792 828</u>	<u>Marge commerciale (PNB)</u>	<u>17 912 618</u>	<u>16 693 834</u>	<u>15 908 286</u>
Marge commerciale (PNB)	17 912 618	16 693 834	15 908 286	Autres charges d'exploitation	1 599 348	1 588 769	1 659 020				
Produits des placements	360 421	373 929	417 198	Charges de personnel	3 393 629	3 096 650	2 780 940				
<u>Sous total</u>	<u>18 273 039</u>	<u>17 067 763</u>	<u>16 325 483</u>	<u>Sous total</u>	<u>4 992 977</u>	<u>4 685 419</u>	<u>4 439 960</u>	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	<u>13 280 062</u>	<u>12 382 344</u>	<u>11 885 523</u>
Excédent brut d'exploitation	13 280 062	12 382 344	11 885 523	Dotations aux amortissements	441 504	450 282	513 891				
Reprises sur agios & provisions :				Dotations aux provisions :							
- Suite au recouvrement des créances	4 939 051	3 848 855	3 825 433	- Pour dépréciation des créances	6 671 817	3 752 301	6 556 662				
- pour risques et charges				- Dotations aux provisions collectives		2 200 000					
- Suite à la radiation de créances	245 496	2 377 417	918 802	- Pour dépréciation des immobilisations financières	80 000		126 369				
- Pour dépréciation des immobilisations financières			4 465	- Pour dépréciation des autres actifs	13 945	14 092					
- Pour dépréciation des titres de participations		250 000		- pour risques et charges		30 000					
- Pour dépréciation des autres actifs	60 000	27 935	14 972	Créances radiées	252 621	2 377 658	918 802				
- pour risques et charges			1 570 000	Autres pertes ordinaires	1 851	8 407	14 194				
Encaissement sur créances radiées	130 500	28 102	251 482	Impôts sur les bénéfices	2 297 641	2 017 646	2 092 971				
Autres produits ordinaires	212 612	138 886	2 109 175								
<u>Sous total</u>	<u>18 867 720</u>	<u>19 053 540</u>	<u>20 579 851</u>	<u>Sous total</u>	<u>9 759 380</u>	<u>10 850 385</u>	<u>10 222 889</u>	<u>Résultat des activités ordinaires</u>	<u>9 108 340</u>	<u>8 203 155</u>	<u>10 356 962</u>
								<u>Résultat net</u>	<u>9 108 340</u>	<u>8 203 155</u>	<u>10 356 962</u>

4 - 7 – TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2012 :

	Capital social	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserve pour réinvestissement	Réserves pour fonds social	Fonds pour risques généraux	Résultats reportés	Actions propres	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2010	20 000 000	1 500 000	4 750 000	2 650 000	1 053 244	500 000	693 903	-	10 356 962	41 504 109
Affectations approuvées par l'A.G.O du 24 mai 2011		500 000	1 500 000	5 090 000	200 000		3 066 962		(10 356 962)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2010							(3 000 000)			(3 000 000)
Augmentation du capital décidée par l'AGE du 24 mai 2011	5 000 000		(5 000 000)							-
Rachat d'actions propres								(416 946)		(416 946)
Valorisation des actions propres							(6 720)	6 720		-
Divers					(63 236)					(63 236)
Résultat net de l'exercice 2011									8 203 155	8 203 155
Solde au 31 décembre 2011	25 000 000	2 000 000	1 250 000	7 740 000	1 190 008	500 000	754 145	(410 226)	8 203 155	46 227 082
Affectations approuvées par l'A.G.O du 17 mai 2012		447 865		4 330 000	200 000		3 225 290		(8 203 155)	-
Transferts décidés par l'A.G.O du 17 Mai 2012			500 000			(500 000)				-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2011							(3 750 000)			(3 750 000)
Rachat d'actions propres								(562 980)		(562 980)
Encaissement dividendes sur actions propres							29 483			29 483
Divers					(71 281)		6 720	(6 720)		(71 281)
Résultat net de l'exercice 2012									9 108 340	9 108 340
Solde au 31 décembre 2012	25 000 000	2 447 865	1 750 000	12 070 000	1 318 727	-	265 639	(979 927)	9 108 340	50 980 644
Affectation approuvées par l'AGO du 21 mai 2013		52 135		4 924 000	200 000		3 932 205		(9 108 340)	
Dividendes							(3 750 000)			(3 750 000)
CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION	25 000 000	2 500 000	1 750 000	16 994 000	1 518 727		447 844	(979 927)	0	47 230 644

4 - 8 – AFFECTATION DES RESULTATS DES TROIS DERNIERS EXERCICES :

En dinars	2012	2011	2010
Bénéfice net de l'exercice	9 108 340	8 203 155	10 356 962
Réserves légales	52 135	447 865	500 000
Réserves pour Réinvestissement exonérés	4 924 000	4 330 000	5 090 000
Dotations au fonds social	200 000	200 000	200 000
Report à nouveau	265 639	754 145	693 903
Total à affecter	4 197 844	3 979 435	5 260 865
Bénéfice à distribuer (Dividendes)	3 750 00	3 750 000	3 000 000
Réserve extraordinaire	-	-	1 500 000
Résultats reportés	447 844	265 639	754 145

4 - 9 – EVOLUTION DES REVENUS DE LEASING ET DU RESULTAT D'EXPLOITATION :

En dinars	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010*
Intérêts et produits de leasing	32 023 669	31 144 496	29 302 815
Produit net	18 273 038	17 067 763	16 325 483
Résultat d'exploitation	11 195 220	10 090 322	10 354 953
Capital social	25 000 000	25 000 000	20 000 000*
Nombre d'actions	5 000 000	5 000 000	5 000 000*
Produits de leasing par action	6,405	6,229	5,861
Produit net par action	3,655	3,414	3,265
Résultat d'exploitation par action	2,239	2,018	2,071

4 - 10 – EVOLUTION DU RESULTAT NET :

En dinars	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010*
Résultat avant impôt	11 405 981	10 220 801	12 449 933
Résultat net d'impôt	9 108 340	8 203 155	10 356 962
Capital social	25 000 000	25 000 000	20 000 000*
Nombre d'actions	5 000 000	5 000 000	5 000 000*
Résultat par action avant impôt	2,281	2,044	2,490
Résultat par action net d'impôt	1,822	1,641	2,071
Résultat avant impôt / capital social	45,62%	40,88%	49,80%
Résultat net d'impôt / capital social	36,43%	32,81%	41,43%

* Le calcul des résultats par capital social au 31/12/2010 a été retraité sur la base du capital social de la compagnie au 31/12/ 2011 (25 000 000).

4 - 11 – EVOLUTION DES DIVIDENDES

	2012	2011	2010
Montant global	3 750 000	3 750 000	3 000 000
Dividende par action	0,750	0,750	0,750
% du nominal	15,0%	15,0%	15,0%
Date de paiement	30/05/2013	31/05/2012	02/06/2011

4 - 12 – EVOLUTION DE LA MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT

En dinars	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Résultat net	9 108 340	8 203 155	10 356 962
Dotations aux amortissements	441 504	450 282	513 891
Dotations nettes aux provisions	1 643 336	1 841 740	1 016 679
Marge brute d'autofinancement	11 193 180	10 495 177	11 887 532

4 - 13 – INDICATEURS DE GESTION ET RATIOS :

Désignation	31-déc-12	31-déc-11	31-déc-10
Indicateurs de gestion (en Millions de dinars)			
Résultat net de la période (1)	9,108	8,203	10,357
Créances sur la clientèle+Portefeuille titre commercial+Portefeuille d'investissement	338,805	327,285	307,222
Engagements(2) (bilan et hors bilan)	365,729	341,734*	329,272*
Fonds propres (avant résultat net) (3)	41,872	38,024	31,147
Capitaux propres avant affectation	50,981	46,227	41,504
Créances sur la clientèle	322,176	313,952	296,587
Créances classées (4)	26,755	23,796	25,062
Produits réservés (5)	2,122	1,734	1,521
Total provisions (6)	16,435	14,935	17,319
Emprunts et ressources spéciales (7)	281,472	274,191	259,558
Total bilan	354,382	338,858	320,806
Charges financières (8)	14,529	14,899	13,793
Total charges d'exploitation (hors dotations aux provisions/créances)	5,434	5,136	4,954
Ratios propres aux sociétés de leasing			
Fonds propres/Engagements (3)/(2)	11,45%	11,13%	9,46%
Rentabilité des fonds propres (1)/(3)	21,75%	21,57%	33,25%
Taux de créances classées (4)/(2)	7,32%	6,96%	7,61%
Ratio de couverture des créances classées (5) +(6)/(4)	69,36%	70,05%	75,18%
Créances classées / (Créances sur la clientèle+Portefeuille titre commercial+Portefeuille d'investissement)	7,90%	7,27%	8,16%
Ratio des fonds propres selon circulaire 91-24 de la BCT**	16,71%	16,16%	15,63%
Ratios de structure			
Total capitaux propres après résultat/Total bilan	14,39%	13,64%	12,94%
Emprunts et ressources spéciales/Total bilan	79,43%	80,92%	80,91%
Créances sur la clientèle, opérations de leasing/Total bilan	90,91%	92,65%	92,45%
Emprunts et ressources spéciales + dettes envers la clientèle / Créances sur la clientèle, opérations de leasing	88,19%	88,50%	89,00%
Ratios de gestion			
Charges de personnel/Produits nets	18,57%	18,14%	17,03%
Produits nets/Capitaux propres avant résultat	43,64%	44,89%	52,41%
Coefficient d'exploitation (Total charges d'exploitation/Produits nets)	29,74%	30,09%	30,34%
Provisions nettes/Produits nets	8,99%	10,79%	6,23%
Ratios de rentabilité			
ROE (Résultat net/capitaux propres avant résultat net)	21,75%	21,57%	33,25%
ROA (Résultat net/Total bilan)	2,57%	2,42%	3,23%
Résultat net/Produits nets	49,85%	48,06%	63,44%
Intérêts et produits assimilés de leasing/Créances sur la clientèle	9,94%	9,92%	9,88%
Produits nets/Total bilan	5,16%	5,04%	5,09%

* Intérêt constatés d'avance non déduits.

** Tel que modifié par la circulaire 99-04 de la BCT, ce ratio prudentiel exige de chaque établissement de crédit (banques et sociétés de leasing) que ses fonds propres nets représentent au moins 8% de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

4 - 14 – ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2012:

4 - 14 - 1 – BILAN CONSOLIDE :

en dinars

	Notes	31 Décembre <u>2012</u>	31 Décembre <u>2011</u>
ACTIFS			
Caisses et avoirs auprès des banques		9 186 300	6 349 326
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	5	322 175 576	313 951 899
Portefeuille-titres commercial	6	4 555 959	3 317 658
Portefeuille d'investissement	7	10 301 916	8 828 166
Valeurs Immobilisées	8	3 374 402	3 603 128
Autres actifs		4 190 109	3 571 280
TOTAL DES ACTIFS		<u>353 784 262</u>	<u>339 621 456</u>
	Notes	31 Décembre <u>2012</u>	31 Décembre <u>2011</u>
PASSIFS			
Dettes envers la clientèle	9	2 660 948	3 661 185
Emprunts et ressources spéciales	10	280 079 633	273 235 578
Fournisseurs et comptes rattachés		15 878 524	9 859 435
Autres passifs		4 447 345	6 756 468
TOTAL DES PASSIFS		<u>303 066 450</u>	<u>293 512 666</u>
INTERETS MINORITAIRES	11	<u>13 675</u>	<u>18 169</u>
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		25 000 000	25 000 000
Réserves consolidées		17 715 770	13 390 124
Actions propres		(979 927)	(410 226)
Résultat consolidés		8 968 293	8 110 723
Total des capitaux propres avant affectation	12	<u>50 704 136</u>	<u>46 090 621</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		<u>353 784 262</u>	<u>339 621 456</u>

4 - 14 - 2 – ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN :

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
ENGAGEMENTS DONNES	57 729 681	45 012 422
Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle	24 117 280	11 081 883
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	32 712 401	33 930 539
Engagements sur titres	900 000	-
ENGAGEMENTS RECUS	450 199 665	451 496 660
Cautions Reçues	152 179 272	148 649 495
Garanties Reçues	765 932	825 255
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	46 596 964	47 347 584
Valeurs des biens, objet de leasing	250 657 497	254 674 326
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	9 000 000	4 182 500
Emprunts obtenus non encore encaissés	9 000 000	4 182 500 (*)
Effets escomptés sur la clientèle		

(*) Montant exprimé en Euro.

4 - 14 - 3 – ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE :

en dinars

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre 2012</u>	<u>31 Décembre 2011</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Intérêts et produits assimilés de leasing	13	32 023 669	31 144 496
Intérêts et charges assimilées	14	(14 184 761)	(14 591 771)
Produits des placements		348 284	631 228
Autres produits d'exploitation		724 413	720 193
Produit net		<u><u>18 911 605</u></u>	<u><u>17 904 146</u></u>
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel		3 856 636	3 558 148
Dotations aux amortissements		494 851	491 454
Autres charges d'exploitation		1 761 535	1 752 636
Total des charges d'exploitation		<u><u>6 113 022</u></u>	<u><u>5 802 238</u></u>
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		<u><u>12 798 583</u></u>	<u><u>12 101 908</u></u>
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	15	1 609 391	2 075 584
Dotations aux autres provisions		147 774	83 691
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u><u>11 041 417</u></u>	<u><u>9 942 633</u></u>
Autres gains ordinaires		230 059	203 378
Autres pertes ordinaires		(1 860)	(8 656)
RESULTAT COURANT DES SOCIETES INTEGREES		<u><u>11 269 616</u></u>	<u><u>10 137 355</u></u>
Impôts exigibles		(2 305 816)	(2 025 706)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		<u><u>8 963 799</u></u>	<u><u>8 111 649</u></u>
Parts revenant aux intérêts minoritaires	11	4 494	(926)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		<u><u>8 968 293</u></u>	<u><u>8 110 723</u></u>

4 - 14 - 4 – ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE :

en dinars

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements reçus des clients	216 037 016	194 945 227
Investissements dans les contrats de Leasing	(183 450 522)	(179 742 103)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(5 166 472)	(5 036 247)
Intérêts payés	(13 995 280)	(14 380 000)
Impôts et taxes payés	(7 850 950)	(5 041 430)
Autres flux liés à l'exploitation	(2 596 070)	(13 032)
	<hr/>	<hr/>
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	2 977 721	(9 267 585)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(231 248)	(114 777)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	32 672	54 138
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(2 767 510)	(3 107 990)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	1 382 659	2 151 707
	<hr/>	<hr/>
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	(1 583 427)	(1 016 922)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Décaissements suite au rachat d'actions propres	(562 980)	(416 946)
Dividendes et autres distributions	(3 782 732)	(3 061 131)
Encaissements provenant des emprunts	199 037 175	96 588 000
Remboursements d'emprunts	(192 248 783)	(81 948 997)
	<hr/>	<hr/>
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	2 442 680	11 160 926
Flux de trésorerie liés aux placements monétaires		
	<hr/>	<hr/>
	(1 000 000)	-
Variation de trésorerie		
	<hr/>	<hr/>
Trésorerie au début de l'exercice	6 349 326	5 472 906
Trésorerie à la clôture de l'exercice	9 186 300	6 349 326

**4 - 14 - 5 – NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES
AU 31 DECEMBRE 2012 :**

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Note 1 : Présentation du groupe

1.1. Structure juridique des sociétés du groupe

Le groupe « CIL » est composé de trois sociétés spécialisées chacune dans l'un des métiers de la finance qui sont le leasing, l'intermédiation en bourse et la capital investissement.

- La Compagnie Internationale de Leasing « C.I.L » a été créée en octobre 1992 avec comme objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.

Le capital social de la Compagnie Internationale de Leasing s'élève à la clôture de l'exercice, à la somme de D : 25.000.000 divisé en 5.000.000 actions de D : 5 chacune.

Les titres de la société sont admis à la côte de la bourse depuis l'année 1995.

- La Compagnie Générale d'Investissement « CGI » est une société anonyme constituée en octobre 1994. Elle a pour objet principal le commerce et la gestion des valeurs mobilières et notamment :

- La négociation de valeurs mobilières sur le marché pour le compte de clients ;
- La gestion de portefeuilles titres pour le compte de clients ;
- Le placement de titres et la garantie de bonne fin des émissions ;
- La gestion de fonds et organismes de placement collectif en valeurs mobilières ;
- L'ingénierie financière et le conseil.

Le capital social de la Compagnie Générale d'Investissement « CGI » s'élève à la clôture de l'exercice à D : 1.250.000, divisé en 250.000 actions de D : 5 chacune, totalement libérées.

- La société d'investissement à capital risque « CIL SICAR » est une société anonyme de droit tunisien constituée en 2010. Elle a pour objet la participation, pour son propre compte ou pour le compte des tiers et en vue de sa rétrocession, au renforcement des opportunités d'investissement et des fonds propres des entreprises et notamment, des entreprises promues par les nouveaux promoteurs, des entreprises implantées dans les zones de développement régional, des entreprises objet d'opérations de mise à niveau ou rencontrant des difficultés économiques, ainsi que des entreprises qui réalisent des investissements permettant de promouvoir la technologie ou sa maîtrise ainsi que l'innovation dans tous les secteurs économiques.

Le capital social de la société d'investissement à capital risque « CIL SICAR » s'élève à la clôture de l'exercice à D : 5.000.000, divisé en 500.000 actions de D : 10 chacune, libérées à hauteur de D : 4.250.000.

1.2. Participations et organigramme du groupe

Les participations de la Compagnie Internationale de Leasing dans les entreprises associées et filiales, se détaillent comme suit :

- ✓ La Compagnie Internationale de Leasing détient 246.328 titres sur les 250.000 actions formant le capital de la Compagnie Générale d'Investissement « CGI », soit un pourcentage de participation de 98,53%.
- ✓ La Compagnie Internationale de Leasing détient 499.940 titres sur les 500.000 actions formant le capital de la société d'investissement à capital risque « CIL SICAR », soit un pourcentage de participation de 99,99%.

Note 2 : Méthodes et modalités de consolidation

2.1. Méthode de consolidation

La méthode de consolidation appliquée est déterminée en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par la Compagnie Internationale de Leasing, ainsi que de son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

La méthode de consolidation retenue pour les deux filiales est celle de l'intégration globale, eu égard au degré de contrôle (plus de la moitié des droits de vote) exercé par la société mère.

2.2. Date de clôture

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre de chaque année.

2.3. Modalités de consolidation

L'établissement des états financiers consolidés, a été réalisé en suivant les étapes suivantes :

- Les états financiers individuels de la société mère et de ses filiales, sont combinés ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
- Les soldes et les transactions intra-groupe sont intégralement éliminés ;
- Les méthodes comptables sont revues afin de s'assurer qu'elles sont uniformes au sein de toutes les sociétés du groupe ;
- La valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale, sont éliminées ;
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées, sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;

- Les intérêts minoritaires dans l'actif net des filiales consolidées, sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

2.4. *Optique de consolidation*

Les états financiers consolidés sont établis selon une optique à la fois financière et économique, suivant laquelle, les comptes consolidés ont pour objet de fournir aux associés de la société mère (La Compagnie Internationale de Leasing), la véritable valeur de leurs titres et ce dans le cadre d'une même entité économique englobant les intérêts majoritaires et minoritaires. Ces derniers ne sont pas considérés comme des tiers.

Les conséquences de cette optique se traduisent comme suit :

- Ecart d'acquisition : l'écart d'acquisition est retenu à hauteur de la part de la société mère lors de l'acquisition.
- Résultats inter-sociétés : les résultats réalisés suite à des transactions conclues entre la société et les sociétés sous contrôle exclusif sont éliminées dans leur intégralité.

Présentation des intérêts minoritaires : ils sont présentés au bilan et au compte de résultat respectivement entre les capitaux propres et les dettes, et en déduction du résultat consolidé.

Note 3 : Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises dont notamment:

- La norme comptable générale (NCT 1).
- La NCT 35 (Etats financiers consolidés) et notamment les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés.
- Les règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 du 19 mars 1999 et n° 2001-12 du 4 mai 2001.

Note 4 : Principes et Méthodes Comptables Appliqués

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers consolidés se résument comme suit :

4.1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre trois et neuf ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire, et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Les contrats de leasing transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leurs coûts d'acquisitions diminués du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette nouvelle approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1er janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a. *la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et*
- b. *la valeur actualisée de ces mêmes paiements minimaux, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.*

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actualisée cumulée des paiements minimaux au titre de la location et de la valeur résiduelle, égale au montant de l'investissement initial engagé par le bailleur.

Le bailleur vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net du bailleur. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

4.2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing, à base individuelle, sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

A- Actifs courants

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier

B2- Actifs incertains

B3- Actifs préoccupants

B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains 20%

B3- Actifs préoccupants 50%

B4- Actifs compromis 100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites.

A partir de 2008, et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le conseil d'administration de la CIL a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge

Pour les contrats de leasing classés en actifs compromis, la valeur du bien est considérée nulle, tant que ledit bien n'a pas fait l'objet d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement.

Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par la CIL.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

L'exercice du jugement expérimenté de la Direction peut conduire la société à constater des provisions collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels ; tel peut être le cas lorsque les conséquences de ces événements n'ont pu être mesurées avec la précision nécessaire pour ajuster les paramètres servant à déterminer la provision collective sur les portefeuilles homogènes non spécifiquement dépréciés.

4.3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing

Antérieurement au 1^{er} janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat.

Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1er janvier 2008, de la norme NCT 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée. Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

4.4 Portefeuille titres

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres commercial) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Par ailleurs, et contrairement aux dispositions de la NCT 25 relative au portefeuille titres dans les établissements bancaires, les intérêts courus sur les titres acquis en portage, ne sont constatés en résultat qu'au fur et à mesure de leur cession, et ce, compte tenu de l'incertitude portée à l'encaissement effectif de ces intérêts.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

4.5 Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

4.6 Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

(exprimé en dinars)

NOTE 5 : Créances sur la clientèle, opérations de leasing

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
Créances sur contrats mis en force	341 990 314	331 601 216
Encours financiers	319 575 520	312 538 689
Impayés	23 750 098	20 390 357
Intérêts échus différés	(1 335 304)	(1 327 830)
Créances sur contrats en instance de mise en force	942 205	1 378 881
Total brut des créances leasing	342 932 520	332 980 097
A déduire couverture		
Provisions pour dépréciation des encours	(5 716 280)	(6 173 755)
Provisions pour dépréciation des impayés	(10 719 024)	(8 761 616)
Provisions collectives	(2 200 000)	(2 200 000)
Produits réservés	(2 121 639)	(1 892 827)
Total net des créances leasing	322 175 576	313 951 899

5.1 Encours financiers

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

Solde au 31 décembre 2011	313 917 570
<u>Addition de la période</u>	
- Investissements	166 134 617
- Relocations	2 915 762
- Transferts	7 103 913
<u>Retraits de la période</u>	
- Cessions à la valeur résiduelle	(190 489)
- Cessions anticipées	(13 805 849)
- Radiation des créances	(9 996)
- Relocations	(2 378 186)
- Transferts	(6 103 865)
- Remboursement du capital	(147 065 752)
Solde au 31 décembre 2012	320 517 725

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012
(exprimé en dinars)

5.1.1 Analyse par maturité

L'analyse de l'encours des contrats par maturité se présente comme suit :

	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
- Paiements minimaux sur contrats actifs		
- A recevoir dans moins d'un an	146 785 442	142 592 027
- A recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	213 127 807	204 401 931
- A recevoir dans plus de 5 ans	2 494 481	7 253 271
Total des paiements minimaux sur contrats actifs	<u>362 407 730</u>	<u>354 247 229</u>
- Produits financiers non acquis		
- Revenus non acquis à moins d'un an	23 381 635	23 451 180
- Revenus non acquis à plus d'un an et moins de 5 ans	23 003 470	22 943 749
- Revenus non acquis à plus de 5 ans	211 859	952 655
Total des produits financiers non acquis	<u>46 596 964</u>	<u>47 347 584</u>
- Valeurs résiduelles	250 704	1 033 160
- Contrats suspendus contentieux	3 514 051	4 605 884
- Contrats en instance de mise en force	942 205	1 378 881
<u>Encours des contrats</u>	<u>320 517 725</u>	<u>313 917 570</u>

5.1.2 Analyse par secteur d'activité

	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
Bâtiment et travaux publics	44 165 301	36 727 968
Industrie	35 627 159	34 553 222
Tourisme	45 585 732	44 622 116
Commerces et services	140 677 378	136 874 093
Agriculture	54 462 155	61 140 171
<u>Total</u>	<u>320 517 725</u>	<u>313 917 570</u>

5.1.3 Analyse par type de matériel

	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
Equipements	43 878 834	43 063 691
Matériel roulant	235 736 244	226 295 613
Matériel spécifique	37 511	48 353
<u>Sous Total</u>	<u>279 652 589</u>	<u>269 407 657</u>
Immobilier	40 865 136	44 509 913
<u>Total</u>	<u>320 517 725</u>	<u>313 917 570</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

(exprimé en dinars)

5.2 Impayés

L'analyse des impayés se présente comme suit :

	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
<u>Clients ordinaires (1)</u>	16 403 063	14 129 359
Inférieur à 1 mois	6 428 362	5 589 933
Entre 1 et 3 mois	5 296 728	4 573 798
Entre 3 et 6 mois	1 752 087	1 452 425
Entre 6 mois et 1 année	1 208 519	1 154 039
Supérieur à 1 année	1 717 367	1 359 165
<u>Clients litigieux (2)</u>	7 347 035	6 260 998
<u>Total (1)+(2)</u>	23 750 098	20 390 357

5.3 ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers	248 722 382	57 713 557	4 420 766	1 751 551	6 967 264	319 575 520
Impayés	2 152 452	7 671 542	1 149 666	1 249 146	11 527 292	23 750 097
Contrats en instance de mise en force	702 198	240 007	-	-	-	942 205
CREANCES LEASING	251 577 032	65 625 106	5 570 432	3 000 697	18 494 556	344 267 823
Avances reçues (*)	(2 130 371)	-	-	-	(305 252)	(2 435 623)
Dépôts de garantie (*)	(65 000)	(150 000)	-	-	(5 250)	(220 250)
ENCOURS GLOBAL	249 381 661	65 475 106	5 570 432	3 000 697	18 184 054	341 611 950
ENGAGEMENTS HORS BILAN	23 262 108	855 172	-	-	-	24 117 281
TOTAL ENGAGEMENTS	272 643 769	66 330 278	5 570 432	3 000 697	18 184 054	365 729 231
Produits réservés	-	-	(188 696)	(218 907)	(1 714 036)	(2 121 639)
Provisions sur encours financiers	-	-	(217 456)	(167 132)	(5 331 692)	(5 716 280)
Provisions sur impayés	-	-	(458 533)	(743 763)	(9 516 729)	(10 719 024)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(864 685)	(1 129 801)	(16 562 457)	(18 556 943)
ENGAGEMENTS NETS	272 643 769	66 330 278	4 705 747	1 870 895	1 621 597	347 172 287
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)			1,52%	0,82%	4,97%	
			7,32%			
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) de 2011	6,96%					
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés			15,52%	37,65%	91,08%	
			69,36%			
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés de 2011	70,05%					

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

(Montants exprimés en dinars)

NOTE 6 : PORTEFEUILLE TITRE COMMERCIAL

L'analyse du portefeuille-titres commercial se présente comme suit :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Certificats de dépôt	1 500 000	500 000
Actions SICAV	2 832 429	2 341 713
Titres cotés	268 396	556 751
<u>Montant brut</u>	<u>4 600 825</u>	<u>3 398 464</u>
A déduire :		
Provisions pour dépréciation	(44 866)	(80 806)
<u>Montant net</u>	<u>4 555 959</u>	<u>3 317 658</u>

NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Titres immobilisés	11 199 916	8 741 666
Dépôts et cautionnements versés	2 000	86 500
<u>Montant brut</u>	<u>11 201 916</u>	<u>8 828 166</u>
A déduire :		
- Versement restant à effectuer sur titres	(900 000)	-
<u>Montant net</u>	<u>10 301 916</u>	<u>8 828 166</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

(Montants exprimés en dinars)

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
Soldes au 31 Décembre 2011	8 741 666	8 741 666	-
<u>Additions de l'exercice</u>			
- Société LE CAPITOLE	50 000	50 000	-
- Société MEDI CARS	1 800 000	900 000	900 000
- Société SWEET HOME	64 000	64 000	-
- Société TECNO INVEST EZZAHRA	30 000	30 000	-
- Société TECNO INVEST & CONSULTING	50 000	50 000	-
- Société DAR EL JELD	500 000	500 000	-
- Société Nouvelles Accumulateurs NOUR (CIL SICAR)	815 000	815 000	-
- Société FORACHEM (CIL SICAR)	300 000	300 000	-
- Société STICODEVAM	18 510	18 510	-
- Société CPG	40 000	40 000	-
<u>Cessions de l'exercice</u>			
- Société Nouvelles Accumulateurs NOUR	88 920	88 920	-
- Société BOMAR	100 000	100 000	-
- Société immobilière SIDI AMEUR	25 000	25 000	-
- Société Immobilière de Carthage	300 000	300 000	-
- Société TECNOCASA CONSULTING	18 000	18 000	-
- Société FORACHEM	38 840	38 840	-
- Société SODAS	36 000	36 000	-
- Société KOKET	250 000	250 000	-
- Société ECOLO CONCEPT	40 000	40 000	-
- Société STAUR	100 000	100 000	-
- Société Touristique OCEANA	137 500	137 500	-
- Société Générale Industrielle et d'Ingénierie	25 000	25 000	-
- Reclassement GO SICAV	50 000	50 000	-
<u>Soldes au 31 Décembre 2012</u>	<u>11 199 916</u>	<u>10 299 916</u>	<u>900 000</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

(Montants exprimés en dinars)

Le portefeuille titres s'analyse au 31 Décembre 2012 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
* BOURSE DES VALEURS MOBILIERES DE TUNIS	223 968	223 968
* STICODEVAM	90 488	71 978
* IFBT	100	100
* CONSEIL PLUS GESTION	40 000	
* GENERAL OBLIGATAIRE SICAV	-	50 000
* INDUSTRIES DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION "BOMAR"	-	100 000
* Société Nouvelles Accumulateurs NOUR	514 680	603 600
* Société Immobilière SIDI AMEUR	-	25 000
* KOKET	-	250 000
* AROMA INDUSTRIES	-	-
* Société Générale Industrielle et d'Ingénierie	25 000	50 000
* FORACHEM	77 680	116 520
* Société Immobilière BEL AIR	-	-
* Société Immobilière de CARTHAGE	1 800 000	2 100 000
* Société ECOLO CONCEPT	-	40 000
* Société TECNOCASA CONSULTING	-	18 000
* Société SODAS	39 000	75 000
* Société STAUR	25 000	125 000
* Société touristique OCEANA	275 000	412 500
* Société TERRE ET PIERRE	50 000	50 000
* FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	100 000	100 000
* Société NAWEL INDUSTRIE	60 000	60 000
* Société DAR EL JELD	1 500 000	1 000 000
* Société SPI LE CAPITOLE	180 000	130 000
* Société COMETE IMMOBILIERE	300 000	300 000
* Société PROMOTEL	600 000	600 000
* Société PROMOTEL (CIL SICAR)	400 000	400 000
* Société MISA SARL (CIL SICAR)	20 000	20 000
* Société CHIC SHOES SARL (CIL SICAR)	20 000	20 000
* Société VOG TUNISIA	600 000	600 000
* Société MAHARI HAMMAMET	1 000 000	1 000 000
* Société Laser Industrie	125 000	125 000
* Société TECNO INVEST	125 000	75 000
* Société MEDI CARS	1 800 000	-
* Société TECNO INVEST EZZAHRA	30 000	-
* Société SWEET HOME	64 000	-
* Société Nouvelles Accumulateurs NOUR (CIL SICAR)	815 000	-
* Société FORACHEM (CIL SICAR)	300 000	-
<u>Total</u>	<u>11 199 916</u>	<u>8 741 666</u>

NOTE 8 : VALEURS IMMOBILISEES

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS PROPRES

ARRETE AU 31 DECEMBRE 2012

(Montants exprimé en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute						Amortissements					Valeur comptable nette
		Début période	Acquisitions	Transfert	Cessions	Mises en rebut	Fin de période	Début période	Dotation de la période	Cessions	Mises en rebut	Fin de période	
Logiciels	33,33%	241 909	29 330	16 100	-	-	287 339	232 531	13 847	-	-	246 378	40 961
Ecart d'acquisition	5%	528 190	-	-	-	-	528 190	236 818	26 410	-	-	263 228	264 962
Immeubles	5,0%	4 519 789	7 825	-	-	-	4 527 614	1 852 056	195 603	-	-	2 047 660	2 479 955
Matériel de transport	20,0%	832 548	127 850	-	128 194	-	832 204	567 394	124 439	127 519	-	564 314	267 890
Equipements de bureau	10,0%	387 714	14 031	-	-	351	401 394	258 289	23 602	-	351	281 539	119 855
Matériel informatique	33,33%	331 157	33 110	-	34 764	765	328 738	254 633	51 174	34 764	765	270 278	58 460
Installations générales	10,0%	357 525	19 102	-	-	-	376 627	210 082	24 226	-	-	234 308	142 319
Immobilisations en cours		16 100	-	(16 100)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAUX		7 214 932	231 248	-	162 958	1 116	7 282 106	3 611 804	459 300	162 283	1 116	3 907 704	3 374 402

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

(Montants exprimés en dinars)

NOTE 9 : Dettes envers la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle se détaillent comme suit :

	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
- Dépôts et cautionnements reçus de la clientèle	220 250	955 577
- Avances et acomptes reçus des clients	2 435 623	2 700 533
- Autres dépôts et cautionnements reçus	5 075	5 075
<u>Total</u>	<u>2 660 948</u>	<u>3 661 185</u>

NOTE 10 : Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales se détaillent ainsi :

	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
- Banques locales	77 392 857	74 421 429
- Banques étrangères	21 421 692	4 076 728
- Emprunts obligataires	134 910 000	148 088 000
- Billets de trésorerie	14 650 000	15 000 000
- Certificats de leasing	26 000 000	26 000 000
<u>Total emprunts</u>	<u>274 374 549</u>	<u>267 586 157</u>
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	880 219	849 841
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	134 422	36 202
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	4 326 441	4 636 214
- Intérêts courus sur certificats de leasing	463 509	374 522
- Charges constatées d'avance sur emprunts bancaires locaux	(51 676)	(44 826)
- Charges constatées d'avance sur billets de trésorerie	(47 831)	(202 532)
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>5 705 084</u>	<u>5 649 421</u>
<u>Total</u>	<u>280 079 633</u>	<u>273 235 578</u>

Les mouvements enregistrés sur le poste "Emprunts et dettes rattachées" sont récapitulés dans le tableau suivant :

TABLEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2012
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Soldes	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
<u>CREDITS BANCAIRES</u>								
<u>BANQUES LOCALES</u>								
B.I.A.T (2007/1)	5 000 000	Annuellement (2008-2012)	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
B.T	5 000 000	Annuellement (2008-2012)	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
ATB (2007)	3 000 000	Annuellement (2008-2012)	600 000	-	600 000	-	-	-
AMEN BANK (2007/1)	2 000 000	Annuellement (2008-2012)	400 000	-	400 000	-	-	-
AMEN BANK (2007/2)	3 000 000	Annuellement (2008-2012)	600 000	-	600 000	-	-	-
AMEN BANK (2007/3)	2 000 000	Annuellement (2008-2012)	400 000	-	400 000	-	-	-
BIAT (2007/2)	1 000 000	Annuellement (2008-2012)	200 000	-	200 000	-	-	-
BIAT (2007/3)	4 000 000	Annuellement (2008-2012)	800 000	-	800 000	-	-	-
BIAT (2008/1)	5 000 000	Annuellement (2009-2013)	2 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000
BIAT (2008/2)	5 000 000	Annuellement (2009-2013)	2 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000
BT 2008	7 000 000	Annuellement (2009-2013)	2 800 000	-	1 400 000	1 400 000	-	1 400 000
BTE 2008	5 000 000	Annuellement (2009-2013)	2 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000
AMEN BANK (2009/1)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	3 000 000	-	1 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2009/2)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	3 000 000	-	1 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2009/3)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	3 000 000	-	1 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2009/4)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	3 000 000	-	1 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
ATTIJARI BANK 2009	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	3 000 000	-	1 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
BT 2009	4 500 000	Annuellement (2010-2014)	2 700 000	-	900 000	1 800 000	900 000	900 000
BIAT (2010/1)	5 000 000	Annuellement (2011-2015)	4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
BIAT (2010/2)	10 000 000	Annuellement (2011-2017)	8 571 429	-	1 428 572	7 142 857	5 714 286	1 428 571
AMEN BANK (2010)	5 000 000	Annuellement (2011-2015)	4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2011/1)	5 000 000	Annuellement (2011-2016)	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2011/2)	5 000 000	Annuellement (2011-2016)	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
ATTIJARI BANK (2011/1)	1 500 000	Trimestriellement (2011-2016)	1 350 000	-	300 000	1 050 000	750 000	300 000
BT (2011/1)	5 000 000	Annuellement (2012-2016)	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2011/3)	5 000 000	Sur 2 tranches en 2012 et 2013	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	-	4 000 000
BIAT (2011/1)	5 000 000	Annuellement (2012-2016)	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000

TABLEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2012
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Soldes	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
BIAT 2012	5 000 000	Annuellement (2012-2016)	-	5 000 000	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
ATB 2012	2 000 000	Annuellement (2013-2017)	-	2 000 000	-	2 000 000	1 600 000	400 000
AMEN BANK 2012	7 000 000	Annuellement (2013-2017)	-	7 000 000	-	7 000 000	5 600 000	1 400 000
BIAT (2012/1)	3 000 000	Sur 2 tranches en 2013 et 2014	-	3 000 000	-	3 000 000	1 500 000	1 500 000
BIAT (2012/2)	7 000 000	Annuellement (2013-2017)	-	7 000 000	-	7 000 000	5 600 000	1 400 000
BTK 2012	4 000 000	Annuellement (2013-2017)	-	4 000 000	-	4 000 000	3 200 000	800 000
<u>Sous-total</u>			74 421 429	28 000 000	25 028 572	77 392 857	48 864 286	28 528 571
<u>BANQUES ETRANGERES</u>								
B.E.I EUR	50 000 000	Semestriellement (2004-2013) (a)	4 076 728	-	2 313 336	1 763 392	-	1 763 392
B.E.I 2012 EUR	10 357 175	Semestriellement (2012-2019) (b)	-	10 357 175	698 875	9 658 300	8 242 276	1 416 024
BIRD	10 000 000	Semestriellement (2013-2022) (c)	-	10 000 000	-	10 000 000	10 000 000	-
<u>Sous-total</u>			4 076 728	20 357 175	3 012 211	21 421 692	18 242 276	3 179 416
<u>Total des crédits bancaires</u>			78 498 157	48 357 175	28 040 783	98 814 549	67 106 561	31 707 988

TABLEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES

ARRETE AU 31 DECEMBRE 2012

(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Soldes	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>								
CIL 2005/1	15 000 000	Annuellement (2008-2012)	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-
CIL 2007/1	15 000 000	Annuellement (2009-2013)	6 000 000	-	3 000 000	3 000 000	-	3 000 000
CIL 2007/2	15 000 000	Annuellement (2009-2013)	6 000 000	-	3 000 000	3 000 000	-	3 000 000
CIL 2008/1	15 000 000	Annuellement (2009-2013)	6 000 000	-	3 000 000	3 000 000	-	3 000 000
CIL 2008 subordonné	10 000 000	Annuellement (2015-2019)	10 000 000	-	-	10 000 000	10 000 000	-
CIL 2009/1	20 000 000	Annuellement (2010-2014)	12 000 000	-	4 000 000	8 000 000	4 000 000	4 000 000
CIL 2009/2	20 000 000	Annuellement (2010-2014)	12 000 000	-	4 000 000	8 000 000	4 000 000	4 000 000
CIL 2009/3	20 000 000	Annuellement (2011-2015)	16 000 000	-	4 000 000	12 000 000	8 000 000	4 000 000
CIL 2010/1	30 000 000	Annuellement (2011-2015)	24 000 000	-	6 000 000	18 000 000	12 000 000	6 000 000
CIL 2010/2	30 000 000	Annuellement (2011-2015)	24 000 000	-	6 000 000	18 000 000	12 000 000	6 000 000
CIL 2011/1	30 000 000	Annuellement (2012-2016)	29 088 000	-	5 808 000	23 280 000	17 460 000	5 820 000
CIL 2012/1	20 000 000	Annuellement (2013-2017)	-	19 390 000	-	19 390 000	15 512 000	3 878 000
CIL 2012/2	20 000 000	Annuellement (2013-2017)	-	9 240 000	-	9 240 000	9 240 000	-
<u>Total des emprunts obligataires</u>			148 088 000	28 630 000	41 808 000	134 910 000	92 212 000	42 698 000

TABLEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES

ARRETE AU 31 DECEMBRE 2012

(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Soldes	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
<u>BILLETS DE TRESORERIE & CERTIFICATS DE LEASING</u>								
<u>BILLETS DE TRESORERIE</u>								
Billets de trésorerie à court terme			15 000 000	115 050 000	115 400 000	14 650 000	-	14 650 000
<u>Sous-total</u>			15 000 000	115 050 000	115 400 000	14 650 000	-	14 650 000
<u>CERTIFICATS DE LEASING</u>								
Certificat ZITOUNA BANK 2011	7 000 000	En bloc le 26/03/2012	7 000 000	-	7 000 000	-	-	-
Certificat EL BARAKA 1/2011	3 000 000	En bloc le 16/05/2014	3 000 000	-	-	3 000 000	3 000 000	-
Certificat EL BARAKA 2/2011	3 000 000	En bloc le 27/05/2014	3 000 000	-	-	3 000 000	3 000 000	-
Certificat EL BARAKA 3/2011	5 000 000	En bloc le 12/09/2014	5 000 000	-	-	5 000 000	5 000 000	-
Certificat EL BARAKA 4/2011	5 000 000	En bloc le 23/09/2014	5 000 000	-	-	5 000 000	5 000 000	-
Certificat EL BARAKA 5/2011	3 000 000	En bloc le 21/12/2014	3 000 000	-	-	3 000 000	3 000 000	-
Certificat EL BARAKA 1/2012	1 000 000	En bloc le 10/02/2015	-	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-
Certificat ZITOUNA BANK 1/2013	3 000 000	En bloc le 11/02/2013	-	3 000 000	-	3 000 000	-	3 000 000
Certificat ZITOUNA BANK 2/2013	3 000 000	En bloc le 25/02/2013	-	3 000 000	-	3 000 000	-	3 000 000
<u>Sous-total</u>			26 000 000	7 000 000	7 000 000	26 000 000	20 000 000	6 000 000
<u>Total des BILLETS DE TRESORERIE & CERTIFICATS DE LEASING</u>								
			41 000 000	122 050 000	122 400 000	40 650 000	20 000 000	20 650 000
<u>TOTAL GENERAL</u>								
			267 586 157	199 037 175	192 248 783	274 374 549	179 318 561	95 055 988

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

(Montants exprimés en dinars)

NOTE 11 : INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires se détaillent comme suit :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Les intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la Compagnie Générale d'investissement		
- Dans le capital	18 360	18 360
- Dans les résultats reportés	(801)	(1 724)
- Dans le résultat de l'exercice	(A) (4 506)	923
Les intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la société CIL SICAR		
- Dans le capital	600	600
- Dans les résultats reportés	10	7
- Dans le résultat de l'exercice	(A) 12	3
<u>Total des intérêts minoritaires</u>	<u>13 675</u>	<u>18 169</u>
Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires	(A) <u>(4 494)</u>	<u>926</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

(Montants exprimés en dinars)

NOTE 12 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<u>2012</u>	<u>2011</u>
- Capital social	(A)	25 000 000	25 000 000
- Réserve légale	(B)	2 447 865	2 000 000
- Réserve extraordinaire		1 750 000	1 250 000
- Réserves pour réinvestissements		12 070 000	7 740 000
- Réserves pour fonds social	(C)	1 318 727	1 190 008
- Fonds pour risques généraux		-	500 000
- Actions propres	(D)	(979 927)	(410 226)
- Résultats reportés		129 178	710 116
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>		<u>41 735 843</u>	<u>37 979 897</u>
- Résultat net des sociétés intégrés		8 963 799	8 111 649
- Part revenant aux intérêts minoritaires		4 494	(926)
<u>- Résultat consolidé de l'exercice</u>		<u>8 968 293</u>	<u>8 110 723</u>
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(E)	<u>50 704 136</u>	<u>46 090 621</u>
Nombre d'actions (2)		5 000 000	5 000 000
Résultat par action (1) / (2)		1,794	1,622

(A) Le capital social s'élève, au 31 décembre 2012, à D : 25.000.000 composé de 5.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée entotalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son bénéfice distribuable à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le fonds social est constitué par une affectation des résultats de l'exercice et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder des prêts au personnel.

(D) L'assemblée générale ordinaire, réunie le 24 mai 2011, a autorisé le conseil d'administration de la société à acheter et revendre ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce, conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n°94-117 portant réorganisation du marché financier .

L'assemblée a fixé la durée d'intervention à 3 ans, se terminant avec l'Assemblée générale appelée à statuer sur l'exercice 2013. Elle a limité le nombre maximum d'actions à détenir à 10% du total des actions composant le capital.

Les mouvements enregistrés sur cette rubrique se détaillent comme suit :

	Nombre	Coût
Solde au 31 décembre 2011	22 166	416 947
Achats de l'exercice	31 805	562 980
Solde au 31 décembre 2012	53 971	979 927

Le nombre des actions détenues par la CIL représente, au 31 décembre 2012, 1,08% du capital social.

(E) Voir tableau de mouvements ci-joint :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

AU 31 DECEMBRE 2012

(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserve pour réinvestissement	Primes d'émission	Réserves pour fonds social	Fonds pour risques généraux	Résultats reportés	Actions propres	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2010	20 000 000	1 500 000	4 750 000	2 650 000	-	1 053 244	500 000	569 992	-	10 439 631	41 462 867
Affectations approuvées par l'A.G.O du 24 mai 2011		500 000	1 500 000	5 090 000		200 000		3 149 631		(10 439 631)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2009								(3 000 000)			(3 000 000)
Augmentation du capital décidée par l'AGE du 25 mai 2010	5 000 000		(5 000 000)								-
Rachat d'actions propres									(416 946)		(416 946)
Valorisation des actions propres								(6 720)	6 720		-
Divers						(63 237)		(2 787)			(66 024)
Résultat consolidé de l'exercice 2011										8 110 723	8 110 723
Solde au 31 Décembre 2011	25 000 000	2 000 000	1 250 000	7 740 000	-	1 190 008	500 000	710 116	(410 226)	8 110 723	46 090 621
Affectations approuvées par l'A.G.O du 17 mai 2012		447 865		4 330 000		200 000		3 132 858		(8 110 723)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2011								(3 750 000)			(3 750 000)
Transferts décidés par l'AGO du 17 Mai 2012			500 000				(500 000)				-
Rachat d'actions propres									(562 980)		(562 980)
Encaissement dividendes sur actions propres								29 483			29 483
Divers						(71 281)		6 720	(6 720)		(71 281)
Résultat consolidé de l'exercice 2012										8 968 293	8 968 293
Solde au 31 Décembre 2012	25 000 000	2 447 865	1 750 000	12 070 000	-	1 318 727	-	129 178	(979 927)	8 968 293	50 704 136

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

(Montants exprimés en dinars)

NOTE 13 : Intérêts et produits assimilés de leasing

L'analyse des intérêts et produits assimilés de leasing se présente ainsi :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
- Intérêts de leasing	29 664 171	29 315 696
- Intérêts de retard	1 993 125	1 680 654
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing	346 402	232 283
- Autres	261 446	377 717
<u>Total</u>	<u>32 265 144</u>	<u>31 606 350</u>
- Transferts en produits de la période		
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	507 042	306 018
Intérêts de retard antérieurs	159 873	112 653
- Produits réputés réservés en fin de période		
Intérêts inclus dans les loyers	(600 419)	(673 379)
Intérêts de retard	(307 971)	(207 146)
<u>Variation des produits réservés</u>	<u>(241 475)</u>	<u>(461 854)</u>
<u>Total des intérêts et des produits de leasing</u>	<u>32 023 669</u>	<u>31 144 496</u>
- Encours financiers		
. Au début de la période	309 311 686	297 478 055
. A la fin de la période	317 003 675	309 311 686
. Moyenne	(D) 313 157 680	303 394 870
- Intérêts de la période	(C) 29 664 171	29 315 696
- Taux moyen	(C) / (D) 9,47%	9,66%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

(Montants exprimés en dinars)

NOTE 14 : Intérêts et charges assimilées

Les charges financières se détaillent comme suit :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
- Intérêts des emprunts obligataires	7 608 158	9 131 166
- Intérêts des crédits des banques locales	3 658 962	3 714 599
- Intérêts des crédits des banques étrangères	300 759	273 518
- Intérêts des autres opérations de financement	2 689 634	1 494 598
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	50 349	66 929
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	<u>(A) 14 307 862</u>	<u>14 680 811</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	(144 373)	(111 557)
- Autres charges financières	21 272	22 518
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>(123 101)</u>	<u>(89 040)</u>
<u>Total général</u>	<u>14 184 761</u>	<u>14 591 771</u>
- Encours des ressources		
. Au début de l'exercice	267 586 157	252 947 154
. A la fin de l'exercice	274 374 549	267 586 157
. Moyenne	<u>(B) 270 980 353</u>	<u>260 266 655</u>
- Taux moyen (A) / (B)	5,28%	5,64%

NOTE 15 : Dotations nettes aux provisions et résultats des créances radiées

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	6 671 817	3 752 301
- Dotations aux provisions collectives	-	2 200 000
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(4 939 051)	(3 848 855)
- Créances radiées	252 621	2 377 658
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(232 833)	(2 287 539)
- Annulation de produits réservés sur créances radiées		
- Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	(8 123)	(79 432)
- Intérêts de retard antérieurs	(4 540)	(10 446)
- Encaissement sur créances radiées	(130 500)	(28 102)
<u>Total</u>	<u>1 609 391</u>	<u>2 075 584</u>

NOTE 16 : Évènements postérieurs à la clôture

Les états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 21 mars 2013. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

**4 - 14 - 6 – RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31
DECEMBRE 2012 :**

Société d'expertise comptable Inscrite au tableau de
l'ordre des experts comptables de Tunisie
Immeuble SAADI – Tour CD – 2ème étage -
Appartement 7 & 8 – Menzah IV - 1082 Tunis.
Tél : 71 755 035 Fax : 71 753 062

Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie
22 bis, Avenue Mongi Slim El Menzah 5 – 2087 Ariana
Tél : 71 230 666 Fax : 71 234 215
E-mail : neji.fac@planet.tn

**Messieurs les actionnaires
De la Compagnie Internationale de Leasing
Avenue Jean Jaurès - Tunis**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2012**

Messieurs,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2012, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 353.784.262 et un résultat consolidé bénéficiaire de D : 8.968.293, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL », comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2012, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1- Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2- Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3- Opinion sur les états financiers consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 Décembre 2012, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

4- Vérifications spécifiques

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

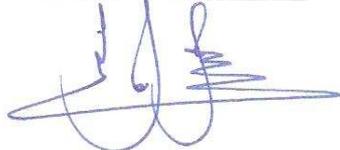
Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés, des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion au titre de l'exercice 2012.

Tunis, le 15 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

DELTA CONSULT

Walid BEN SALAH



F.A.C

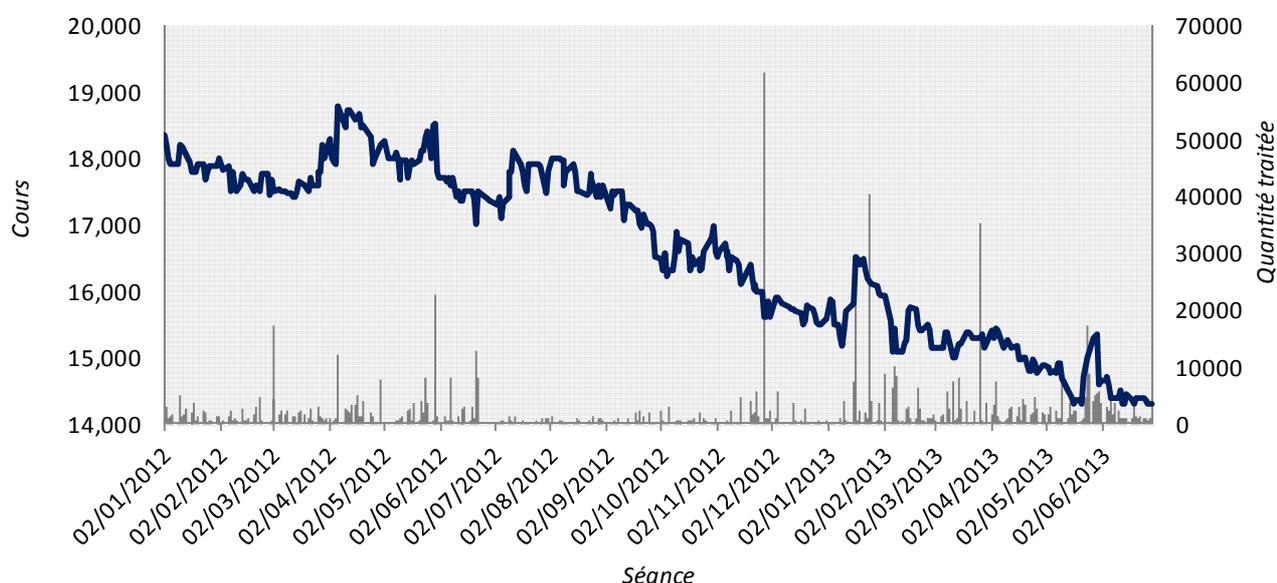
Mohamed Néji HERGLI



4 - 15 – COMPORTEMENT BOURSIER DU TITRE CIL

Evolution des cours (non ajustés) et des quantités traitées : janvier 2012- juin 2013

Evolution cours CIL Janvier 2012- Juin 2013



Source : BVMT

Indicateurs Boursiers

Nombre de titres admis au 31 décembre 2012 : 5.000.000

Nombre de titres admis au 30 juin 2013 : 5.000.000

Cours d'introduction, le 15 septembre 1997 : 14,720 dinars (avec un nominal de 10 dinars)

Capitalisation boursière au 31 décembre 2012 : 77,9 millions de dinars

Capitalisation boursière au 30 juin 2013 : 75,950 millions de dinars

Cours le plus haut du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012 : 18,790 dinars

Cours le plus bas du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012 : 15,490 dinars

(selon les chiffres de la bourse)	2010	2011	2012	Juin 2013
Nombre de titres admis	4 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Nombre de titres traités	1 159 672	733 766	433 586	390 468
Cours fin de période (en DT)	29,280	18,200	15,580	14,290
Capitalisation boursière (en DT)	117 120 000	91 000 000	77 900 000	71 450 000
Valeur comptable nette (en DT) (*)	8,301	9,245	10,196	-
Cours le plus haut (en DT)	39,980	30,150	18,790	16,500
Cours le plus bas (en DT)	26,680	17,000	15,490	14,290
Bénéfice par action (en DT)	2,071	1,641	1,822	-
Dividende par action (en DT)	0,750	0,750	0,750	-
Date de détachement	02/06/2011	31/05/2012	30/05/2013	-
Taux de distribution	28,97%	45,71%	43,9%	-
Taux de rotation	28,99%	14,68%	8,67%	7,81%
P.E.R	14,13	8,78	9,5	7,96
Rendement de la période (**)	38,13%	-23,20%	-10,27%	-13,31%

(*) Suite à l'émission d'action gratuite en 2010, les calculs ont été retraités sur la base du nombre d'action en circulation au 31/12/2011.

(**) Ces données ont été ajustées pour tenir compte de l'opération de split, des distributions de dividendes et de l'augmentation de capital.

CHAPITRE 5 – ORGANES D’ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES :

5 - 1 – CONSEIL D’ADMINISTRATION :

5 - 1 - 1 – MEMBRES DES ORGANES D’ADMINISTRATION :

Membres	Représenté par	Mandat	Adresse
President :			
M ^r Mohamed BRIGUI	Lui même	2011 – 2013*	Tunis
Administrateurs :			
M ^r Khaled BEN HASSINE ***	Lui même	2011 – 2013*	Tunis
Société Générale Financière - SICAF	M ^{me} Hella BRIGUI	2011 – 2013*	Tunis
Tunisian Travel Services	M ^r Raouf NEGRA	2011 – 2013*	Tunis
GAT	M ^r Mohamed DKHILI	2011 – 2013*	Tunis
Mr Habib Bouaziz	Lui-même	2011 – 2013*	Tunis
M ^r Afif BEN YAHIA	Lui même	2012 – 2013**	Tunis
M ^r Walid ZAHEG	Lui même	2012 – 2013**	Tunis
M ^r Skander KAMOUN	Lui même	2012 – 2013**	Tunis

* Mandat renouvelé par l’AGO du 24 mai 2011.

** L’AGO du 17 mai 2012 a décidé de nommer Mr Afif BEN YAHIA, Walid ZAHEG et Skander KAMOUN en qualité d’administrateur pour une période de deux ans prenant fin à la date de l’AGO statuant sur l’exercice 2013.

Mr Afif BEN YAHIA et Mr Walid ZAHEG sont qualifiés de membres indépendants au sens de l’article 13 de la circulaire de la BCT n°2011-06.

*** Mr Khaled BEN HASSINE désigné par l’AGO du 17 mai 2012 en tant qu’administrateur représentant les intérêts des actionnaires personnes physiques autres que les actionnaires principaux tels que définis par l’article 40 de la loi n°2001-65.

5 - 1 - 2 – FONCTIONS DES MEMBRES ET DES ORGANES D’ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DANS LA SOCIETE :

Membres	Qualité	Date d’entrée en fonction	Adresse
Mr Mohamed BRIGUI	Président Directeur Général	01-01-1997	Tunis
Mr Khaled BEN HASSINE	N’a pas de fonction dans la société	-	Tunis
Mr Habib BOUAZIZ	N’a pas de fonction dans la société	-	Tunis
M ^r Afif BEN YAHIA	N’a pas de fonction dans la société	-	Tunis
M ^r Walid ZAHEG	N’a pas de fonction dans la société	-	Tunis
M ^r Skander KAMOUN	N’a pas de fonction dans la société	-	Tunis

5 - 1 - 3 – PRINCIPALES ACTIVITES EXERCEES EN DEHORS DE LA SOCIETE AU COURS DES TROIS DERNIERES ANNEES :

Membres	Fonction en dehors de la société durant les trois dernières années
Conseil d'administration et direction :	
M ^r Mohamed BRIGUI	PDG Société Touristique OCEANA PDG Société Générale Financière PDG Société « CIL IMMOBILIERE »
Administrateurs :	
M ^r Khaled BEN HASSINE	Retraité de la BIAT
Mr Habib BOUAZIZ	Retraité
M ^r Afif BEN YAHIA	PDG Société SOGES Capital
M ^r Walid ZAHEG	Fondateur et dirigeant de TECNOCASA Tunisie
M ^r Skander KAMOUN	Gérant de la société DELLMANN

5 - 1 - 4 – MANDATS D'ADMINISTRATEURS LES PLUS SIGNIFICATIFS DANS D'AUTRES SOCIETES :

Administrateur personne physique	Mandats d'administrateurs dans d'autres sociétés
M ^r Mohamed BRIGUI	Société Générale Financière – SICAF, CIL Immobilière et Société Touristique OCEANA.
M ^r Khaled BEN HASSINE	Néant
Mr Habib Bouaziz	Néant
M ^r Afif BEN YAHIA	Soges Capital
M ^r Walid ZAHEG	Néant
M ^r Skander KAMOUN	Néant

5 - 1 - 5 – FONCTIONS DES REPRESENTANTS PERMANENTS DES PERSONNES MORALES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LA SOCIETE QU'ILS REPRESENTENT :

Membres	Représenté par	Fonction au sein de la société qu'il représente
G A T	M ^r Mohamed DKHILI	D G A
Société Générale Financière - SICAF	M ^{me} Hella BRIGUI	Administrateur
Tunisian Travel Services	M ^r Raouf NEGRA	Directeur Financier

5 - 2 – INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LA SOCIETE AU TITRE DE L'EXERCICE 2012 :

5 - 2 - 1 – REMUNERATIONS ET AVANTAGES EN NATURE ATTRIBUES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AU 31 DECEMBRE 2012 :

La rémunération des membres du conseil d'administration, constituée des jetons de présence s'élève à 63 000 dinars au titre de l'exercice 2012.

La rémunération brute du Président Directeur Général s'élève à D 253 380, celle du Directeur Général Adjoint s'élève à D 79 133. Le Directeur Général Adjoint a perçu à la date de son départ à la retraite D 30 995 au titre de ses congés payés.

Par ailleurs, le directeur général adjoint bénéficie d'une indemnité de départ à la retraite équivalente à 50% de son salaire annuel. Cet engagement est couvert par une police d'assurance, le montant supporté à ce titre en 2012 s'est élevé à D : 3.779.

A partir du 18 février 2012, et sur l'autorisation du Conseil d'Administration réuni le 05 Avril 2012, le Directeur Général Adjoint continue à assurer ses fonctions au sein de la CIL, moyennant la prise en charge par cette dernière de 90% du total de ses rémunérations, toutes charges comprises, servies par la société CIL SICAR, dans laquelle il assure la fonction de Président Directeur Général.

A ce titre, les charges supportées par la CIL en 2012, au titre de la rémunération du Directeur Général Adjoint s'élèvent à D 166 239 dont D 16 614 de charges sociales et fiscales.

Le Directeur Général Adjoint dispose d'une voiture de service et ce pour ses déplacements professionnels.

Aucun autre avantage en nature n'est accordé aux membres des organes d'administration.

L'assemblée générale ordinaire du 14 avril 2009 a fixé la rémunération des membres du comité permanent d'audit à 15 000 dinars par an.

L'AGO du 21 Mai 2013 a fixé la rémunération des trois Comités (Exécutif de crédit, permanent d'audit interne et risques) à 15 000 DT par Comité.

5 - 2 - 2 – PRETS ET GARANTIES ACCORDES EN FAVEUR DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AU 31 DECEMBRE 2012:

Aucune opération n'a été conclue avec les administrateurs de la CIL.

5 - 3 – CONTROLE :

Nom	Adresse	Tél - Fax	Mandat
Société FINOR*, inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie, représentée par Mr Mustapha MEDHIOUB.	Immeuble International City Center – Tour des bureaux Centre Urbain Nord – 1082 Tunis Mahrajène	Tel : 70 728 450 Fax : 70 728 405	2009-2011*

Nom	Adresse	Tél - Fax	Mandat
Société Financial Auditing and Consulting**, inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie, représentée par Mr Mohamed Neji HERGLI.	22 bis, av Mongi Slim, menzah V, 2087 Ariana	Tel : 71 230 666 Fax : 71 234 215	2011-2013**

et

Nom	Adresse	Tél - Fax	Mandat
Société Delta Consult***, inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie, représentée par Mr Walid BEN SALAH.	Immeuble Saadi - Tour CD – 2 ^{ème} étage – Appartement 7 & 8 – Menzah IV - 1082 Tunis.	Tel : 71 755 035 Fax : 71 753 062	2012-2014***

* Renouvelé par l'AGO du 14 avril 2009 pour un mandat de trois ans prenant fin à la date de l'AGO statuant sur l'exercice 2011.

** Nommée par l'AGO du 24 mai 2011 pour un mandat de trois ans prenant fin à la date de l'AGO statuant sur l'exercice 2013.

*** Nommée par l'AGO du 17 mai 2012 pour un mandat de trois ans prenant fin à la date de l'AGO statuant sur l'exercice 2014.

5 - 4 – NATURE ET IMPORTANCE DES OPERATIONS CONCLUES DEPUIS LE DEBUT DU DERNIER EXERCICE AVEC LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU DE DIRECTION AINSI QU'AVEC UN CANDIDAT A UN POSTE DE MEMBRE DU CONSEIL ET UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 5% DU CAPITAL :

Administrateur	Engagements	
	Montant en DT	Conditions
Actionnaires détenant directement 5% du capital de l'établissement		
OCEANA	2 348 880	3-6 ans 8% à 10%
Les entreprises dans les quelles un des propriétaires ou associés ou mandataires délégués est directeur ou membre du conseil d'administration ou de la société		
OCEANA	2 348 880	3-6 ans 8% à 10%

Au cours de l'année 2012, la société OCEANA a facturé à la CIL la somme de 34.901 DT.HT représentant les frais de personnel mis à la disposition de cette dernière.

CHAPITRE 6 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

6 - 1 – EVOLUTION RECENTE ET ORIENTATIONS :

6 - 1 - 1 – EVOLUTION RECENTE :

Au 31 décembre 2012, tous les indicateurs de production de la CIL ont retrouvé une croissance relativement modérée comparée à la même période en 2011, caractérisée par une appréciation de +4,6% des mises en force (à 166,6 MD) et de +3% de l'encours financiers (à 315,9MD) correspondant à une part de marché de respectivement 11,95% et 13,08%.

Cette légère reprise a contribué, avec la maîtrise du coût des ressources, à l'amélioration de la rentabilité de la Compagnie qui a enregistré une hausse de 7,06% de son produit net (à 18,2MD).

Par ailleurs, le ratio des créances classées a légèrement augmenté par rapport à fin 2012, passant de 6,96% au 31/12/2011 à 7,32% à la même période en 2012.

Au terme du premier semestre 2013 et par rapport à la même période une année auparavant, la CIL a enregistré une hausse en termes de part de marché de 121 points de base pour les approbations, 227 points de base pour les mises en force.

Quant à la part de marché en termes d'encours financiers, celle-ci a diminué de 18 points de base.

Les mises en force se sont élevées à 101,9MD au 30/06/2013 contre 81,2MD au 30/06/2012, soit une hausse de +25,49%. Les approbations ont enregistré une progression moins importante passant de 111MD au 30/06/2012 à 117,2MD au 30/06/2013, soit une hausse de +5,59%.

L'encours financier a augmenté de +7,09% en passant de 310,2MD au 30/06/2012 à 332,2MD au 30/06/2013.

Le ratio des créances classées a atteint 7,18% au 30/06/2013 contre 8,58% au 30/06/2012.

6 - 1 - 2 – ORIENTATIONS STRATEGIQUES :

La société prévoit pour l'année 2013 une hausse de 14% du niveau de ses mises en force qui devraient se situer à 190 MD et table sur une évolution moyenne de 9,35% l'an à partir de 2013.

De point de vue stratégique, pour les années prochaines, la CIL table sur le maintien, voire l'augmentation de la demande et sur une croissance positive du secteur du leasing. Les objectifs tracés se résument en :

- La continuation de l'amélioration du ratio des créances douteuses et litigieuses (CDL) et du ratio de provisionnement des créances au delà des 75% ;
- Le maintien de la politique de prudence en termes d'octroi des crédits avec la consolidation des efforts en matière d'évaluation du risque client ;
- La consolidation de la part de marché de leasing en renforçant l'équipe commerciale et en ouvrant de nouvelles agences régionales ;
- La continuation de l'optimisation et de l'amélioration du système d'information.

6 - 2 – PERSPECTIVES D'AVENIR :

6 - 2 - 1 – ANALYSE DES ECARTS ENREGISTRES :

La confrontation des réalisations de l'exercice 2012 par rapport aux prévisions établies en 2012 et publiées au niveau du document de référence « CIL 2012 » a fait ressortir les écarts dont les plus significatifs sont les suivants :

	Prévisions 2012 (mDt)	Réalisations 2012 (mDt)	Ecart (mDt)	Taux de Réalisation (%)	Commentaires
Mises en Force	170 000	166 576	-3 424	98%	Les réalisations de 2012 sont légèrement en dessous des prévisions initiales de -2%.
Intérêts et produits assimilés de leasing	32 702	32 024	- 678	98%	La différence au niveau des réalisations des intérêts et produits assimilés de leasing est due à la légère baisse du montant de l'encours financier par rapport à celui estimé.
Intérêts et charges assimilées	15 374	14 529	- 845	95%	La différence au niveau des intérêts et charges assimilées provient du niveau des emprunts et ressources spéciales à la fin de l'année 2012 qui est inférieur aux prévisions.
Refinancement	100 000	199 647	99 647	200%	Le dépassement au niveau du refinancement est dû à un recours plus important aux billets de trésorerie.
Produits de placement	450	360	-90	80%	Les produits de placements enregistrés en 2012 présentent une baisse de 20% par rapport aux prévisions initiales.
Charge de personnel	3 344	3 394	50	101%	Les charges de personnel enregistrées en 2012 présentent une hausse de 1% par rapport aux prévisions initiales.
Autres charges d'exploitation	1 700	1 599	- 101	94%	Les autres charges d'exploitation enregistrées en 2012 présentent une baisse de 6% par rapport aux prévisions initiales, et ce, grâce à une meilleure maîtrise de ces charges.
Dotation aux amortissements	450	442	- 8	98%	Baisse au niveau des réalisations de -2%.
Dotation aux provisions et résultats des créances radiées	1 500	1 643	143	110%	Les provisions sont en hausse par rapport aux prévisions en raison des provisions pour risques sur la clientèle qui ont fortement augmentés.

La Compagnie Internationale de Leasing s'engage à actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de trois ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public. Elle est tenue à cette occasion d'informer ses actionnaires et le public sur l'état des réalisations de ses prévisions.

L'état des réalisations par rapport aux prévisions et l'analyse des écarts doivent être insérés au niveau du rapport annuel.

La Compagnie Internationale de Leasing s'engage à tenir une communication financière au moins une fois par an.

6 - 2 - 2 – ANALYSE DES MODIFICATIONS :

Les prévisions publiées au niveau du document de référence “CIL 2012” enregistré le 22 novembre 2012 sous le n° 12-011, sont différentes de celles publiées dans le présent document de référence.

En effet, compte tenu des réalisations de 2012 et des nouvelles conditions du marché, certaines modifications et mises à jour ont été apportées au niveau des hypothèses sous jacentes relatives aux rubriques suivantes :

- Les intérêts et produits assimilés de leasing :

En milliers de DT

	2013	2014	2015	2016
Ancien Business Plan	35 318	38 143	40 813	43 670
Nouveau Business Plan	34 586	37 352	39 967	43 164
Ecart	732	791	846	506

- Les intérêts et charges assimilés de leasing :

En milliers de DT

	2013	2014	2015	2016
Ancien Business Plan	17 301	18 916	20 684	22 313
Nouveau Business Plan	15 809	17 205	18 648	20 626
Ecart	1 492	1 711	2 036	1 687

- Les charges d'exploitation :

En milliers de DT

	2013	2014	2015	2016
Ancien Business Plan	5 880	6 264	6 712	7 192
Nouveau Business Plan	5 803	6 168	6 597	7 056
Ecart	-77	-96	-115	-136

- Refinancement :

En milliers de DT

	2013	2014	2015	2016
Ancien Business Plan	117 000	125 000	134 000	144 000
Nouveau Business Plan	158 760	158 000	169 000	175 000
Ecart	41 760	33 000	35 000	31 000

- Charge de personnel

En milliers de DT

	2013	2014	2015	2016
Ancien Business Plan	3 589	3 822	4 108	4 417
Nouveau Business Plan	3 641	3 878	4 169	4 482
Ecart	52	56	61	65

- Autres charges d'exploitation

En milliers de DT

	2013	2014	2015	2016
Ancien Business Plan	1 819	1 946	2 083	2 228
Nouveau Business Plan	1 711	1 831	1 959	2 096
Ecart	-108	-115	-124	-132

- Dotations aux amortissements

En milliers de DT

	2013	2014	2015	2016
Ancien Business Plan	473	496	521	547
Nouveau Business Plan	450	459	469	478
Ecart	-23	-37	-52	-69

- Dotations aux provisions et résultats des créances radiées

En milliers de DT

	2013	2014	2015	2016
Ancien Business Plan	1 750	1 900	2 000	2 200
Nouveau Business Plan	1 750	1 900	2 000	2 200
Ecart	-	-	-	-

6 - 2 - 3 – ANALYSE DES PERFORMANCES REALISEES AU 30 JUIN 2013 PAR RAPPORT AUX PREVISIONS RELATIVES A L'EXERCICE 2013 :

La confrontation des réalisations des 6 premiers mois de l'exercice 2013 reflétées par les indicateurs d'activité au 30/06/2013 avec les prévisions établies pour l'année 2013 publiées au niveau du présent document de référence « CIL 2013 » fait ressortir les pourcentages de réalisations suivants :

(en mDt)	Indicateurs d'activité 30/06/2013	Prévisions année 2013	Pourcentage de réalisation
Mises en force	101 894	190 000	53,63%
Produit net	9 115	19 668	46,34%
Ressources d'emprunts	304 339	295 324	103,05%

Les principaux indicateurs d'activité réalisés au 30 juin 2013 sont en phase avec les prévisions à fin 2013 telles que prévues au niveau du plan d'affaires 2013-2017.

6 - 2 - 4 – HYPOTHESES DE PREVISIONS RETENUES:

Les projections financières 2013-2017 de la société ont été élaborées dans le cadre du document de référence « CIL 2013 » et approuvées par le Conseil d'Administration du [2 avril 2013](#).

Les prévisions pour la période ont été établies sur la base des états financiers arrêtés au 31/12/2012.

Les hypothèses de base et les prévisions concernant l'exploitation de la CIL durant les prochaines années se détaillent comme suit :

- Les mises en force :

Pour l'année 2013, la CIL prévoit un niveau des mises en forces de 190 MD.

La CIL table, à partir de 2013, sur une évolution moyenne de 9,35% l'an.

soit :

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
En milliers de DT	166 576	190 000	210 000	230 000	245 000	260 000
Taux d'évolution	4,55%	14,06%	10,53%	9,52%	6,52%	6,12%

- Les intérêts et produits assimilés de leasing :

Les intérêts et produits assimilés de la CIL devraient suivre une progression moyenne de 7,8% l'an à partir de 2013.

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
En milliers de DT	32 024	34 586	37 352	39 967	43 164	46 186
Taux d'évolution	2,82%	8,00%	8,00%	7,00%	8,00%	7,00%

- Les intérêts et charges assimilées :

Le taux d'évolution des intérêts et charges assimilées est de -2,48% en 2012 et devrait se situer à un niveau moyen de 10,09% à partir de 2013.

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
En milliers de DT	14 529	15 809	17 205	18 648	20 626	22 570
Taux d'évolution	-2,48%	8,81%	8,83%	8,39%	10,61%	9,43%

- Les charges d'exploitation :

L'évolution de ce poste est estimée moyennant un taux moyen de 6,79% à partir de 2013:

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
En milliers de DT	5 434	5 803	6 168	6 597	7 056	7 548
Taux d'évolution	5,82%	6,78%	6,30%	6,94%	6,96%	6,98%

- Les provisions nettes :

Après constatation en 2011 de provisions collectives, à hauteur de 2,2MDt, pour la couverture d'éventuelles dépréciations des créances des classes A et B1 conformément aux dispositions de la circulaire n° 2012-02, les dotations nettes aux provisions ont baissé de -10,79% pour atteindre un montant de 1 643 336 DT.

Pour les années à venir la CIL prévoit une légère hausse à 1 750 milles dinars, en 2013 et une augmentation de 150 milles dinars en 2014, de 100 milles dinars en 2015, de 200 milles dinars en 2016 et en 2017.

En milliers de DT	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Dotations aux provisions	7 018	5 350	5 500	5 600	5 800	6 000
Reprises sur provisions	5 375	3 600	3 600	3 600	3 600	3 600
Provisions nettes	1 643	1 750	1 900	2 000	2 200	2 400
Taux d'évolution	-10,79%	6,49%	8,57%	5,26%	10,00%	9,09%

- Les fonds que la société projette de lever :

Les fonds que la société projette de lever proviennent des lignes de crédits émises sur le marché financier sous forme d'emprunts obligataires, bancaires ou autres. Les caractéristiques et les conditions prévues pour ces différents emprunts composant le programme d'endettement sont les suivants :

En milliers de DT

	2013		2014	2015	2016	2017
Emp obligataire						
Montant	20 000	20 000	60 000	70 000	70 000	70 000
Durée	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans
Taux d'intérêt	7,0%	7,0%	7,0%	7,0%	7,0%	7,0%
Emp bancaires						
Montant	37 000		32 000	30 000	35 000	40 000
Durée	5 ans		5 ans	5 ans	5 ans	5 ans
Taux d'intérêt	5,75%		5,75%	5,75%	5,75%	5,75%
Total emprunt	77 000		92 000	100 000	115 000	120 000

Il est utile de préciser que les termes de ces crédits futurs peuvent être modifiés selon les conditions du marché financier au moment de leur mise en application.

Nous précisons aussi que le total des emprunts en bas du tableau ci-dessus diffère de celui du poste "Encaissement provenant des emprunts" figurant au tableau des flux de trésorerie prévisionnelle à la page 178, dans la mesure où ce dernier intègre aussi les encaissements provenant des financements à court terme sous forme de billets de trésorerie ou de certificats de leasing.

- Les emprunts et ressources spéciales évolueront comme suit :

En milliers de DT

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Emprunts et ressources spéciales	281 472	295 324	309 154	323 549	347 051	364 676
Taux d'évolution	2,66%	4,92%	4,68%	4,66%	7,26%	5,08%

- Les charges financières ont été estimées suivant l'évolution de la trésorerie et des intérêts des crédits en cours et à contracter :

En milliers de DT

Charges financières relatives à :	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Crédits bancaires et extérieurs	3 960	4 271	4 867	5 341	5 604	5 956
Emprunts obligataires	7 676	8 138	8 382	10 007	11 772	13 354
Autres crédits à CT et autres	2 894	3 400	3 955	3 300	3 250	3 260
Total charges financières	14 529	15 809	17 205	18 648	20 626	22 570

- Les capitaux propres :

Les capitaux propres de la société évolueront comme suit :

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Capital social	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000
Réserves	17 587	22 620	27 332	33 800	40 837	48 360
Résultats reportés	266	500	500	500	500	500
Actions propres	-980	- 980	0	0	0	0
Résultat de la période	9 108	9 772	10 553	11 127	11 618	11 975
Total des Capitaux propres	50 981	56 912	63 385	70 427	77 955	85 835

- Les investissements :

La Compagnie Internationale de Leasing prévoit sur la période 2013-2017, un investissement annuel de maintien et de renouvellement de l'ordre de **150 000** dinars en matériel informatique, véhicules et équipements de bureaux.

Concernant les investissements en portefeuille, et afin d'optimiser son taux effectif moyen d'imposition au titre de ses bénéfices en le maintenant à un niveau moyen de 20%, la société compte procéder annuellement à des dégrèvements financiers sous forme d'investissements dans des titres en capital. A ce titre, elle prévoit de réaliser des investissements nets des cessions en titres, de l'ordre de 500.000 dinars à partir de 2013.

- Les dividendes :

La CIL prévoit de distribuer un dividende par action comme suit :

	En DT					
	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Dividende par action	0,750	0,800	0,800	0,800	0,800	0,800

- La rentabilité prévisionnelle :

Les taux prévisionnels moyens présentés ci-dessus sont calculés sur la période allant de 2013 à 2017 en fonction des taux annuels figurant dans le tableau qui suit :

- Le taux prévisionnel moyen d'évolution des intérêts et produits assimilés de leasing sera de 7,6% ;
- Le taux prévisionnel moyen d'évolution des produits nets sera de 6,3% ;
- Le taux prévisionnel moyen d'évolution du résultat d'exploitation sera de 5,9% ;
- Le taux prévisionnel moyen de croissance des résultats nets sera de 5,6% ;
- Le taux prévisionnel moyen de croissance du bénéfice par action est estimé à 5,6%.

NB : Les moyennes ci-dessus sont calculées selon la formule « moyenne géométrique ».

Taux d'évolution :	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Intérêts et produits assimilés	2,82%	8,00%	8,00%	7,00%	8,00%	7,00%
Produits nets	7,06%	7,63%	7,59%	5,88%	5,68%	4,80%
Résultat d'exploitation	10,95%	8,21%	8,06%	5,48%	4,45%	3,08%
Résultat net	11,03%	7,28%	8,00%	5,43%	4,42%	3,07%
Bénéfice par action	11,03%	7,28%	8,00%	5,43%	4,42%	3,07%

6 - 2 - 5 – LES ETATS FINANCIERS PREVISIONNELS :

Bilan prévisionnel :

En milliers de dinars

ACTIFS	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Caisses et avoirs auprès des banques	8 611	11 195	11 685	12 059	19 054	17 668
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	322 176	343 561	363 258	382 952	405 127	430 171
Portefeuille- titres commercial	2 892	1 300	1 400	1 500	1 500	1 501
Portefeuille d'investissement	13 737	14 737	16 237	18 237	20 737	23 237
Valeurs immobilisées	3 018	2 688	2 348	2 000	1 642	1 274
Autres actifs	3 948	4 150	4 250	4 500	5 000	5 500
TOTAL DES ACTIFS	354 383	377 631	399 179	421 248	453 061	479 352

PASSIFS	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Dettes envers la clientèle	2 661	3 200	3 000	3 000	3 000	3 000
Emprunts et ressources spéciales	281 472	295 324	309 154	323 549	347 051	364 676
Fournisseurs et comptes rattachés	15 879	15 000	15 500	16 000	16 500	17 000
Autres passifs	3 390	7 195	8 139	8 272	8 555	8 841
TOTAL DES PASSIFS	303 402	320 719	335 793	350 821	375 106	393 517

CAPITAUX PROPRES

Capital social	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000
Réserves	17 587	22 620	27 332	33 800	40 837	48 360
Résultats reportés	266	500	500	500	500	500
Actions propres	- 980	- 980	0	0	0	0
Résultat de la période	9 108	9 772	10 553	11 127	11 618	11 975
Total des capitaux propres	50 981	56 912	63 385	70 427	77 955	85 835
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	354 383	377 631	399 179	421 248	453 061	479 352

Etat de résultat prévisionnel :

En milliers de DT

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Intérêts et produits assimilés de leasing	32 024	34 586	37 352	39 967	43 164	46 186
Intérêts et charges assimilées	14 529	15 809	17 205	18 648	20 626	22 570
Produits des placements	360	450	550	600	650	700
Autres produits d'exploitation	418	441	462	486	490	500
Produit net	18 273	19 668	21 160	22 405	23 679	24 816
CHARGES D'EXPLOITATION						
Charges de personnel	3 394	3 641	3 878	4 169	4 482	4 818
Dotations aux amortissements	442	450	459	469	478	487
Autres charges d'exploitation	1 599	1 711	1 831	1 959	2 096	2 243
Total des charges d'exploitation	5 434	5 803	6 168	6 597	7 056	7 548
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS	12 839	13 865	14 991	15 808	16 623	17 268
Dotations aux provisions et résultat des créances radiées	1 609	1 750	1 900	2 000	2 200	2 400
Dotations nettes aux autres provisions	34					
RESULTAT D'EXPLOITATION	11 195	12 115	13 091	13 808	14 423	14 868
Autres gains ordinaires	213	100	100	100	100	101
Autres pertes ordinaires	2					
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	11 406	12 215	13 191	13 908	14 523	14 969
Impôts sur les bénéfices	(2 298)	(2 443)	(2 638)	(2 782)	(2 905)	(2 994)
RESULTAT NET DE LA PERIODE	9 108	9 772	10 553	11 127	11 618	11 975

Tableau des flux de trésorerie prévisionnels :

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Flux liés à l'exploitation						
Encaissements reçus des clients	216 037	232 817	255 698	281 600	299 023	315 811
Investissements dans les contrats de leasing	-183 450	-214 895	-236 800	-259 400	-276 350	-293 300
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-4 568	-5 638	-5 699	-6 138	-6 628	-7 111
Intérêts payés	-14 340	-15 856	-17 341	-18 795	-20 773	-22 717
Impôts & taxes payés	-7 824	-4 193	-5 029	-5 713	-5 748	-5 710
Autres flux liés à l'exploitation	-3 353	1 791	650	730	680	731
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	2 501	-5 974	-8 521	-7 716	-9 796	-12 296
Flux d'investissements						
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	- 155	- 150	- 150	- 150	- 150	- 150
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	28	30	30	30	30	30
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-2 144	-3 000	-3 500	-4 000	-4 500	-4 500
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	1 383	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	- 888	-1 120	-1 620	-2 120	-2 620	-2 620
Flux de financement						
Encaissement suite à la cession des actions propres			980			
Décaissement suite au rachat des actions propres	- 563					
Dividendes et autres distributions	-3 783	-4 075	-4 080	-4 085	-4 090	-4 095
Encaissements provenant des emprunts	199 647	158 760	158 000	169 000	175 000	185 000
Remboursements d'emprunts	-192 441	-144 908	-144 169	-154 605	-151 499	-167 375
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	2 861	9 777	10 731	10 310	19 411	13 530
Flux de trésorerie liés aux placements monétaires	-1 000	- 100	- 100	- 100	0	0
Variation de trésorerie	3 474	2 583	490	374	6 996	-1 386
Trésorerie au début de l'exercice	5 137	8 611	11 195	11 685	12 059	19 054
Trésorerie à la clôture de l'exercice	8 611	11 195	11 685	12 059	19 054	17 668

6 - 2 - 6 – AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES RELATIVES A LA PERIODE ALLANT DE 2013 A 2017:



Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Immeuble SAADI – Tour CD – 2^{ème} étage –
Appartement 7& 8 – Menzah IV – 1082 Tunis.
Tél : 71 755 035 - Fax : 71 753 062
E-mail: walid.bensalah@deltacconsult.com.tn



Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie
22 bis, Avenue Mongi Slim
El Menzah 5 – 2087 Ariana
Tél : 71 230 666 Fax : 71 234 215
E-mail : neji.fac@planet.tn

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'EXAMEN D'INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES POUR LA PERIODE 2013-2017

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING (CIL)

Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons examiné la projection d'informations financières et de ses annexes de la Compagnie Internationale de Leasing relatifs à la période 2013-2017, tels qu'elles sont jointes au présent rapport.

Cette projection et les hypothèses présentées dans la Note 2.1 sur la base desquelles elle a été établie, relèvent de la responsabilité de la direction. Elle a été préparée dans le cadre de l'élaboration du document de référence "CIL 2013". Il nous appartient, sur la base de notre examen, d'exprimer notre conclusion sur cette projection.

La projection a été préparée sur la base d'un ensemble d'éléments comprenant des hypothèses théoriques sur des événements futurs et des actions de la direction qui ne se produiront peut-être pas. En conséquence, les lecteurs sont avertis que cette projection ne peut pas être utilisée à d'autres fins que celles indiquées ci-avant.

Nous avons effectué cet examen selon les Normes Internationales de Missions d'Assurance applicables à l'examen d'informations financières prévisionnelles. Il n'entre pas dans notre mission de mettre à jour le présent rapport pour tenir compte des faits et circonstances postérieurs à sa date de signature.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant les hypothèses retenues, nous n'avons pas relevé de faits qui nous conduisent à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour la projection, étant toutefois rappelé qu'elle repose sur des hypothèses théoriques et que nous ne pouvons apporter d'assurance sur leur réalisation.

A notre avis, cette projection est correctement préparée sur la base des hypothèses décrites et est présentée conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Enfin, nous rappelons que s'agissant de projections présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront, parfois de manière significative des informations prévisionnelles présentées.

Tunis, le 19 août 2013

Les Commissaires aux Comptes

Delta Consult

Walid Ben SALAH

DELTA CONSULT
Société d'Expertise Comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre
Immeuble SAADI - Tour CD, Bur. 7 et 8
1082 El Menzah 4, ARIANA
Tél: 71 755 035 - Fax: 71 753 062

F.A.C

Mohamed Neji HERGLI

F.A.C
FINANCIAL AUDITING AND CONSULTING
Société d'Expertise Comptable
22, bis Avenue Abdel Slim El Menzah V
1081 TUNIS
Tél: 71.234.056 - Fax: 71.234.215

6 - 2 - 7 – RATIOS PREVISIONNELS :

En milliers de DT

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Indicateurs de gestion						
Résultat net de la période (1)	9 108	9 772	10 553	11 127	11 618	11 975
Engagements (Créances sur la clientèle+Portefeuille titre commercial+Portefeuille d'investissement)	338 805	359 599	380 896	402 690	427 365	454 909
Total engagements (Encours global + Engagements hors bilan) (2)	365 729	371 599	392 896	414 690	439 365	466 909
Fonds propres (avant résultat net) (3)	41 873	47 141	52 832	59 300	66 337	73 860
Capitaux propres avant affectation	50 981	56 912	63 385	70 427	77 955	85 835
Créances sur la clientèle	322 176	343 561	363 258	382 952	405 127	430 171
Créances classées (4)	26 755	27 500	28 000	29 000	31 500	32 000
Provisions et Produits réservés sur créances classées (5)	18 557	20 307	22 207	24 207	26 407	28 807
Emprunts et ressources spéciales (6)	281 472	295 324	309 154	323 549	347 051	364 676
Total bilan	354 383	377 631	399 179	421 248	453 061	479 352
Charges financières	14 529	15 809	17 205	18 648	20 626	22 570
Total charges d'exploitation	5 434	5 803	6 168	6 597	7 056	7 548
Ratios propres aux sociétés de leasing						
Fonds propres/Engagements (3)/(2)	11,45%	12,69%	13,45%	14,30%	15,10%	15,82%
Rentabilité des fonds propres (1)/(3)	21,75%	20,73%	19,97%	18,76%	17,51%	16,21%
Total des créances classées/Engagements (4)/(2)	7,32%	7,40%	7,13%	6,99%	7,17%	6,85%
Ratio de couverture des créances classées (5)/(4)	69,36%	73,84%	79,31%	83,47%	83,83%	90,02%
Ratios de structure						
Total capitaux propres après résultat/Total bilan	14,39%	15,07%	15,88%	16,72%	17,21%	17,91%
Emprunts et ressources spéciales (6) /Total bilan	79,43%	78,20%	77,45%	76,81%	76,60%	76,08%
Créances sur la clientèle, opérations de leasing/Total bilan	90,91%	90,98%	91,00%	90,91%	89,42%	89,74%
Emprunts et ressources spéciales (6) +dettes envers la clientèle/Créances sur la clientèle, opérations de leasing	88,19%	86,89%	85,93%	85,27%	86,41%	85,47%
Ratios de gestion						
Charges de personnel/Produits nets	18,57%	18,51%	18,33%	18,61%	18,93%	19,41%
Produits nets/Capitaux propres avant résultat	43,64%	41,72%	40,05%	37,78%	35,69%	33,60%
Coefficient d'exploitation	29,74%	29,51%	29,15%	29,44%	29,80%	30,42%
Provisions nettes/Produits nets	8,81%	8,90%	8,98%	8,93%	9,29%	9,67%
Ratios de rentabilité						
ROE (Résultat net/capitaux propres avant résultat net)	21,75%	20,73%	19,97%	18,76%	17,51%	16,21%
ROA (Résultat net/Total bilan)	2,57%	2,59%	2,64%	2,64%	2,56%	2,50%
Résultat net/Produits nets	49,85%	49,68%	49,87%	49,66%	49,07%	48,25%
Intérêts et produits assimilés de leasing/ Créances sur la clientèle	9,94%	10,07%	10,28%	10,44%	10,65%	10,74%
Produits nets/Total bilan	5,16%	5,21%	5,30%	5,32%	5,23%	5,18%